



HAL
open science

Les pratiques de recherche documentaire, de publication et de diffusion scientifique des productions de la recherche à l'Université Paris-Sud : questionnaire à destination des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants

Brigitte Michel, Vincent Chekib

► To cite this version:

Brigitte Michel, Vincent Chekib. Les pratiques de recherche documentaire, de publication et de diffusion scientifique des productions de la recherche à l'Université Paris-Sud : questionnaire à destination des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants . [Rapport de recherche] Université de Paris 11. 2015. hal-01292693v1

HAL Id: hal-01292693

<https://hal.science/hal-01292693v1>

Submitted on 23 Mar 2016 (v1), last revised 16 Jun 2016 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les pratiques de recherche documentaire,
de publication et de diffusion scientifique
des productions de la recherche
à l'Université Paris-Sud :
questionnaire à destination des chercheurs,
enseignants-chercheurs et doctorants

Dépouillement détaillé

Brigitte Michel et Vincent Chekib
Service commun de la Documentation - Université Paris-Sud
01/07/2015



Les pratiques de recherche documentaire, de publication et de diffusion scientifique des productions de la recherche à l'Université Paris-Sud : questionnaire à destination des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants

Dépouillement détaillé

Table des matières

SYNTHESES DES PRECONISATIONS QUI PEUVENT ETRE DEDUITES DES ATTENTES EXPRIMEES DANS L'ENQUETE	5
Répondants	9
6 - VOUS ETES :	10
6.1 - Statut	10
6.2 - Etablissement employeur	10
6.3 - Organisme de recherche	11
6.6 - Précisez le nom (sigle) de votre unité de recherche :	11
6.7 - Quelle est votre date de naissance ?	11
Profils	11
PARTIE 5 - PROJET DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD	12
5.2 - En cas de mise en place d'un dépôt systématique et "obligatoire" sur l'Université Paris-Sud à des fins d'archivage systématique et de diffusion en libre accès chaque fois que possible, quelle serait votre réaction première ?	12
Refus et craintes	13
5.4 - Quelles craintes ce projet vous inspire-t-il ? Résultats de l'analyse des commentaires (texte libre)	14
Conditions de réussite	16
5.3 - Parmi les conditions suivantes pour la réussite d'un tel projet, lesquelles jugez-vous fondamentales, importantes ou secondaires ?	16
5.5 - Parmi les services que peut rendre un tel réservoir, lesquels jugez-vous fondamentaux, importants ou secondaires ?	17
5.1 - Quels bénéfices attendez-vous d'un tel projet ? Résultats de l'analyse des commentaires (texte libre)	18
Question structurante pour la suite du projet : le dépôt à des fins d'archivage et de diffusion est-il une question administrative ou scientifique ?	18
PARTIE 4 - PRATIQUES DE DIFFUSION ET LIBRE ACCES	19

4.1 - PRATIQUES DE DIFFUSION	19
4.1.1 - Diffusez-vous votre production en libre accès ? (plusieurs réponses possible)	19
4.1.3 - Selon quel(s) critère(s) décidez-vous du site sur lequel vous diffusez vos travaux ? (plusieurs réponses possibles)	22
Le rapport des chercheurs au droit d'auteur	23
2.1.5 - Lorsque vous publiez, lisez-vous le contrat que vous signez pour savoir qui détient les droits de diffusion sur votre travail (publications et éventuellement données) et les droits que vous conservez ?	23
4.1.4.1 - Vérifiez-vous dans la base Sherpa Romeo ce que la revue vous autorise (choix de la version et délai de diffusion après publication ou embargo) ?	23
2.1.6 - Avez-vous déjà modifié le contrat de cession de droits qui vous est proposé par l'éditeur ?	24
4.1.4.2 - Lorsque vous diffusez un article demandez-vous l'accord de vos co-auteurs ?	25
4.1.4.2 - Quand demandez-vous l'accord de vos co-auteurs ?	26
4.3.1 - Avez-vous déjà été sollicité par des co-auteurs pour autoriser le dépôt d'une publication dans une archive ouverte qu'elle soit locale, nationale, thématique ou institutionnelle ?	26
4.2 - PERCEPTION DES ENJEUX DU LIBRE ACCES	28
4.2.1 - Vous considérez-vous informé sur les archives ouvertes et le mouvement du libre accès (open access) aux productions de la recherche ?	28
Articulation des différents enjeux du projet	28
4.2.2 - Votre équipe/unité de recherche participe-t-elle à des projets et reçoit-elle des financements qui exigent la diffusion en libre accès des publications qui en découlent ?	29
4.3 - ARCHIVES OUVERTES	29
4.3.2 - Dans votre unité de recherche, le dépôt dans une archive ouverte (locale, nationale, thématique,...) est	29
4.3.3 - Avez-vous déjà déposé dans une archive ouverte qu'elle soit locale, nationale, thématique ou institutionnelle ?	31
4.3.4 - Précisez qui (personnel de l'unité de recherche, co-auteur, collègue, secrétaire, documentalistes...) : 42	31
répondants	
4.3.7.1 - Dans quelle(s) archive(s) ouverte(s) ?	32
4.3.7.4 - Selon quels critères sélectionnez-vous ce que vous déposez dans une archive ouverte ?	32
122. - Quelle version déposez-vous majoritairement ?	33
4.3.7.3 - Quelles sont vos principales motivations ?	34
4.3.5 - Si vous n'avez jamais déposé dans une archive ouverte, pourquoi ?	36
La contrainte du temps à y consacrer	40
4.3.6 - et 4.3.7.2 - Combien de temps prend le dépôt d'un article selon vous (en min) ?	40
PARTIE 3 - PRATIQUES DE CONSERVATION ET D'ARCHIVAGE	43
4.3.8 - Analyse des réponses par type de document concernant l'archivage	43
3.1 - ARCHIVAGE DES PUBLICATIONS	44
3.1.1 - Qui définit la politique d'archivage de vos publications ?	44
4.1.2 - Dans un esprit de conservation où stockez-vous vos publications scientifiques ?	44
3.1.6 - Les publications stockées sur un espace de l'unité de recherche sont-elles alors signalées dans une base ?	45
3.1.7 - Ces publications en texte intégral sont-elles accessibles ?	46
3.1.8 - Précisez la source de la liste de vos publications qui alimente vos CV (promotion), vos rapports (projet, évaluation) ou vos éventuelles pages web personnelles : saisie manuelle, outils de gestion bibliographique, base de données,... ?	46
PARTIE 2 - PRATIQUES DE PUBLICATION	48
2.1 - AUTEUR	48
2.1.1 - Combien de publications (articles, ouvrages et communications avec comité de lecture) avez-vous publiées au total ?	48
2.1.2 - Pourcentage de co-publications	48
2.1.3 - Disposez-vous de la dernière version auteur propre de vos articles, c'est-à-dire de la version après le travail de relecture (referee), mais avant le travail de mise en page éditeur ?	50

2.1.4 - En raison de la politique tarifaire et de restriction de diffusion d'un éditeur, avez-vous déjà évité de soumettre des articles à une revue donnée ?	51
2.2 - AUTEUR DANS DES REVUES EN LIBRE ACCES	52
2.2.1 - Avez-vous déjà publié ou soumis un article dans une revue entièrement en libre accès à comité de lecture ?	52
2.2.4 - Combien d'articles avez-vous publiés dans des revues en libre accès depuis 3 ans ?	54
2.2.3 - Pourquoi avez-vous choisi de publier dans une revue en libre accès ? 2.2.5 – Titres ?	55
2.2.2 - Pourquoi ne pas publier en libre accès ?	56
2.2.6 - Savez-vous si cela a pu donner lieu au paiement de frais de publication (APC, Article Processing Charge) ?	59
2.2.7 - Avez-vous déjà payé pour rendre un ou plusieurs articles accessible(s) en libre accès dans une revue hybride ?	59
2.2.9 (58) Qui a alors pris en charge les frais de publication (APC) ?	60
2.2.10 - Précisez approximativement le montant moyen des frais de publication (APC) pour vos articles (en €)	60
2.3 - RELECTEUR ET MEMBRE D'UN COMITE EDITORIAL	61
2.3.1 - Avez-vous déjà été relecteur (referee) pour un article publié dans une revue entièrement en libre accès ?	2.3.2
- Accepteriez-vous de l'être ?	61
2.3.3 - Etes-vous membre d'un comité éditorial de revue entièrement en libre accès ?	61
4.3.8 - Parmi cette typologie de travaux de recherche, lesquels produisez-vous ? Lesquels archivez-vous de manière organisée et systématique ? Et lesquels diffusez-vous en accès libre sans besoin d'authentification ni d'abonnement en direction de la communauté scientifique ?	62
PARTIE 1 - RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE ET ACCES AUX DOCUMENTS	66
1.1 - Parmi les outils de recherche documentaire suivants (veille bibliographique et accès aux documents), lesquels utilisez-vous ?	66
1.2 - Précisez votre service de veille privilégié ?	67
1.3 - Précisez votre moteur recherche d'éditeur de revues privilégié ?	67
1.4 - Précisez votre moteur de base de données privilégié ?	67
1.5 - Précisez votre portail thématique privilégié ?	67
1.6 - Précisez votre réseau social privilégié ?	68
1.7 6 Précisez le nom du portail et de l'organisme de recherche	68
1.9.1 - En cas de besoin d'un article absent des abonnements mis à disposition par l'Université ou l'organisme de recherche, quelle démarche privilégiez-vous ?	69
1.9.2 - Précisez quelle « autre » démarche (27 réponses)	69
1.10.4 Par ailleurs, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de recherche d'informations et de documents ?	70
Le rapport aux données	71
PARTIE 1.10 - RECHERCHE DE DONNEES	71
1.10.1 - Dans le cadre de votre recherche, utilisez-vous :	71
1.10.3 - Dans le volume de données traitées dans le cadre d'un projet de recherche, pouvez-vous évaluer la part moyenne de données produites précédemment par votre unité ou ses partenaires directs ?	73
1.10.2 - Précisez la principale base alimentée par la communauté dans laquelle vous avez récupéré des données	73
2.4.1 - Avez-vous déjà rendu accessibles des données produites dans le cadre de votre recherche ?	75
2.4.6 - Parmi les données de recherche que vous produisez, lesquelles ont la plus grande valeur scientifique ?	77
PARTIE 3.2 - ARCHIVAGES DES DONNEES DE LA RECHERCHE	78
3.2.1 - Qui définit la politique d'archivage (à des fins de conservation) des données produites au cours du processus de recherche ? (plusieurs réponses possibles)	78
3.2.2 - Est-ce dans le cadre d'un plan de gestion du cycle de vie des données produites ?	79
3.2.3 - Où stockez-vous vos données de recherche une fois produites (format numérique) ?	80
3.2.6 - Combien de temps les conservez-vous ?	81
3.2.7 - Documentez-vous, à des fins de réemploi, les données que vous produisez (explicitation des unités, langages, référentiels, logiciels, méthodes, contexte de production, droit d'accès et d'usage...) ?	81
3.2.8 - Avez-vous des remarques au sujet de la conservation des données de la recherche ?	82
PARTIE 4.2 – PERCEPTION DES ENJEUX DU LIBRE ACCES	84
4.2.3 - Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes : « Archiver, signaler et rendre accessible (avec d'éventuelles conditions) les données de la recherche dans ma discipline : »	84

ANNEXE 1 – DETAIL DES REpondANTS PAR LABORATOIRE AVEC LES EDITEURS DE REVUES EN LIBRE ACCES CITES88

ANNEXE 2 – RESEAUX SOCIAUX **91**

4.1.2 Dans un esprit de conservation où stockez-vous vos publications scientifiques ?	94
4.1.1 Diffusez-vous votre production en libre accès ... Sur un réseau social de chercheurs (ex: Academia.edu ResearchGate.net) ?	94

ANNEXE 3 – QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE SUR LES PRATIQUES DE PUBLICATION ET L'OPEN ACCESS A PARIS-SUD **97**

Synthèses des préconisations qui peuvent être déduites des attentes exprimées dans l'enquête

SYNTHESES DES PRECONISATIONS QUI PEUVENT ETRE DEDUITES DES ATTENTES EXPRIMEES DANS L'ENQUETE 5

6 - VOUS ETES : 10

PARTIE 5 - PROJET DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD 12

➔ L'opposition au projet pourrait disparaître si la réponse technique garantissait un travail de dépôt unique pour toutes les archives ouvertes visées. 13

➔ Un effort de pédagogie est indispensable pour que la question puisse se reposer en toute connaissance de cause pour les personnes qui ignorent ce que sont les archives ouvertes. 13

➔ Préciser les contours du projet : 13

○ OBLIGATION DE DEPOT DES PUBLICATIONS ET NON OBLIGATION DE DIFFUSION EN LIBRE ACCES, 13

○ LIBRE ACCES DES PUBLICATIONS ENCOURAGE PAR L'EXISTENCE MEME DE L'OUTIL ET UNE POSITION POLITIQUE DE PROMOTION DU LIBRE ACCES, MAIS DANS LE RESPECT DU DROIT DES AUTEURS QUANT A LEUR DIFFUSION, 13

○ DEPOT DES DONNEES PERMIS ET ACCOMPAGNE EN ARTICULATION AVEC PARIS SACLAY CENTER FOR DATA SCIENCE (CDS) ET EN COHERENCE AVEC LES ATTENTES H2020 (PLAN DE GESTION) MAIS NON OBLIGATOIRE. 13

➔ Préciser la position de l'Université sur l'évaluation individuelle et l'usage de la bibliométrie. 13

➔ Il est fondamental de rappeler que l'enjeu du projet est le recueil et l'accès aux productions même de la recherche (texte intégral des publications voire données) et non simplement les références nécessaires à la construction d'indicateurs bibliométriques. 13

➔ Le dépôt dans le réservoir de Paris-Sud ne doit pas être exclusif de dépôts ailleurs accessibles par des extérieurs. Dans ce cas un lien vers la version mise à jour est souhaitable. 15

➔ Les commentaires renforcent cette hiérarchie et rajoutent 2 points récurrents : 16

○ L'INDISPENSABLE COHERENCE ET COORDINATION ENTRE LES DIFFERENTES TUTELLES ; 16

○ L'ARTICULATION TECHNIQUE AVEC LES SOURCES / OUTILS EXISTANTS, CE QUI EST LA TRADUCTION TECHNIQUE D'UN REFUS DU DOUBLON ET D'UNE EXIGENCE DE SIMPLICITE. 16

➔ Le service placé en tête (liens automatiques vers les documents cités en bibliographie des articles déposés) participe de la visibilité attendue et de l'insertion dans l'ensemble des ressources existantes où la fonction d'accès au document lui-même prime : en effet la consultation de la bibliographie des documents précédemment consultés est la démarche la plus pratiquée de recherche documentaire. Cette fonction n'existe pas en standard dans HAL. 17

➔ Mettre en place des outils d'aide au formatage de la bibliographie dans le document pour garantir un rebond via au moins 3 canaux : le DOI (lien vers article publié sur site éditeur), BASE (version déposée en archives ouverte), Google Scholar (pour le restant). 17

➔ L'export de bibliographies pour un rapport, un projet, un CV, qui arrive en deuxième position dans la hiérarchie des attentes, n'a de sens et de « valeur ajoutée » que si le réservoir est exhaustif : ce service ne nécessite pas le dépôt du document lui-même qui doit cependant rester l'objectif principal du réservoir. 17

➔ Poser le principe que le dépôt et la diffusion sont un enjeu scientifique mais en organisant le service d'accompagnement pour que la charge soit minimale (cf. point sur la durée du dépôt dans le rapport au temps page 40). 19

PARTIE 4 - PRATIQUES DE DIFFUSION ET LIBRE ACCES 19

➔ Une infrastructure et une organisation autour d'un dépôt systématique même quand elles concernent la conservation est un facteur de développement du libre accès si la possibilité de diffusion est intégrée au workflow. 21

→ Donner des grilles de lecture sur les points fondamentaux quant aux droits laissés à l'auteur	24
→ Fournir des outils et des formulations pour modifier les contrats de cession de droit : cf. projet BSN de proposer des préformulations que les chercheurs pourraient demander à intégrer au contrat standard, à l'image de l' « addendum to publication agreement » proposé par SPARC	24
→ Valoriser les exemples de demandes de modification réussies	24
→ L'Université envisage-t-elle une démarche institutionnelle pour lutter contre la cession exclusive des droits, à l'exemple d'Harvard, qui a établi une licence globale sur les futures publications qui a pour objet de retenir les droits d'archivage par défaut (afin que les auteurs puissent arguer de leur obligation et de leur impossibilité à céder ce qu'ils ne détiennent pas) puis de les rétrocéder aux auteurs, ou plus modestement, à l'image du CIRAD qui demande à ses chercheurs de signer une cession de droits non-exclusive ?	24
→ Il appartient au SCD d'élaborer (avec d'autres intervenants si besoin) et de mettre à disposition des fiches pratiques.	28
→ Définir les objectifs du groupe de travail : portera-t-il sur le libre accès (quid de la dimension de conservation du projet) ou sur le projet d'archives ouvertes ?	28
→ Proposition d'une infrastructure technique légère qui assure une visibilité Paris-Saclay (a priori un portail ou une collection HAL qui « tamponnerait » automatiquement les publications des portails HAL des établissements constitutifs de la COMUE (une unité de recherche peut-elle appartenir à plusieurs départements Paris Saclay ?) : c'est le plus simple à mettre en place pour répondre aux seuls objectifs de visibilité. Cela n'empêche pas Paris-Sud d'avoir une politique plus volontariste comme l'a l'INRIA en mettant en place un mandat « dépôt obligatoire » dans un outil partiellement distinct (au moins pour gérer les dépôts sans diffusion, par exemple la GED du portail Sharepoint retenue dans le cadre de deux projets du SDN) potentiellement mutualisable à tous les membres de Paris-Saclay.	30
→ Respect des pratiques et des outils existants dans les communautés	32
→ Promouvoir les outils et les motivations propres à chaque discipline	32
→ Préconiser le dépôt du pdf éditeur chaque fois que possible ou à défaut le post-print (version après relecture et avant mise en forme éditeur).	33
→ Ne pas chercher à remplir le rôle d'exposition sur les preprints trop intimement liés aux dynamiques disciplinaires : tenir compte de cette temporalité dans l'articulation technique avec ArXiv. Motivations	33
→ Mettre en place les outils pour abaisser au maximum le « coût » (notamment en temps) de l'effort nécessaire d'une part à cette meilleure compréhension des enjeux (=> focus) et d'autre part à une meilleure connaissance des outils disponibles (=> fiches pratiques et boîte à outils).	37
→ Faire de la pédagogie sur les enjeux et les possibilités, notamment sur les droits (fiches pratiques)	37
→ Donner de la publicité aux études sur la visibilité qu'apporte de facto le libre accès y compris en SHS (cf. OpenEdition)	37
→ Que l'acte de dépôt soit bien un acte de chercheur, mais que le service venant en soutien au dépôt à mettre en place prenne à sa charge tous les cas qui posent problème ou du moins la part du dépôt qui allonge le processus : le dépôt avec les données minimales mais indispensables doit être initié par l'auteur	41
→ Identifier les causes des dépôts compliqués : nombre de co-auteurs ? difficultés techniques ?	41
→ Creuser avec le groupe de travail les sources de cas compliqués qui rallongent le dépôt.	41

PARTIE 3 - PRATIQUES DE CONSERVATION ET D'ARCHIVAGE 43

→ Il y a un vrai besoin, confirmé par les commentaires sur les bénéfices attendus du projet, de mettre en place un service d'archivage pérenne. C'est d'ailleurs le point le plus saillant concernant les données de la recherche : le niveau de l'établissement semble le plus pertinent, suffisamment important pour offrir workflow, procédure et infrastructure technique, suffisamment proche pour assurer l'accompagnement.	44
→ Le projet de l'Université doit permettre l'accès aux publications à des personnes extérieures authentifiées.	46

PARTIE 2 - PRATIQUES DE PUBLICATION 48

→ Dans l'hypothèse d'un 1/4 d'heure maximum par dépôt pour les chercheurs (les parties longues et complexes étant laissées à la charge des services soutien) on sollicite :	49
○ 65 % DES CHERCHEURS DE 15 MIN A 1 HEURE PAR AN,	49

○ 25% DES CHERCHEURS DE 1 A 3 HEURES PAR AN AU MAXIMUM,	49
○ CELA SANS TENIR COMPTE DES CO-PUBLICATIONS INTRA PARIS-SUD (68 %).	49
➔ Concernant le service soutien on peut s'attendre à devoir gérer 6107,2 71 dépôts / an (nombre de publiants x nombre moyen de publications sur 3 ans selon les répondants) * (100 % moins % de co-publications internes/2 (hypothèse de co-publications de 2 auteurs) / 3 pour avoir résultat pour un an ((1217 +1244) x 11,28) x (100-34/2% soit 66%)/3.	49
➔ Moyenne de 15 min / dépôt = 1526 heures / an, soit 1 ETP, rien que pour les vérifications, les compléments et les dépôts longs, donc sans la formation des déposants et la promotion du projet	49
➔ Prôner dans les règles du mandat le dépôt dès acceptation définitive par l'éditeur, c'est-à-dire quand l'avis des co-auteurs est facile à obtenir et les éléments de contrat signés avec les éditeurs en cours de validation (version pouvant être déposée, durée embargo éventuelle pour le libre accès, etc.)	50
➔ Dresser la liste des principaux titres où les chercheurs Paris-Sud publient mais auxquels l'Université n'a pas les moyens de s'abonner.	52
➔ Communiquer plus systématiquement sur les conditions et modèles tarifaires des éditeurs qui expliquent par exemple pourquoi nous n'avons pas la version électronique de « Science » comme il nous l'a été reproché dans l'enquête.	52
➔ Proposer aux doctorants des ateliers sur le monde éditorial en plus des fiches pratiques à l'attention de tous les chercheurs.	52
➔ Mettre en œuvre un suivi du nombre et du coût des APC payés à l'université Paris-Sud voire dans l'ensemble de l'université Paris-Saclay.	60
➔ L'université souhaite-t-elle instruire l'éventuelle mise en place d'une gestion commune des APC, notamment pour voir si des formules d'adhésion (quand elles existent) seraient profitables et s'assurer que les réductions possibles seraient bien exploitées ?	60

PARTIE 1 - RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE ET ACCES AUX DOCUMENTS 66

➔ Expliciter les complémentarités portail SCD / portail des organismes de recherche sur nos pages web et faciliter les renvois vers ces portails.	68
➔ Les demandes directes à l'auteur qui arrivent en 3 ^{ème} position justifie la mise en œuvre d'un bouton dit « tiré à part » dans le réservoir de Paris-Sud pour les publications déposées qui ne sont pas mises en libre accès	69
➔ Repositionner le service de PEB vers la fourniture de document et lui donner une nouvelle visibilité afin qu'il réponde aux besoins d'accès à la documentation explicités dans les réponses à la première question.	69
NB : sa gratuité, une simplification des procédures et une meilleure intégration à la démarche de recherche peuvent éviter que le chercheur renonce si souvent à l'article.	69
➔ Promouvoir les ressources Istex	70
➔ Mieux les articuler avec la recherche en ligne et la visibilité de nos collections papier d'une part ou la demande de PEB d'autre part	70
➔ Refonte en cours du site web	70
➔ Développer l'accompagnement sur ces questions (fiches pratiques / atelier / proposition de RDV individualisés	70
➔ Promouvoir la conservation des données dans des bases thématiques spécialisées gérées par les communautés	84
➔ Organiser une conservation et une éventuelle exposition pour les jeux de données qui n'ont pas de réservoirs plus adéquats	84
➔ L'objectif concernant les données ne serait pas refaire ce qui existe mais d'offrir un cadre pour des données qui n'ont à ce jour leur place nulle part alors qu'elles mériteraient conservation et mise à disposition, à l'issue d'un délai d'embargo permettant aux chercheurs de les exploiter à des fins de publications.	87

ANNEXE 1 – DETAIL DES REpondants PAR LABORATOIRE AVEC LES EDITEURS DE REVUES EN LIBRE ACCES CITES88

ANNEXE 2 – RESEAUX SOCIAUX 91

Le questionnaire en ligne a été élaboré en s'inspirant du questionnaire transmis par Adeline Rege, responsable du projet Archives Ouvertes de la Connaissance au Service commun de la documentation de l'Université de Strasbourg, et de la structure du document stratégique pour l'IST du CNRS "[Mieux partager les connaissances. Une stratégie ouverte pour une information scientifique et technique d'avenir](#)"¹. Il alterne questions fermées obligatoires avec choix de réponses et questions ouvertes facultatives. Il a été finalisé après avoir été testé auprès de 3 chercheurs, 3 personnels du Service commun de la documentation et 3 personnels de bibliothèques associées. Le dépouillement détaillé qui suit est une analyse en relisant les résultats de la fin vers le début du questionnaire.

Répondants

376 répondants qui sont tous allés au bout du questionnaire, même s'ils se sont parfois plaints de sa longueur, **soit une participation globale de 7,5 %**.

Les **enseignants-chercheurs (EC) de Paris-Sud** ont répondu à l'appel : ils représentent 60 % des répondants soit près de **20 % de taux de réponses**.

Les chercheurs des organismes sont dans la moyenne (7 %).

Mais les **doctorants sont très en retrait** (1,5 % de répondants), sans doute pour deux raisons :

- leur positionnement incertain comme auteur de productions scientifiques autres que la thèse qui elle-même fait l'objet de règles spécifiques de dépôt : il est logique qu'ils se soient sentis peu concernés par le projet d'archives ouvertes ;
- leur pérennité à l'université à l'issue de leur thèse.

C'est sans doute cette deuxième raison qui explique la quasi-**absence des post-docs** chez les répondants (8 répondants).

Concernant les disciplines :

- La communauté des astrophysiciens dans toutes ses composantes (jusqu'aux doctorants) a été très mobilisée.
- On constate également tant chez les EC que chez les chercheurs une surreprésentation des physiciens et des chimistes qui sont réputés avoir des cultures différentes quant au libre accès. Chaque fois que cela semblait significatif, une analyse discipline par discipline a été menée.
- La sous-représentation des sciences agronomiques et écologiques est peut-être partiellement liée à des différences entre la classification utilisée pour les statistiques et la manière dont les répondants se sont déclarés.

¹ <http://www.cnrs.fr/dist/z-outils/documents/STRATEGIE.pdf>

6 - Vous êtes :

	Total			EC			Chercheurs			Doctorants		
	Rép.	Psud (2012)	Tx rép.	Rép.	Psud (2012)	Tx rép.	Rép.	Psud (2012)	Tx rép.	Rép.	Psud (2012)	Tx rép.
1 - Mathématiques	18	245	7,35%	14	108	12,96%	3	24	12,50%	1	113	0,88%
2 - Physique	90	902	9,98%	44	134	32,84%	28	296	9,46%	14	472	2,97%
3 - Sciences terre, univers, espace	17	116	14,66%	10	57	17,54%	4	26	15,38%	2	33	6,06%
4 - Chimie	57	509	11,20%	41	150	27,33%	11	112	9,82%	4	247	1,62%
5 - Biologie, médecine et santé	99	1696	5,84%	48	327	14,68%	26	517	5,03%	8	852	0,94%
6 et 7 - SHS	34	404	8,42%	29	149	19,46%				5	255	1,96%
8 et 9 - Sciences ingénieur et STIC	56	879	6,37%	39	205	19,02%	13	185	7,03%	3	489	0,61%
10 - Sciences agro. et écolo.	5	276	1,81%	2	57	3,51%	2	83	2,41%	1	136	0,74%
Total	376	5027	7,48%	227	1187	19,12%	87	1243	7,00%	38	2597	1,46%

NB : chiffres de l' édition 2012 de *Paris-Sud en chiffres*

6.1 - Statut

	Effectifs	% Obs.
Enseignant-chercheur	227	60,40%
Chercheur (organisme de recherche)	87	23,10%
Doctorant	38	10,10%
Post-doctorant	8	2,10%
EC hospitalo-universitaire	8	2,10%
Personnel "autre"	7	1,90%
Praticien hospitalier	1	0,30%
Total	376	100%

6.2 - Etablissement employeur

	Effectifs	% Obs.
Université Paris-Sud	263	69,90%
Organisme de recherche	94	25%
Etablissement d'enseignement supérieur membre de Paris Saclay	6	1,60%
Autre établissement d'enseignement supérieur	6	1,60%
CHU Paris-Sud (Bicêtre, P. Brousse, A. Béclère, Gustave Roussy)	6	1,60%
Autre hôpital	1	0,30%
Total	376	100%

6.3 - Organisme de recherche

	Rép.	Psud (chiffres BM)	Tx rép.
CNRS	74	938	8%
INSERM	8	180	4%
INRIA	4	24	17%
CEA	3	87	3%
INRA	3	13	23%
Soleil	2	??	
Etablissement d'enseignement supérieur membre de Paris Saclay	6	73	8%
Autre établissement d'enseignement supérieur	6		
CHU Paris-Sud (Bicêtre, P. Brousse, A.Béclère, Gustave Roussy)	6	??	
Autre hôpital	1		
Roussy		3	
Institut Curie		9	

NB : les chiffres Paris-Sud concernant l'INRA sont sans-doute sous-estimé.

6.6 - Précisez le nom (sigle) de votre unité de recherche :

Voir annexe 1 du présent document

6.7 - Quelle est votre date de naissance ?

	Effectifs	% Obs.
Avant 1955	27	7,20%
De 1955 à 1964	84	22,30%
De 1965 à 1974	112	29,80%
De 1975 à 1984	103	27,40%
Après 1985	50	13,30%
Total	376	100%

Il ne semble pas que l'âge ait d'incidence notable sur la nature des réponses.

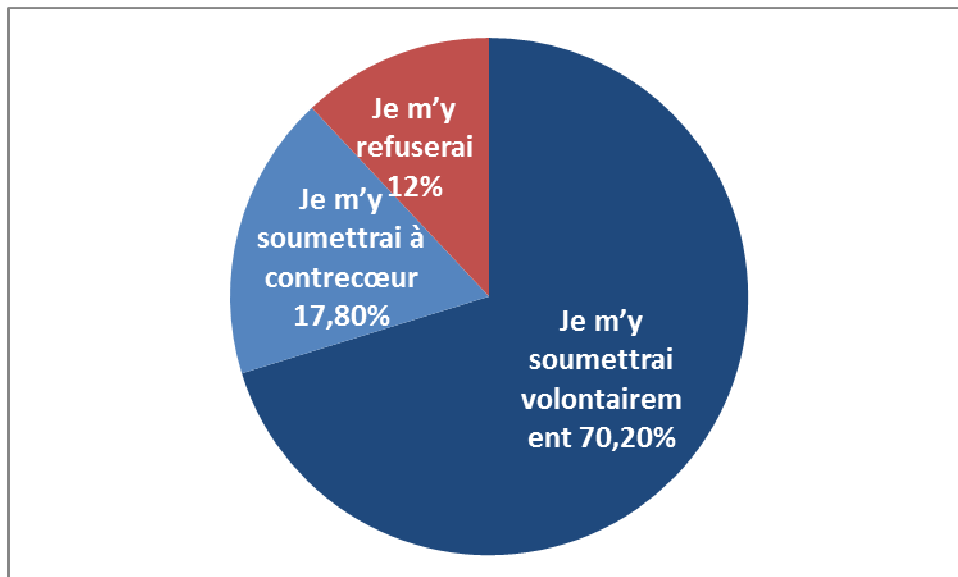
Profils

La question 4.3.3 **Avez-vous déjà déposé dans une archive ouverte qu'elle soit locale, nationale, thématique ou institutionnelle ?** détermine des profils qui rentrent dans l'analyse des premières réponses présentées.

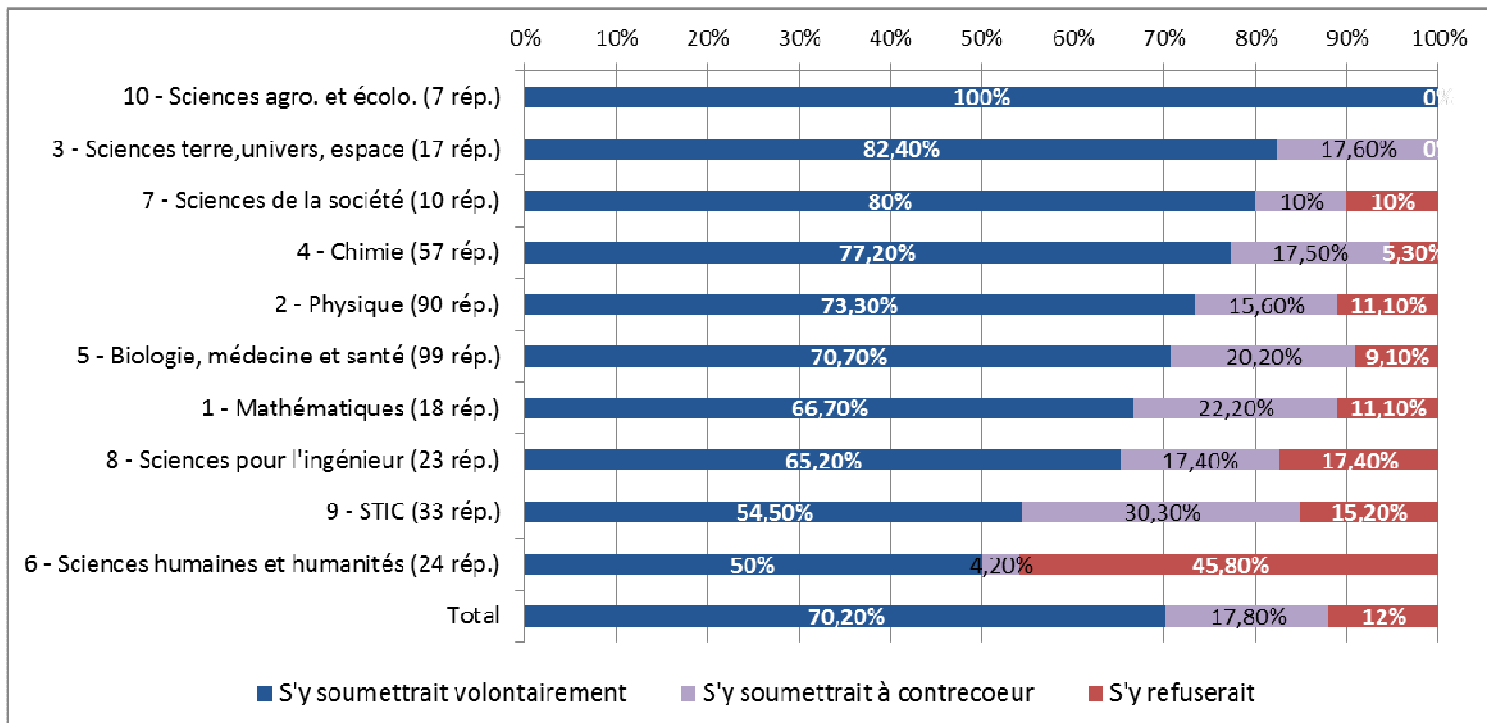
On parle de « **déposants pratiquants** » pour les personnes qui déposent seules, et de « **non pratiquants** » pour les personnes qui ne déposent pas (que ce soit directement ou par le biais de tiers).

Partie 5 - Projet de l'Université Paris-Sud

5.2 - En cas de mise en place d'un dépôt systématique et "obligatoire" sur l'Université Paris-Sud à des fins d'archivage systématique et de diffusion en libre accès chaque fois que possible, quelle serait votre réaction première ?



Réponses selon le département scientifique déclaré



Refus et craintes

On peut distinguer trois groupes parmi les 45 opposants explicites : 12 % des répondants selon le niveau de connaissance du libre accès et leurs pratiques de dépôt dans les archives ouvertes².

- 14 personnes (30 % des opposants) **bien informées** sur le libre accès, qui **pratiquent déjà le dépôt** dans une archive ouverte et qui **refusent le double travail** : c'est le cas du LRI soumis au dépôt systématique dans HAL-Inria, notamment (+ LMO, LCF).

C'est l'expression vive d'une crainte ou d'une remarque plus largement partagée.

→ L'opposition au projet pourrait disparaître si la réponse technique garantissait un travail de dépôt unique pour toutes les archives ouvertes visées.

- 11 personnes (25 % des opposants) qui **ne diffusent pas** en libre accès et qui **ignorent ce que sont les archives ouvertes** (« ne savent pas » ce que c'est et « ne déposent pas ») : c'est parmi eux que se rencontrent les plus réticents au principe même du libre accès et que se retrouvent 5 des 11 opposants chercheurs en sciences humaines.

→ Un effort de pédagogie est indispensable pour que la question puisse se reposer en toute connaissance de cause pour les personnes qui ignorent ce que sont les archives ouvertes.

- 20 personnes (44 % des opposants) qui se disent partiellement informées, ne déposent pas mais savent ce qu'est une archive ouverte.

Au-delà du refus de la charge (« usine à gaz », « pas mon rôle »,...), les explications dénotent certains doutes sur les contours du projet : certaines explicitations visent un **refus de diffusion et non de dépôt**, ou un **refus sur les données et non les publications** (c'est le cas des 6 autres opposants en SHS : « *Perdre le contrôle de ses données. Comportements malveillants de reprise des données de la part d'extérieurs* » (EST)).

→ Préciser les contours du projet :

- obligation de dépôt des publications et non obligation de diffusion en libre accès,
- libre accès des publications encouragé par l'existence même de l'outil et une position politique de promotion du libre accès, mais dans le respect du droit des auteurs quant à leur diffusion,
- dépôt des données permis et accompagné en articulation avec Paris Saclay Center for Data science (CDS)³ et en cohérence avec les attentes H2020 (plan de gestion) mais non obligatoire.

Quelques remarques plus isolées dans leur teneur :

- **Opposition de principe** « *Cette mise en pratique d'archivage devrait être à mon sens basée sur le volontariat de chacun et ne devrait pas être "obligatoire"* » (ISMO). « *Si c'est obligatoire, ma première réaction est de le refuser.* » (IEF).
- **Peur d'une utilisation excessive des statistiques à des fins d'évaluation** : crainte ? « *Un contrôle et un jugement de mon travail par la statistique* » (pratiquant, dépôt LPGP).

→ Préciser la position de l'Université sur l'évaluation individuelle et l'usage de la bibliométrie.

→ Il est fondamental de rappeler que l'enjeu du projet est le recueil et l'accès aux productions même de la recherche (texte intégral des publications voire données) et non simplement les références nécessaires à la construction d'indicateurs bibliométriques.

- **Opposition au principe du Libre accès (GRADES)**

² Cf. croisement avec question 4.3.3 (pratique OA) et dans une moindre mesure 4.2 et 4.1

³ <http://www.datascience-paris-saclay.fr/>

▪ **Crainte liée à un champ disciplinaire :** « *Les sciences humaines sont sous-représentées au sein de l'Université Paris-Sud. La diffusion de la production de recherche dans ces disciplines risque de ne pas être mise en valeur, ni même correctement identifiée au sein des publications des sciences dites dures. La visibilité sur le web ne me semble pas assurée pour les disciplines de sciences humaines dans un tel projet. Qui plus est, l'open access est encore peu pratiqué dans nombre de domaines relevant des sciences humaines. (...)* »

→ Contre-exemple de Liège où les articles les plus téléchargés sont les articles francophones de SHS.

Au-delà de ces différences on trouve un trait commun dans les 3 profils d'opposants : la crainte de la charge de travail, qui va parfois jusqu'au « ras le bol ».

- « *Encore une couche de bureaucratie, et beaucoup plus de travail sans des bénéfices claires pour moi-même.* » (ESE dans le groupe qui « ne connaît pas les OA »)
- « *C'est complètement inutile de dépenser du temps et de l'argent pour cela, l'université ferait mieux d'utiliser pour des postes de personnel administratif pour la recherche et l'enseignement, sans compter rendre les postes d'ATER.* » (LMO, dans 1^{re} groupe de pratiquant)

5.4 - Quelles craintes ce projet vous inspire-t-il ? Résultats de l'analyse des commentaires (texte libre)

	Chez les répondants se soumettrait à l'obligation	Chez les répondants se refuserait à l'obligation
Total des répondants	112	39
Doublon	34	12
Charges	29	11
Aucune [crainte] (sic)	21	
Outil inadapté	14	
Complexité	5	
Compétences et moyens absents	4	
Obligation (sans lien explicité avec charge)	5	4
Pb juridiques	3	
Pilotage et évaluation individuelle "cachée"	3	1
Plagiat	2	
Divers	9	

- 34 disent craindre (ou refuser) un travail en doublon

La critique du doublon recouvre plusieurs aspects :

- Le **refus légitime de ne pas faire deux fois la même chose** ;
- Le **conflit d'intérêt entre une logique disciplinaire internationale** considérée comme le meilleur garant de visibilité (ArXiv mais aussi Europe PMC) **et une logique institutionnelle** ;
- **L'incontournable articulation avec HAL** ; Bénéfice attendu ? « *Personnellement, aucun, puisque toutes mes publications sont déjà archivées dans HAL-INRIA. Je comprends cependant l'intérêt de cette démarche pour l'université.* » (LRI) « *Qu'aura t'il de mieux que HAL ? (...) rien de plus, mais du moins, moins bonne visibilité* » (LRI) ;
- Dans une moindre mesure l'articulation avec d'autres types d'outils à commencer par les réseaux sociaux (ResearchGate).

- **29 expriment une crainte ou un refus de la charge de travail** (sous forme de « temps », d'obligation, de « bureaucratie ») :

Crainte ? « *paperasse supplémentaire caractère obligatoire qui à terme donnera du travail bâclé et zéro visibilité* » (UMR8200) surtout chez les « *connaisseurs non déposant pratiquant* » « *on va encore nous faire perdre notre temps et venir après nous reprocher de ne pas produire assez* » (LCP) ou « *Je crains qu'il demande beaucoup de temps : à mettre en œuvre d'une part, puis à faire vivre (i.e. dépôt) pour chacun.* » (IAS).

→ Le temps à consacrer doit être réduit au strict nécessaire (cf. partie sur le rapport au temps page 39)

- **14 craignent le choix d'outils inadaptés et ou obsolètes et expriment une méfiance sur la capacité de l'Université à se donner les moyens de sa politique** dans la durée et à procéder à des choix techniques pertinents (image récurrente de l'usine à gaz) :
 - o « *Tout dépend s'il est construit de manière opérationnelle dans ce cas j'en attends du bien, ou bureaucratique dans ce cas ce sera encore une source de perte de temps et de production de données qui ne servent à rien* » (LAC).
 - o « *L'université a-t-elle les ressources et les compétences pour mettre en place un outil si ambitieux qui sera inutile si ce n'est pas bien fait et qui exige un suivi sur le long terme ?* » (GQE)
 - o « *Plateforme faite avec une technologie web dépassée, coût important* » (LPT)
- On relève aussi deux expressions d'une inquiétude quant au contrôle des personnes ou des données
 - o « *que des statistiques de publications soient faites sur des personnes (évaluation cachée de la production des chercheurs)* » (LIMSI) ;
 - o « *Je crains également que l'outil soit surtout adapté aux permanents (un thésard pourrait-il déposer ses scripts et garder dessus un droit de modification après son départ de l'université ?)* » (ESE).

→ Le dépôt dans le réservoir de Paris-Sud ne doit pas être exclusif de dépôts ailleurs accessibles par des extérieurs. Dans ce cas un lien vers la version mise à jour est souhaitable.

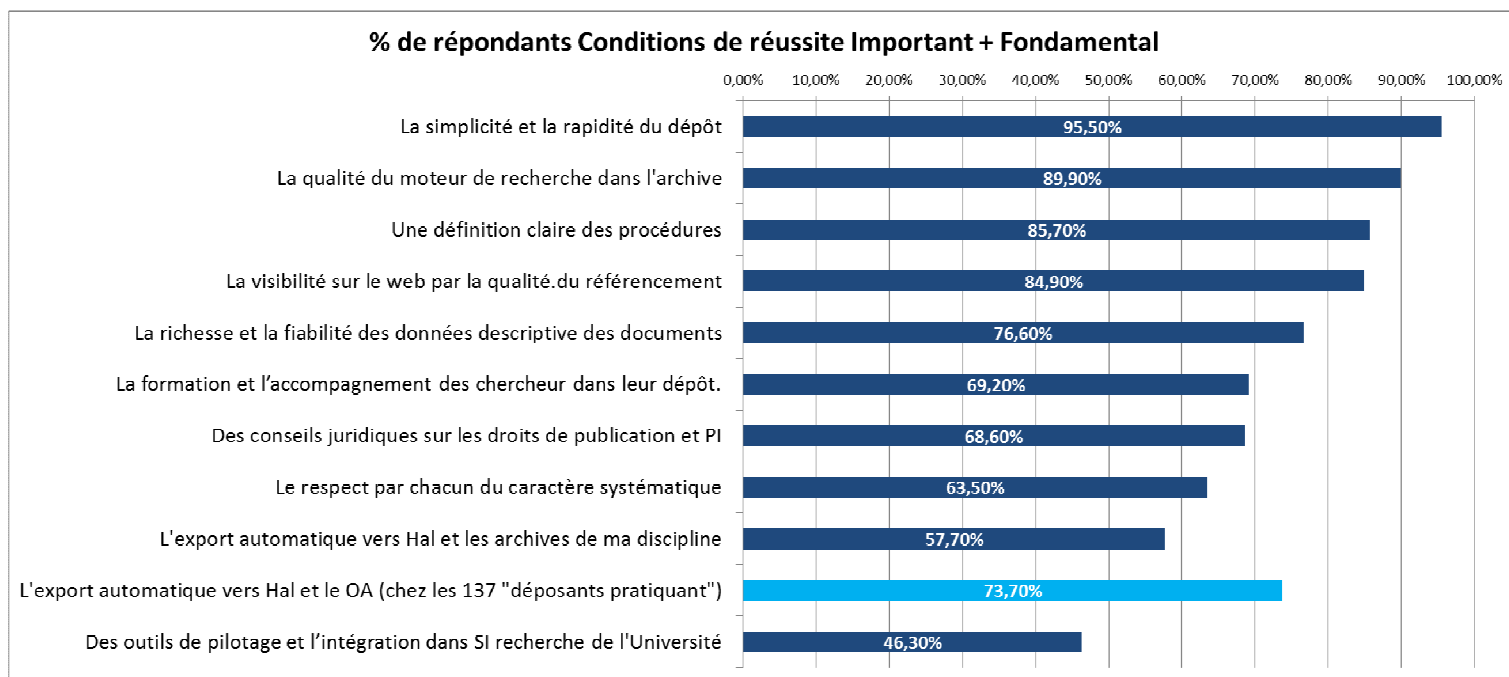
Les interrogations sont nombreuses : Crainte ? « De ne pas comprendre quoi va où comment pour qui. » (IEF).

19 commentaires expriment explicitement un **encouragement** « *bon courage pour ce chantier !* » (ICMMO).

Les craintes des personnes qui se soumettraient volontiers sont moins violentes dans leur expression que celles des personnes qui se soumettraient à contrecœur, mais de même nature et compensée par un bénéfice attendu supérieur.

Conditions de réussite

5.3 - Parmi les conditions suivantes pour la réussite d'un tel projet, lesquelles jugez-vous fondamentales, importantes ou secondaires ?



→ Est plébiscitée sans aucun conteste l'exigence de rapidité et de simplicité du dépôt

De nombreux commentaires renchérissent en la liant souvent à la réussite de l'obligation.

Aucune de nos propositions n'est majoritairement secondaire. Cependant **l'intégration dans le SI recherche** est celle qui laisse le plus indifférent (la seule jugée dans moins de la moitié des avis Fondamental + Important), sans doute car le pilotage concerne moins de monde.

L'articulation avec HAL est jugée très différemment selon l'expérience des archives ouvertes et cette articulation fait l'objet de la majorité relative des commentaires (avant même la charge de travail).

Attention l'export automatique vers HAL est considéré comme important ou fondamental par 73 % des « déposant pratiquants » alors que les autres ont privilégié « sans opinion ».

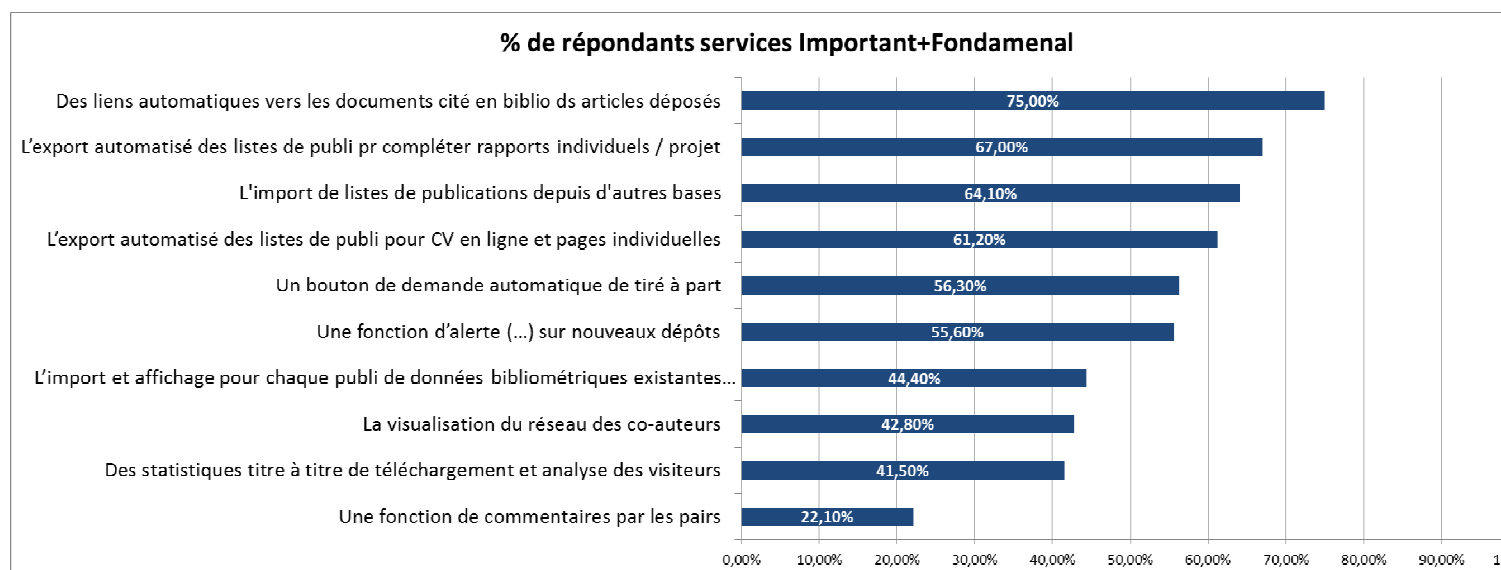
La clarté des procédures, la richesse des métadonnées, la formation et l'accompagnement et les conseils de nature juridiques sont jugés d'autant plus fondamentaux que les répondants s'éloignent de la pratique et de la connaissance des AO (archives ouvertes).

→ Les commentaires renforcent cette hiérarchie et rajoutent 2 points récurrents :

- L'indispensable cohérence et coordination entre les différentes tutelles ;
- L'articulation technique avec les sources / outils existants, ce qui est la traduction technique d'un refus du doublon et d'une exigence de simplicité.

Outre l'articulation avec les AO nationales (HAL) ou thématiques (ArXiv), deux commentaires soulèvent la question du périmètre Paris-Saclay qui semble plus pertinent.

5.5 - Parmi les services que peut rendre un tel réservoir, lesquels jugez-vous fondamentaux, importants ou secondaires ?



De manière générale la hiérarchie est déterminée par « l'importance » et non le caractère « fondamental » (contrairement à la question précédente) mais les **commentaires insistent sur le rôle clé de la valeur ajoutée réelle que l'outil doit apporter par rapport à l'existant pour avoir quelque chance de réussite.**

- Le service placé en tête (liens automatiques vers les documents cités en bibliographie des articles déposés) participe de la visibilité attendue et de l'insertion dans l'ensemble des ressources existantes où la fonction d'accès au document lui-même prime : en effet la consultation de la bibliographie des documents précédemment consultés est la démarche la plus pratiquée de recherche documentaire. Cette fonction n'existe pas en standard dans HAL.
- (cf. question 1.1 : démarche pratiquée souvent par 61,4 % des répondants + principalement par 17,3 % des répondants).
- Mettre en place des outils d'aide au formatage de la bibliographie dans le document pour garantir un rebond via au moins 3 canaux : le DOI⁴ (lien vers article publié sur site éditeur), BASE⁵ (version déposée en archives ouverte), Google Scholar (pour le restant).
- L'export de bibliographies pour un rapport, un projet, un CV, qui arrive en deuxième position dans la hiérarchie des attentes, n'a de sens et de « valeur ajoutée » que si le réservoir est exhaustif : ce service ne nécessite pas le dépôt du document lui-même qui doit cependant rester l'objectif principal du réservoir.

Ce commentaire résume bien les avis « *Le dépôt doit pouvoir se faire de façon simple et rapide à partir de bibtex. Il doit permettre de mettre à jour nos pages web automatiquement, éviter les enquêtes administratives, faciliter la rédaction du rapport de labo...* »(FAST) ... d'une personne qui déclare par ailleurs refuser de se soumettre à l'obligation et qui ne pratique pas les AO.

⁴ <http://dx.doi.org/>

⁵ <http://www.base-search.net/about/en/>

5.1 - Quels bénéfices attendez-vous d'un tel projet ? Résultats de l'analyse des commentaires (texte libre)

	Chez les répondants se soumettrait à l'obligation	Chez les répondants se refuserait à l'obligation
Visibilité	28	2
aucun [bénéfice] (sic)	15 (doublon)	13
Archivage	14	1
Accès simplifié/facilité à l'information	12	1
Attend des précisions sur le projet	7	2
Valeur du Libre accès	6	
Simplicité	5	
Repérage compétence	3	

Le bénéfice est défini comme suit par ordre d'occurrence dans les commentaires :

- **Visibilité externe accrue des chercheurs ou de l'université mais aussi visibilité interne** (28 commentaires) :
 - o « *Personnellement je n'en n'attends pas grand chose. Collectivement, pour l'université, j'en attend un gain de visibilité.* » (RITM) ;
 - o « *valorisation, connaissance, accès, diffusion - Contribution au rayonnement de notre Université* » (I2BC) ;
 - o « *Cela me paraît une très bonne idée. Cela permettra d'avoir accès aux compétences de chercheurs proches et de connaître le potentiel de l'université, le cas échéant d'en tirer profit (et d'en faire profiter les autres).* » (Chercheur CNRS ISMO).
- **Archivage pérenne** (14 occurrences) « *unifier et simplifier l'archivage au sein de l'université* » (CIAMS) « *sécurisation des données avec option de diffusion* » (UMR8200).
- **Accès simplifié à l'information** (12 occurrences) « *D'avoir accès à des documents qui ne me sont pas actuellement accessibles, et de faciliter mes recherches de documents* » (LPGP) i.e. articles écrits par collègues dans des revues auxquelles l'Université ne peut s'abonner.
- Une mise en œuvre des **valeurs du Libre accès** (7 occurrences) : « *meilleure diffusion d'une connaissance produite grâce aux deniers publics.* » (UMRS1180).

Question structurante pour la suite du projet : le dépôt à des fins d'archivage et de diffusion est-il une question administrative ou scientifique ?

« *La crainte que ce projet ne soit pas considéré "SCIENTIFIQUE" par certains. A l'heure actuelle, nous travaillons sur des projets de courte durée et nous nous rendons pas compte de l'importance de la gestion informatique à long terme, de la mise à disposition des données... Un mouvement de sensibilisation est nécessaire.* » (Lip(SYS)2)

Les commentaires des non pratiquants le dépôt tendent à assimiler la chose à un acte administratif de manière plus ou moins nuancée :

- o « *Que ce réservoir doivent être alimenté manuellement et qu'il soit source de travail administratif supplémentaire inutile* » (IEF) ;
- o « *Que les chercheurs soient libres de choisir ce qu'ils veulent faire de leurs travaux, de où ils les diffusent et de ne pas avoir encore une nouvelle forme de contrainte administrative (ce qui ne manque pas). MERCI DE NE PAS NOUS FAIRE PERDRE DU TEMPS DE RECHERCHE POUR REMPLIR VOS TABLEAUX EXCEL. C'EST UN TRAVAIL DE SECRETARIAT SCIENTIFIQUE* » (RITM).
- o « *ne pas ajouter de tâches administratives de "saisie informatique" qui font perdre déjà énormément de temps aux chercheurs mais ne dit pas que diffusion n'est pas mon boulot* » (IR4M).

→ Poser le principe que le dépôt et la diffusion sont un enjeu scientifique mais en organisant le service d'accompagnement pour que la charge soit minimale (cf. point sur la durée du dépôt dans le rapport au temps page 40).

Partie 4 - Pratiques de diffusion et libre accès

4.1 - Pratiques de diffusion

4.1.1 - Diffusez-vous votre production en libre accès ? (plusieurs réponses possible)

	Effectifs	% Obs.
Je ne diffuse pas en libre accès mais seulement par mail sur demande individuelle	(166) 192	51,10%
Sur un réseau social de chercheurs (74 occurrences ResearchGate)	76	20,20%
Sur le site de l'unité de recherche	75	19,90%
Dans une archive ouverte nationale, thématique ou locale	199 73 (+26) (*)	19,40%
Sur un site ou blog personnel	(225) 51	13,60%
Sur des sites d'éditeurs ou organisateur (congrès, société savante,...)	10	2,70%
Sur un site ou blog collectif de chercheurs	6	1,60%
Total	376	

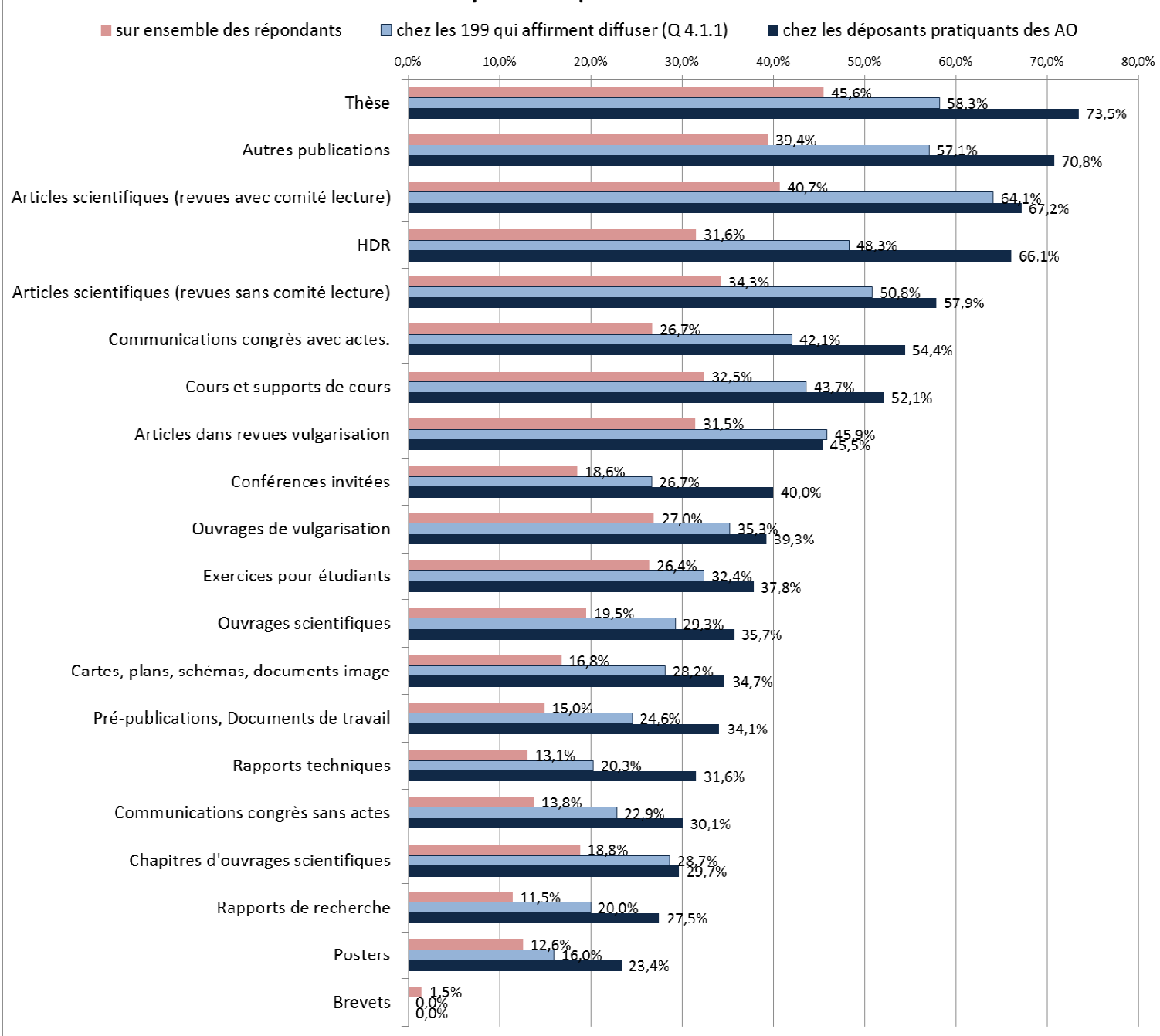
(*) 26 qui sans le dire ici le disent à la question 112 et sont capable de cité l'archive ouverte

L'acte de diffusion est une pratique volontariste de près de 60 % de la communauté : 199 + 26 personnes qui affirment « ne pas diffuser » à cette question mais qui déposent dans une AO selon les réponses à la question 4.3.3 (HAL et ArXiv).

1/3 des personnes qui diffusent volontairement le font par **au moins 2 canaux**.

Cependant ces chiffres sont à nuancer si on regarde les réponses à la question 4.3.8 qui demande le détail par type de document.

% de publiants qui disent diffuser



Même si on ne regarde que les types de documents les plus diffusés, on n'atteint pas les 50 % pour l'ensemble des répondants.

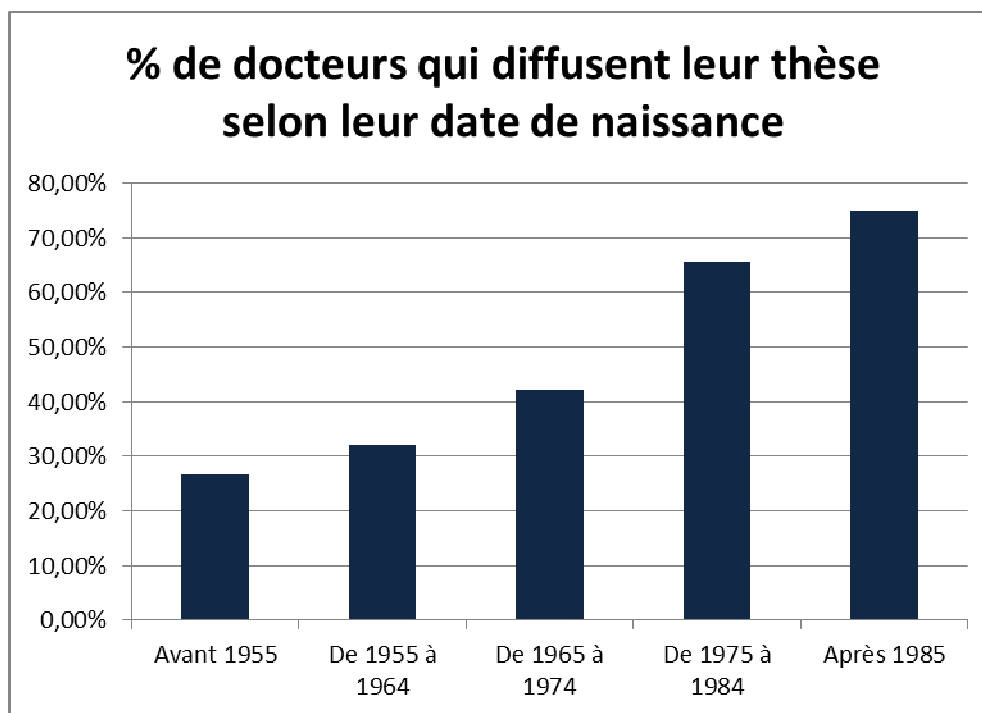
La différence pourrait s'expliquer ainsi : les répondants ont coché « je diffuse en libre accès » à la question 4.3.8 quand ils le font de manière relativement systématique, alors qu'ils auraient coché oui à la Question 4.1.1 y compris pour des diffusions plus occasionnelles ou quand ils le font exclusivement pour certains types de productions qui ne sont pas parmi les plus courants. Effectivement si on regarde les répondants de la question 4.3.8 qui diffusent **au moins un de leur type de productions, y compris leurs cours et/ou exercices**, on retrouve les 60 % de « diffuseurs », mais si on exclut les cours et/ou exercices on plafonne à 56 %.

Notamment tous les EC qui diffusent leur thèse ne diffusent pas leurs articles et réciproquement.

L'attention qui est portée à la diffusion des thèses peut s'expliquer par deux facteurs :

- La nécessité pour les jeunes chercheurs de se faire connaître et de valoriser leur travail au-delà du seul cercle académique

- L'existence d'une infrastructure (TEL/HAL et thèses.fr) et d'une organisation (l'obligation de dépôt sous format électronique et le RDV afférent à la BU) qui permet à la fois la conservation de la thèse et de décider de sa politique de diffusion.



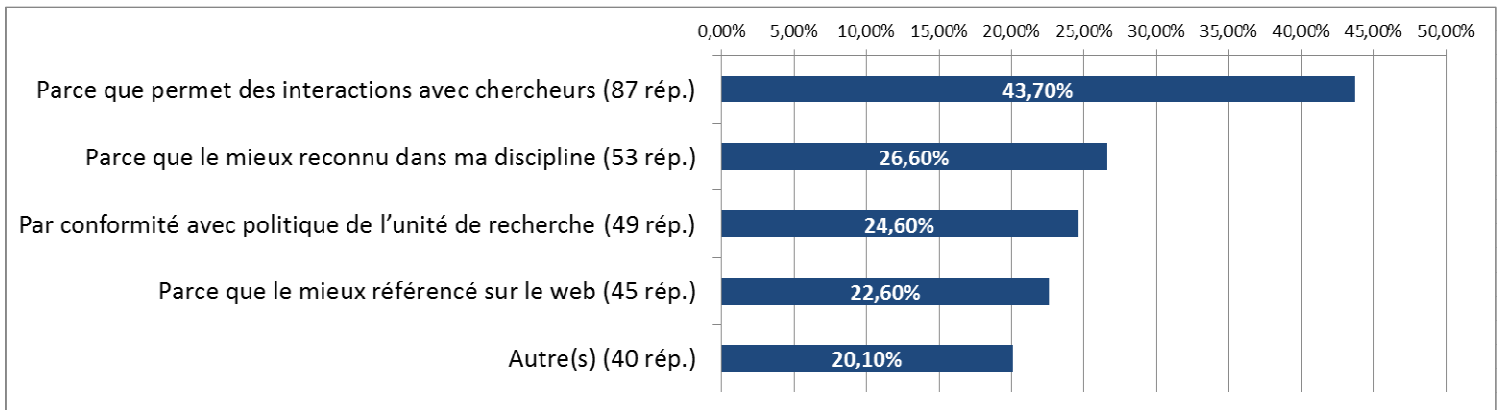
Il faut cependant garder à l'esprit qu'à de rares exceptions près la thèse est unique dans une carrière et que, quelle que soit sa qualité scientifique, pour certaines disciplines, elle perd une partie de son intérêt avec le temps : les enjeux de diffusion en terme scientifique ou d'image pour le chercheurs ne sont donc pas les mêmes pour un jeune chercheur dont c'est la principale production ou un chercheur avancé dans sa carrière qui a depuis publié bien d'autres choses.

→ Une infrastructure et une organisation autour d'un dépôt systématique même quand elles concernent la conservation est un facteur de développement du libre accès si la possibilité de diffusion est intégrée au workflow.

Les bon taux de « autres publications » se justifient par les exemples donnés, qui s'adresse majoritairement au grand public : billets de blog, documents de vulgarisation, notes de lecture

Les questions suivantes s'adressent aux 199 qui disent diffuser

4.1.3 - Selon quel(s) critère(s) décidez-vous du site sur lequel vous diffusez vos travaux ? (plusieurs réponses possibles)



Si les personnes qui privilégient l'interaction utilisent les réseaux sociaux plus que les autres, elles peuvent aussi choisir les archives ouvertes (qui peuvent impliquer des commentaires sur les preprints (ArXiv)) ou les blogs personnels).

Les **deux autres motivations majeures explicitées dans les commentaires sont la simplicité d'une part et la maîtrise (des données, de la pérennité) d'autre part** : ces critères peuvent entraîner des choix différents mais **jouent surtout en faveur du site web personnel** : « *Par facilité d'utilisation et en évitant les dépôts qui appartiennent à une entreprise commerciale* » (IMNC).

On trouve aussi un argument plus ciblé en faveur du blog : la volonté de toucher un plus large public.

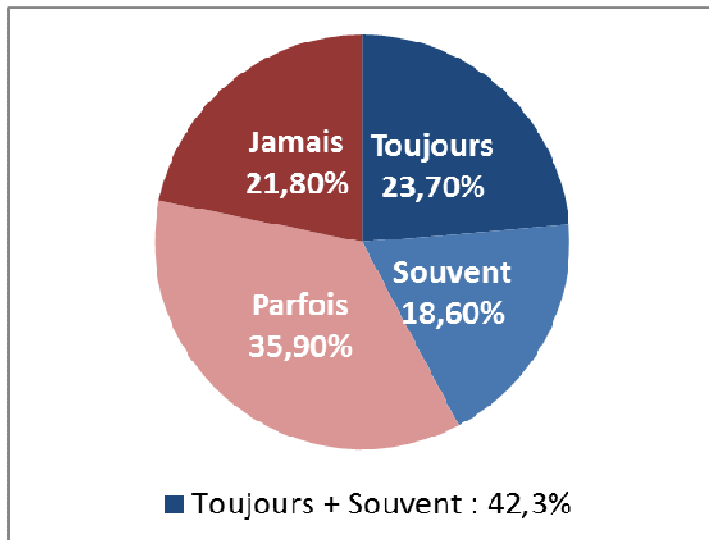
Les **utilisateurs des réseaux sociaux ne sont pas toujours convaincus** « *par le bouche à oreille de mes collègues, mais sans grande conviction sur son intérêt* ».

- ➔ La fonction de « commentaires par les pairs » arrive bonne dernière des fonctionnalités attendues d'un réservoir à Paris-Sud : elle ne devrait donc pas être implémentée mais il est nécessaire de permettre facilement et simplement aux chercheurs actifs sur ResearchGate d'alimenter leur bibliographie depuis le réservoir. Celui-ci répond à l'exigence de conservation et à la maîtrise des données (contrairement aux réseaux sociaux) et garantit dans le temps l'accès à la version déposée (notamment via une url pérenne).

Le rapport des chercheurs au droit d'auteur

Un impensé ou un angle mort de la conscience de soi du chercheur

2.1.5 - Lorsque vous publiez, lisez-vous le contrat que vous signez pour savoir qui détient les droits de diffusion sur votre travail (publications et éventuellement données) et les droits que vous conservez ?



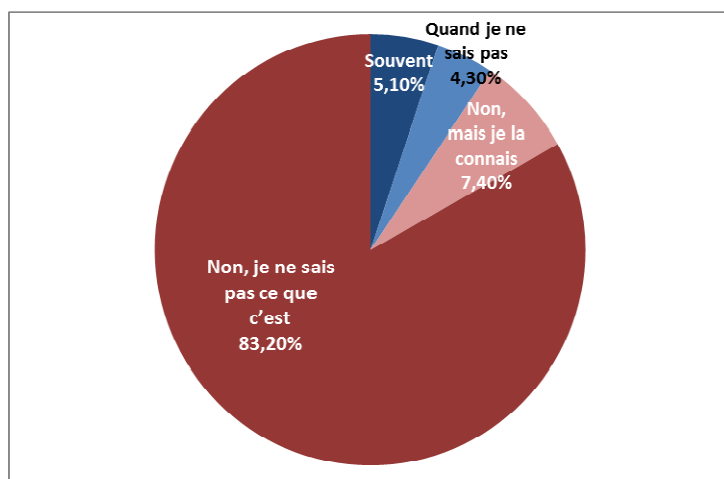
La pratique du dépôt dans une AO ne modifie pas cette répartition, sauf peut-être la pratique du dépôt systématique (du fait du mandat INRIA) qui fait chuter les « jamais » à 9 % pour les STIC.

Les lecteurs les plus systématiques (souvent et toujours) sont les répondants mathématiciens 61 % (vs 42 % en moyenne), et en sciences humaines et humanités (juristes comme « économistes »).

Cette indifférence relative se retrouve lors de l'acte de dépôt dans une AO.

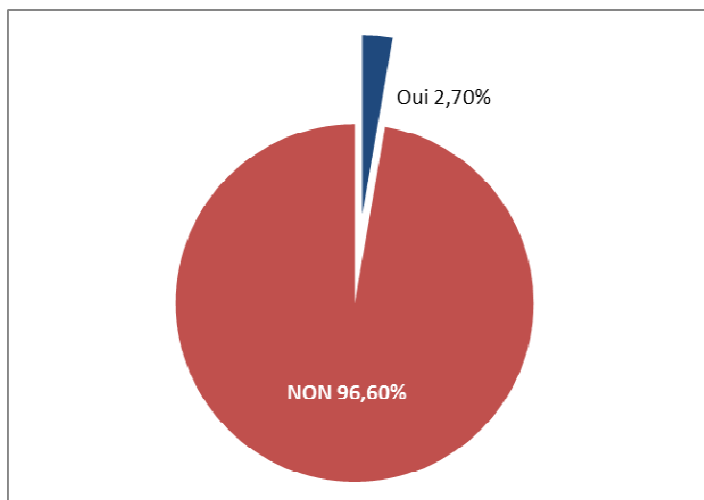
4.1.4.1 - Vérifiez-vous dans la base Sherpa Romeo⁶ ce que la revue vous autorise (choix de la version et délai de diffusion après publication ou embargo) ?

NB : il s'agit d'une base qui permet de connaître, revue par revue, la marge de manœuvre laissée à l'auteur dans le contrat type en termes de dépôt et de diffusion



⁶ <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/>

2.1.6 - Avez-vous déjà modifié le contrat de cession de droits qui vous est proposé par l'éditeur ?



La conscience plus ou moins claire de l'importance du droit s'accompagne d'une grande « passivité » ou d'un sentiment d'impuissance dans une relation où le contrat est considéré comme à prendre ou à laisser, contrairement à sa nature juridique intrinsèque d'un accord entre les parties.

Sur les 8 modifications explicités (Question 2.1.7) seules 4 portent sur des enjeux de diffusion et émanent toutes des sciences dures et non de juristes : « *Copyright conservé par les auteurs* » (LVTA), « *Je fournis le texte en pdf non modifiable par l'éditeur. Je redistribue sur notre site web la publication librement.* » (CSNSM) « *Open access pour des publications reliées aux données du LHC* ».

L'exemple du LHC souligne le rôle potentiellement moteur des exigences posées par les politiques publiques.

Les 4 autres modifications sont liées à des contrats pour des ouvrages (montant de droits ou à valoir).

Le droit d'auteur est une des reconnaissances du travail intellectuel fourni mais la diffusion de ce travail est quasi entièrement abandonnée à des intérêts privés. Or si l'édition est un métier à part entière, qui mérite rétribution, la valeur scientifique d'une revue dépend entièrement des chercheurs (auteur / relecteur / comité de rédaction) qui n'exploitent pas cette position incontournable.

La situation est encore moins claire concernant les droits de diffusion des données de la recherche. Il y a plus de 30 % de « sans opinion » sur l'affirmation « archiver, signaler, et rendre accessibles les données de la recherche dans ma discipline est impossible pour des raisons juridiques (Question 4.2.3).

- Donner des grilles de lecture sur les points fondamentaux quant aux droits laissés à l'auteur
- Fiche pratique sur *Sherpa/romeo*
- Fournir des outils et des formulations pour modifier les contrats de cession de droit : cf. projet BSN de proposer des préformulations que les chercheurs pourraient demander à intégrer au contrat standard, à l'image de l' « addendum to publication agreement »⁷ proposé par SPARC
- Valoriser les exemples de demandes de modification réussies
- L'Université envisage-t-elle une démarche institutionnelle pour lutter contre la cession exclusive des droits, à l'exemple d'Harvard⁸, qui a établi une licence globale sur les futures publications qui a pour objet de retenir les droits d'archivage par défaut (afin que les auteurs puissent arguer de leur obligation et de leur impossibilité à céder ce qu'ils ne détiennent pas) puis de les rétrocéder aux auteurs, ou plus modestement, à l'image du CIRAD qui demande à ses chercheurs de signer une cession de droits non-exclusive⁹ ?

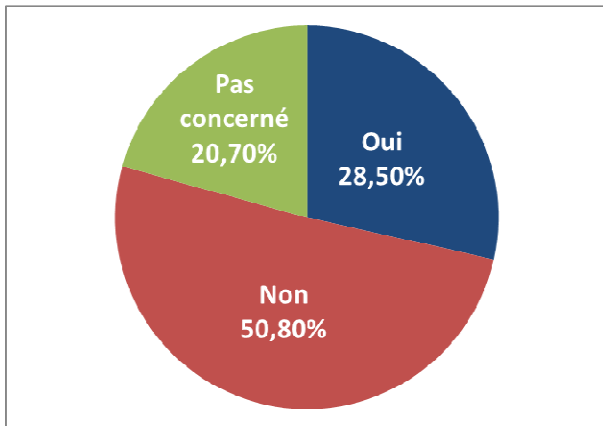
⁷ http://www.sparc.arl.org/sites/default/files/Access-Reuse_Addendum.pdf

⁸ https://osc.hul.harvard.edu/authors/policy_guide

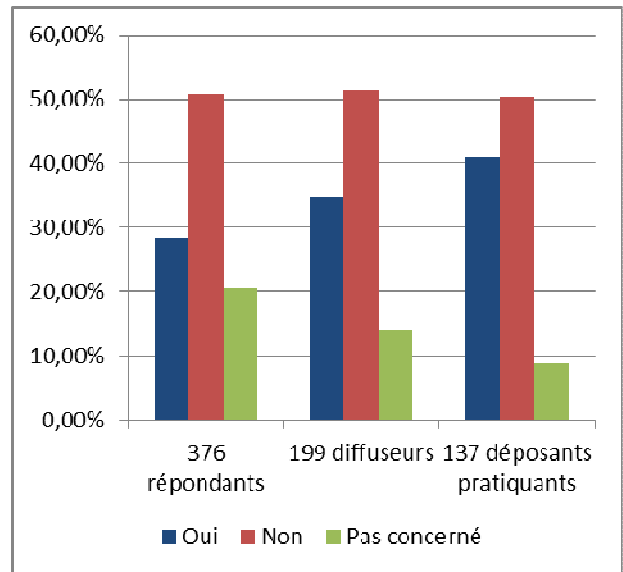
⁹ <http://coop-ist.cirad.fr/aide-a-la-publication/publier-et-diffuser/protéger-vos-droits-d-auteurs/4-négociez-un-addenda-avec-votre-editeur>

4.1.4.2 - Lorsque vous diffusez un article demandez-vous l'accord de vos co-auteurs ?

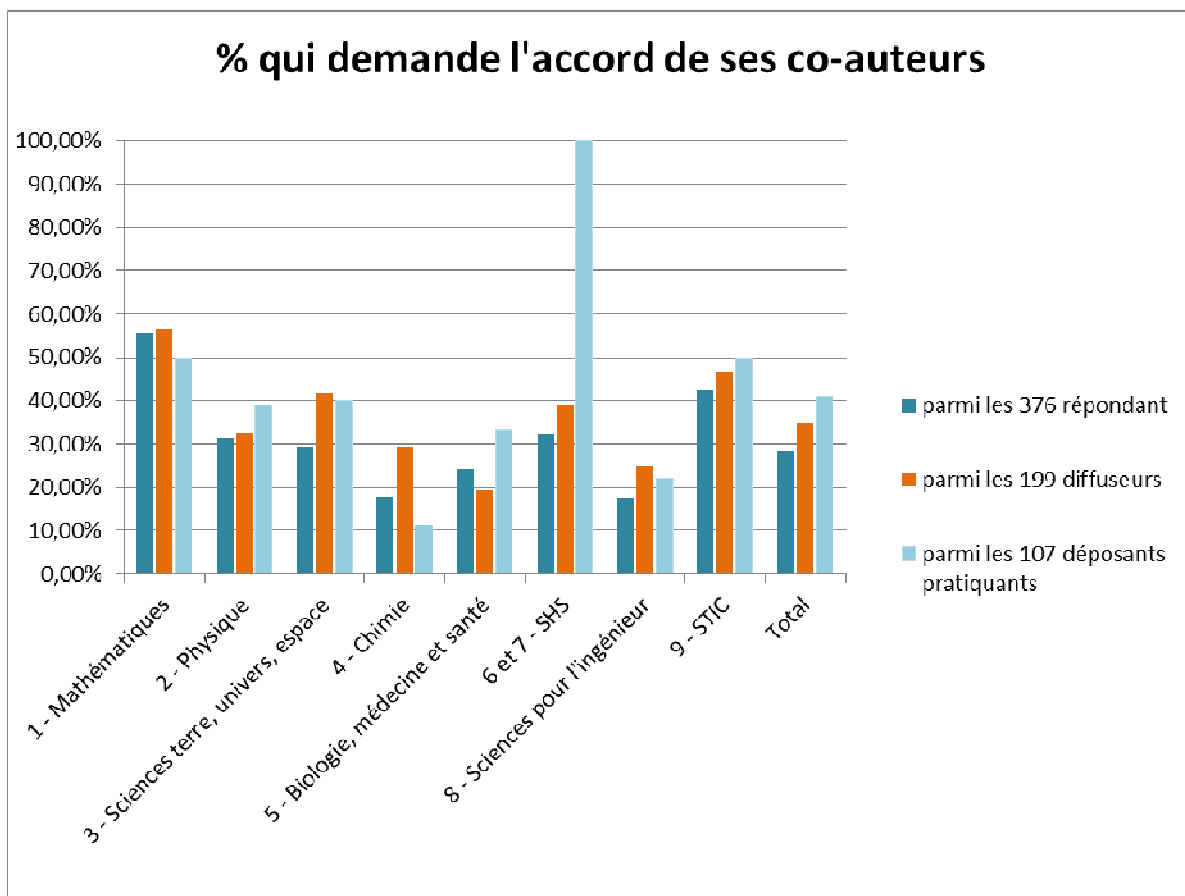
Sur les 376 répondants



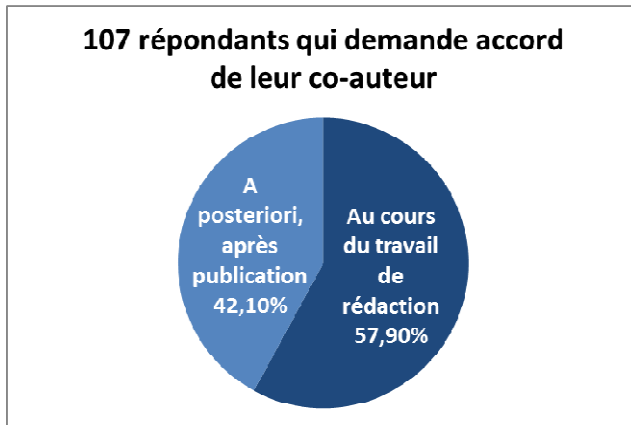
Détail selon les pratiques de diffusion et de dépôt



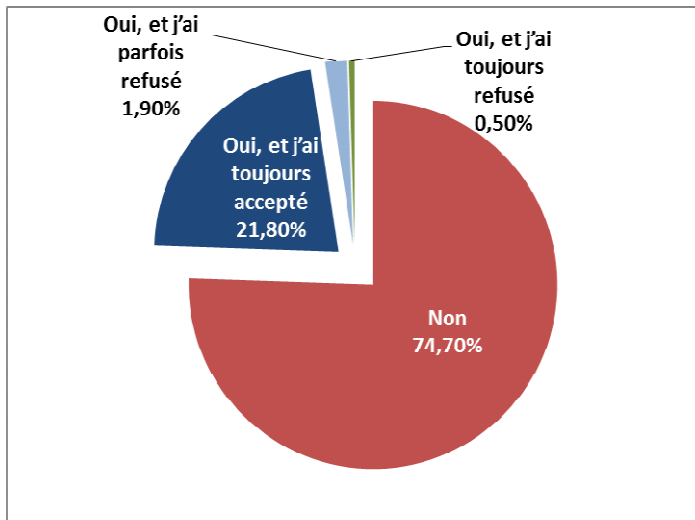
La moitié des répondants ignorent les droits de leurs co-auteurs (cf. pourcentage de non), même chez les 199 qui diffusent activement et les 137 déposants pratiquants : la proportion qui sollicite leurs co-auteurs augmente légèrement au détriment des « pas concernés », qui peut donc s'interpréter moins comme « je n'ai pas de co-auteur » que « je ne me sens pas concerné ».



4.1.4.2 - Quand demandez-vous l'accord de vos co-auteurs ?



4.3.1 - Avez-vous déjà été sollicité par des co-auteurs pour autoriser le dépôt d'une publication dans une archive ouverte qu'elle soit locale, nationale, thématique ou institutionnelle ?

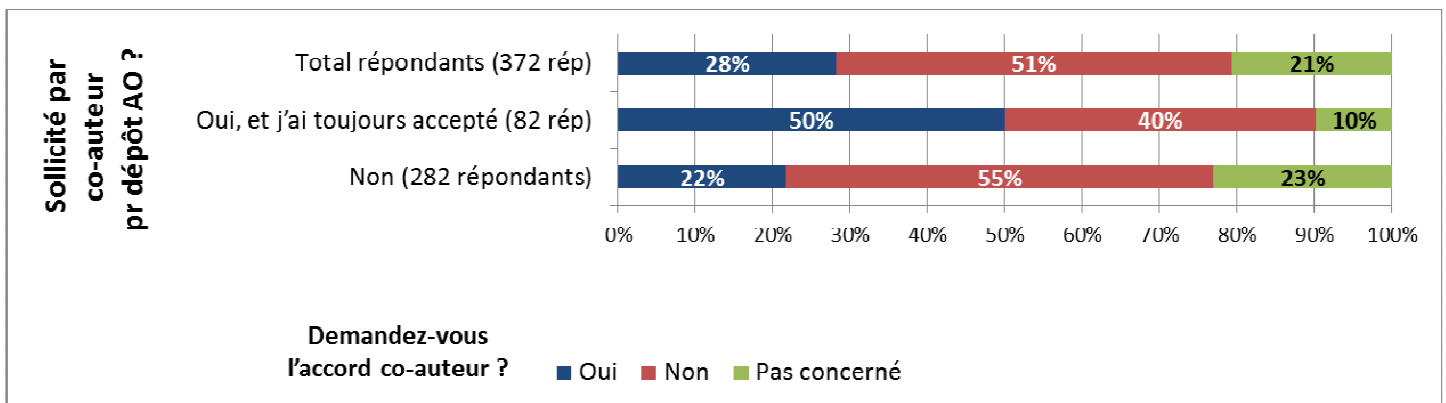


Il n'y a aucune volonté de non diffusion.

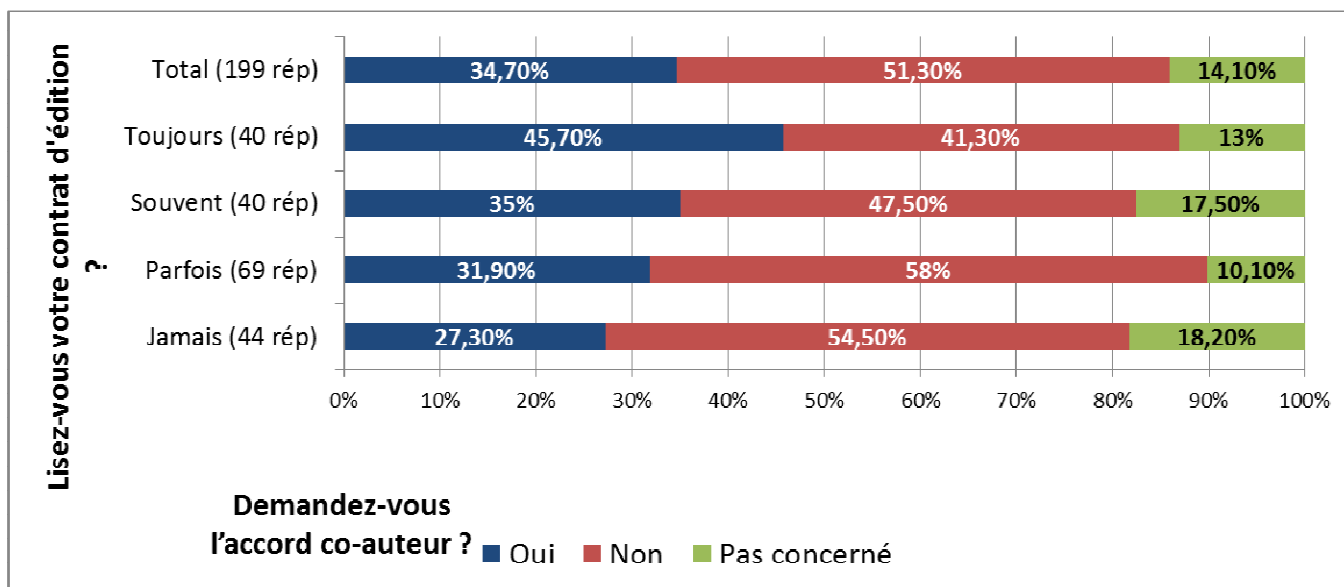
Les chercheurs sont peu sollicités par leurs collègues.

Le respect des droits de ses co-auteurs est en relation directe avec la conscience de ses propres droits

- Les chercheurs qui sollicitent leurs co-auteurs sont aussi ceux qui sont les plus sollicités par eux participant d'une conscience réciproque.



- Les personnes qui sollicitent leurs co-auteurs sont beaucoup plus nombreuses parmi les lecteurs de leur propre contrat lors de la publication.

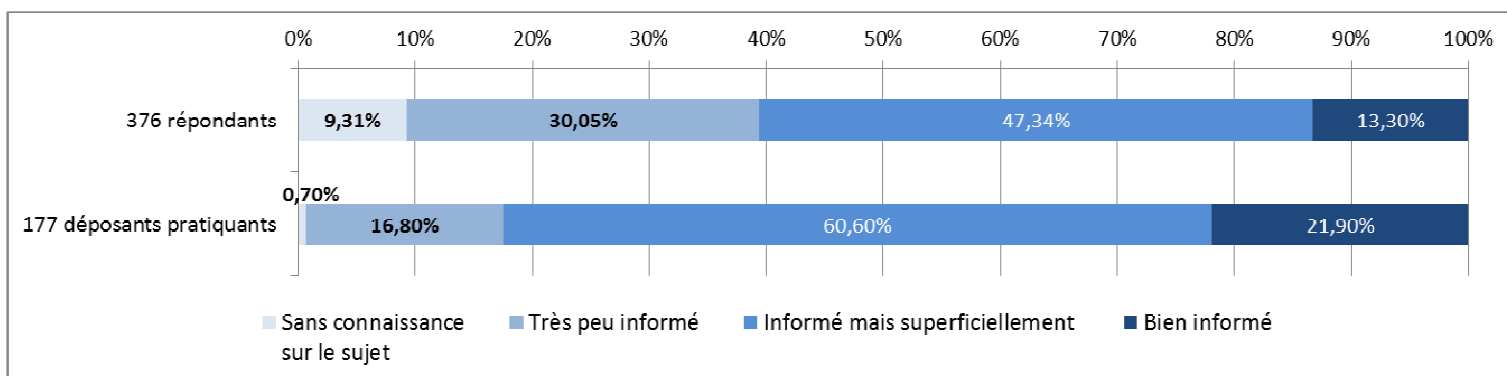


Position de l'UPMC de ne pas demander l'accord des co-auteurs, car cela est impossible en science.

Alors même que c'est la position d'auteur/publiant qui détermine pour une large part le statut de chercheur, la relation entre le principe du droit moral et sa mise en œuvre effective semble rester un angle mort : cela tient aussi à la manière dont le chercheur pense et revendique ou non son rôle de diffuseur de savoir.

4.2 - Perception des enjeux du libre accès

4.2.1 - Vous considérez-vous informé sur les archives ouvertes et le mouvement du libre accès (open access) aux productions de la recherche ?

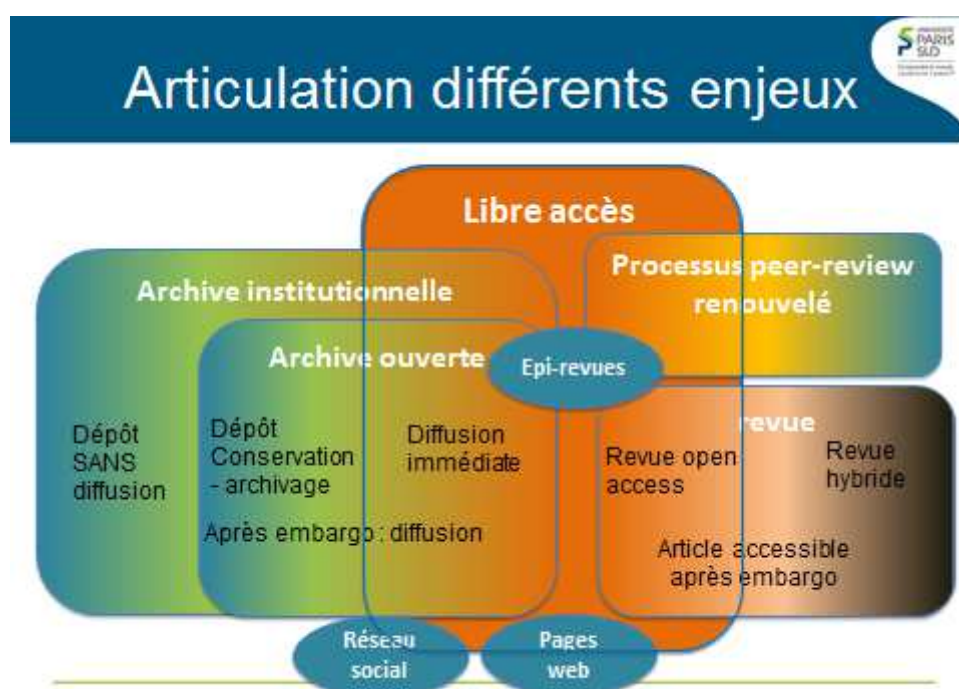


Si le sujet n'est plus confidentiel, seule une petite minorité de 13 % se considère comme bien informée

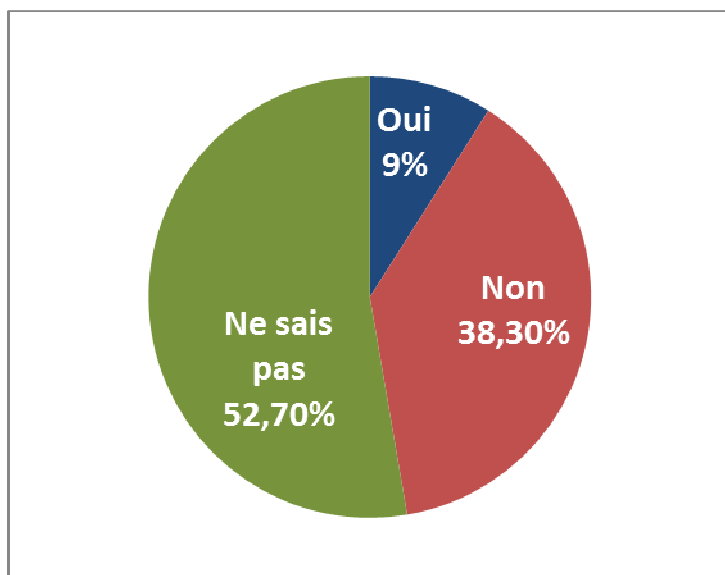
Les déposants pratiquants ne se sentent pas forcément « bien informés » (1/5^e) : ils sont aussi demandeurs d'informations puisque 60 % d'entre eux s'estiment informés superficiellement.

- Il appartient au SCD d'élaborer (avec d'autres intervenants si besoin) et de mettre à disposition des fiches pratiques.
- Définir les objectifs du groupe de travail : portera-t-il sur le libre accès (quid de la dimension de conservation du projet) ou sur le projet d'archives ouvertes ?

Articulation des différents enjeux du projet



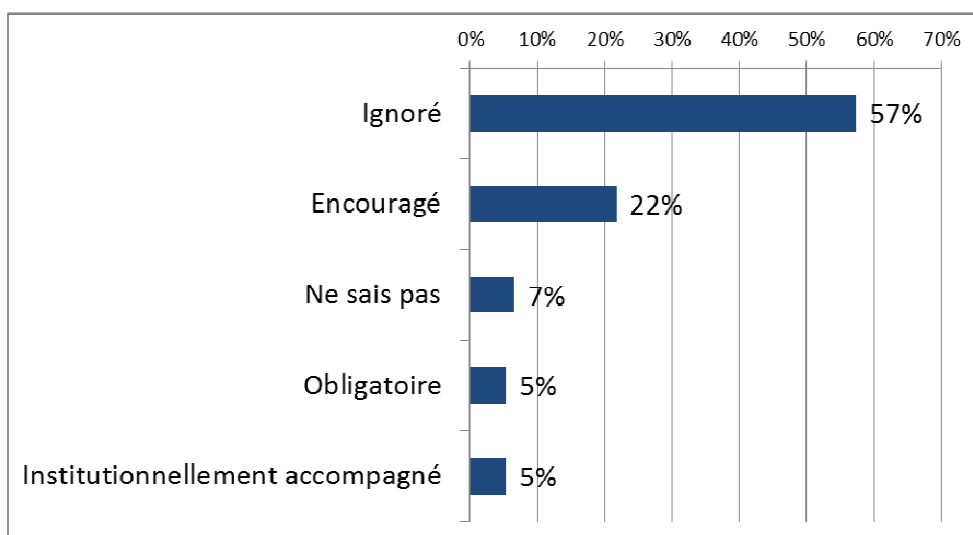
4.2.2 - Votre équipe/unité de recherche participe-t-elle à des projets et reçoit-elle des financements qui exigent la diffusion en libre accès des publications qui en découlent ?



L'effet levier des exigences de publication en libre accès des organismes de financement est peu ressenti : alors qu'il s'est généralisé dans le monde anglo-saxon, il reste très théorique en France sauf pour les financements européens, qui, de l'expérimentation dans le cadre du 7^e PCRD, est passé à une exigence systématique dans H2020.

4.3 - Archives ouvertes

4.3.2 - Dans votre unité de recherche, le dépôt dans une archive ouverte (locale, nationale, thématique,...) est



NB : Les « ne sais pas » sont issus des commentaires liés au choix « Autre » ; par ailleurs dans ces commentaires, quatre répondants font état d'un débat au sein du labo (ESE), deux précisent que le dépôt est systématique (LPS).

La question n'est majoritairement pas traitée au niveau des unités de recherche alors que cela semble être le niveau où l'impossibilité d'accéder à des articles publiés par des collègues ayant quitté le laboratoire dans des titres absents des abonnements de l'Université, est le plus problématique.

Le flou institutionnel est réel à ce niveau puisqu'il peut y avoir des réponses différentes et contradictoires (ignoré / encouragé) pour un même laboratoire.

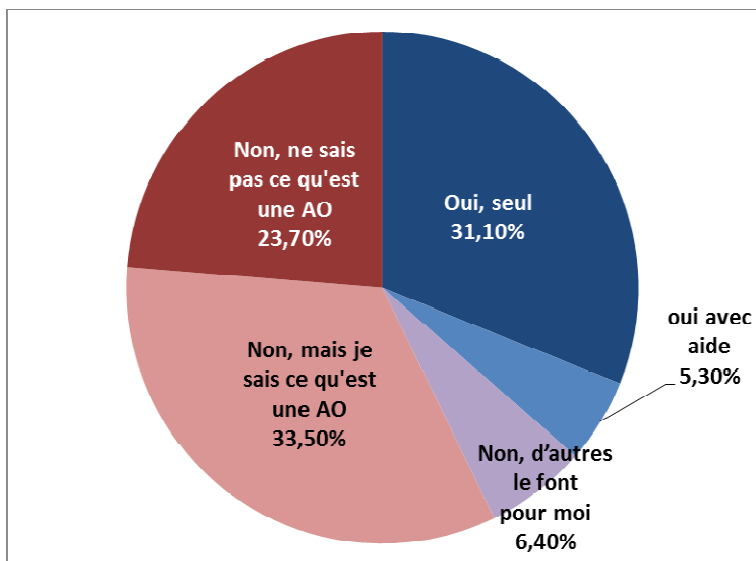
Labos	Autre	Encouragé	Ignoré	Institutionnellement accompagné	Obligatoire	Total général
CIAMS	2	6	6	1		15
ESE	4	2	4			10
FAST	1	1	5			7
GEOPS			5	1		6
HP	1	1	1	1		4
I2BC	3	1	10			14
IAS		1	5			6
IEF			16			16
IMNC	1	1	1			3
IPNO		4	2	1		7
ISMO	5	3	15			23
L2S		1	1	1	1	4
LAC		2	2			4
LCP	1	4	13	1		19
LIMSI		2	3		1	6
LMO		13		4	1	18
LPS	3	5	9			17
LPTMS		3		1	1	5
LRI		10		2	8	20
LURPA			1		5	6
RITM	4	2	10			16
UMRS		1	2	1		4
UMRS1184		1	1			2
unicog		1	1			2

Si la question ne peut absolument pas avancer sans les chercheurs, le niveau institutionnel de l'établissement semble plus à même d'assurer une infrastructure et l'énoncé d'une politique claire. La question Paris-Sud / Paris-Saclay a été soulevée dans les commentaires.

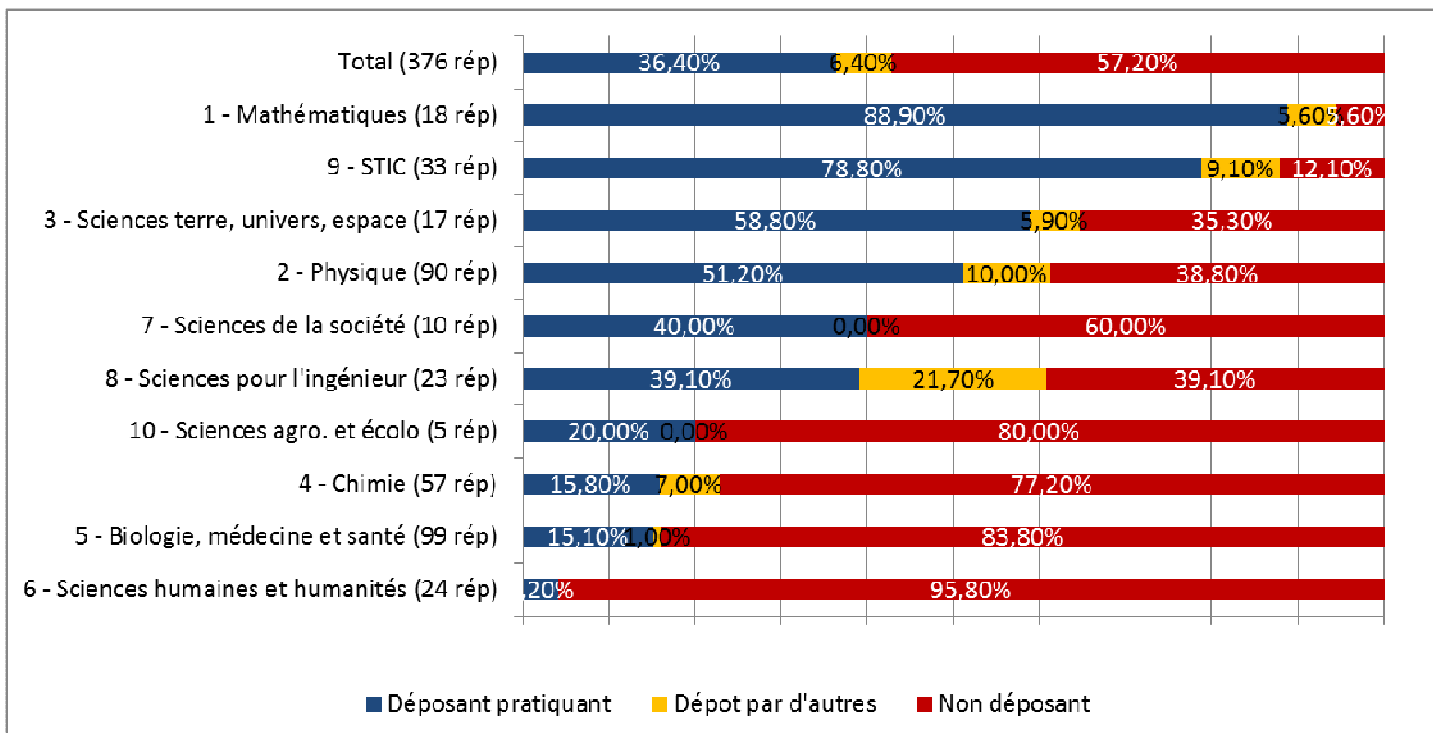
Au sein de Paris-Saclay il existe déjà des politiques différentes (obligation dépôt Inria, dépôt quasi exhaustif IOGS, sinon pas de politique explicitée même si chacun des établissements dispose d'un portail HAL, sauf Paris-Sud et Evry)

→ Proposition d'une infrastructure technique légère qui assure une visibilité Paris-Saclay (a priori un portail ou une collection HAL qui « tamponnerait » automatiquement les publications des portails HAL des établissements constitutifs de la COMUE (une unité de recherche peut-elle appartenir à plusieurs départements Paris Saclay ?) : c'est le plus simple à mettre en place pour répondre aux seuls objectifs de visibilité. Cela n'empêche pas Paris-Sud d'avoir une politique plus volontariste comme l'a l'INRIA en mettant en place un mandat « dépôt obligatoire » dans un outil partiellement distinct (au moins pour gérer les dépôts sans diffusion, par exemple la GED du portail Sharepoint retenue dans le cadre de deux projets du SDN) potentiellement mutualisable à tous les membres de Paris-Saclay.

4.3.3 - Avez-vous déjà déposé dans une archive ouverte qu'elle soit locale, nationale, thématique ou institutionnelle ?



Si le dépôt dans une archive ouverte n'est pas un acte rare, il est loin d'être généralisé puisque 1/3 des répondants non seulement ne le font pas mais ne savent pas ce qu'est une archive ouverte, avec de très grandes disparités selon les disciplines



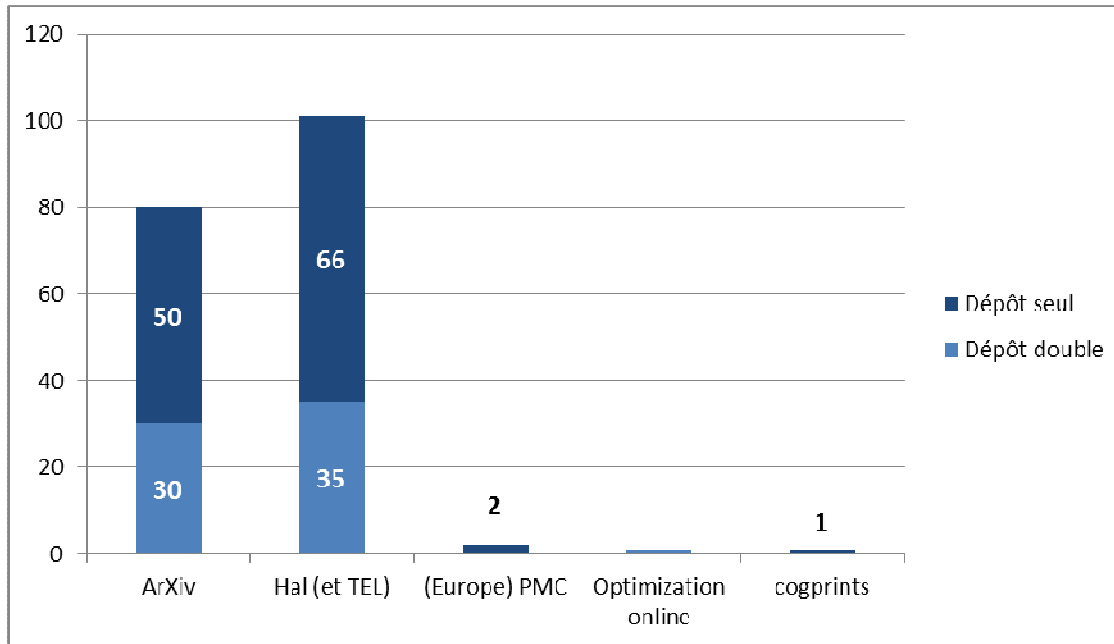
« Dans ma communauté les gens ne vont pas chercher l'information dans ce genre d'archives » (ESE) Elle utilise sans doute Google Scholar qui exploite largement ces archives dans les réponses fournies.

4.3.4 - Précisez qui (personnel de l'unité de recherche, co-auteur, collègue, secrétaire, documentalistes...) : 42 répondants

20 co-auteurs, 14 personnels unité, 7 collègues,

Il s'agit donc bien très majoritairement d'un acte de chercheur.

4.3.7.1 - Dans quelle(s) archive(s) ouverte(s) ?



Trois archives ouvertes s'imposent :

- [ArXiv](#) qui fonctionne sur une légitimité thématique et scientifique, archive initialement construite autour des preprints qui étaient de tradition dans les disciplines d'origine. Le lien par le DOI après publication n'est pas toujours complété, mais au moins pour les articles des disciplines cœur le lien vers la base bibliographique de la NASA (ADS) assure le rebond vers la version publiée.
- [PubMedCentral](#) (et son pendant [européen](#)), qui s'articule avec une base bibliographique internationale sans équivalent et incontournable dans la communauté de la biologie et de la santé, PubMed (cf. réponses à la question partie 1) ; mais sa logique de constitution est différente car elle est essentiellement alimentée par les revues elles-mêmes (en libre accès, hybride, ou en libre accès à l'issue d'une période d'embargo) : les « participating publishers » ; même la base européenne permet le [dépôt direct](#)¹⁰.
- HAL, plateforme pluridisciplinaire, commune à tout l'ESR à forte visibilité internationale, avec un pilotage qui associe depuis la nouvelle convention de 2013 les universités et les établissements d'enseignement supérieur aux organismes de recherche.¹¹

→ Respect des pratiques et des outils existants dans les communautés

→ Promouvoir les outils et les motivations propres à chaque discipline

4.3.7.4 - Selon quels critères sélectionnez-vous ce que vous déposez dans une archive ouverte ?

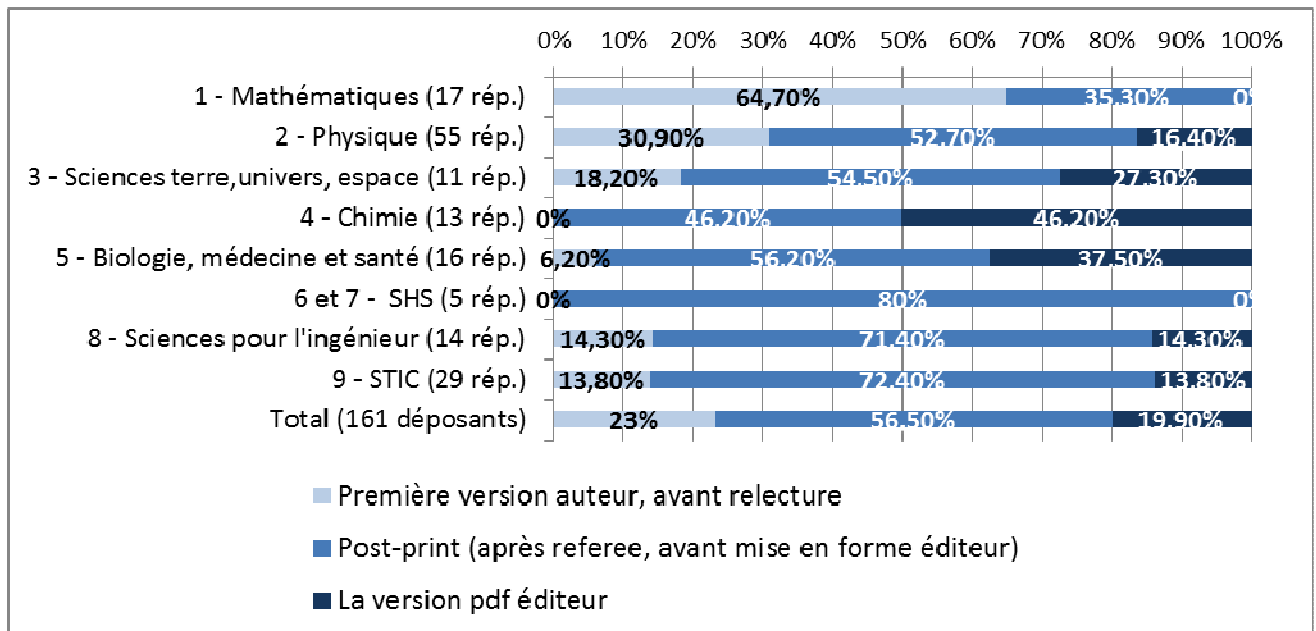
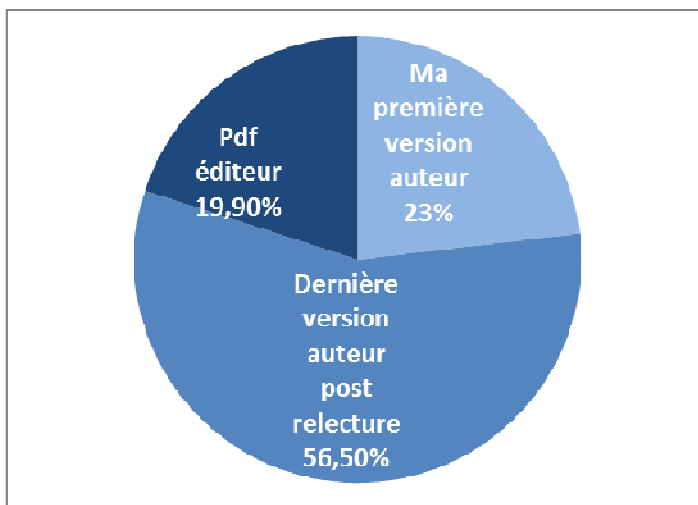
Très peu de personnes ont répondu à cette question ouverte facultative, ce qui est significatif. Les avis sont très divergents ; la seule position qui émerge résulte du caractère obligatoire du dépôt qui concerne certaines unités (INRIA).

¹⁰ Cf. schéma d'alimentation : http://europepmc.org/docs/Information_poster_Europe_PMC_OA_routes.pdf

¹¹ http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/IMG/pdf/Convention_HAL_AO_26-03-2013.pdf

Dépôt exhaustif	12
Sélection thématique	4
Articles publiés	3
Sélection qualitative	3
Articles acceptés pour publication	3
Choix co-auteurs	2
Pour prendre date	1
Si le temps	1
Thèse	1

122. - Quelle version déposez-vous majoritairement ?

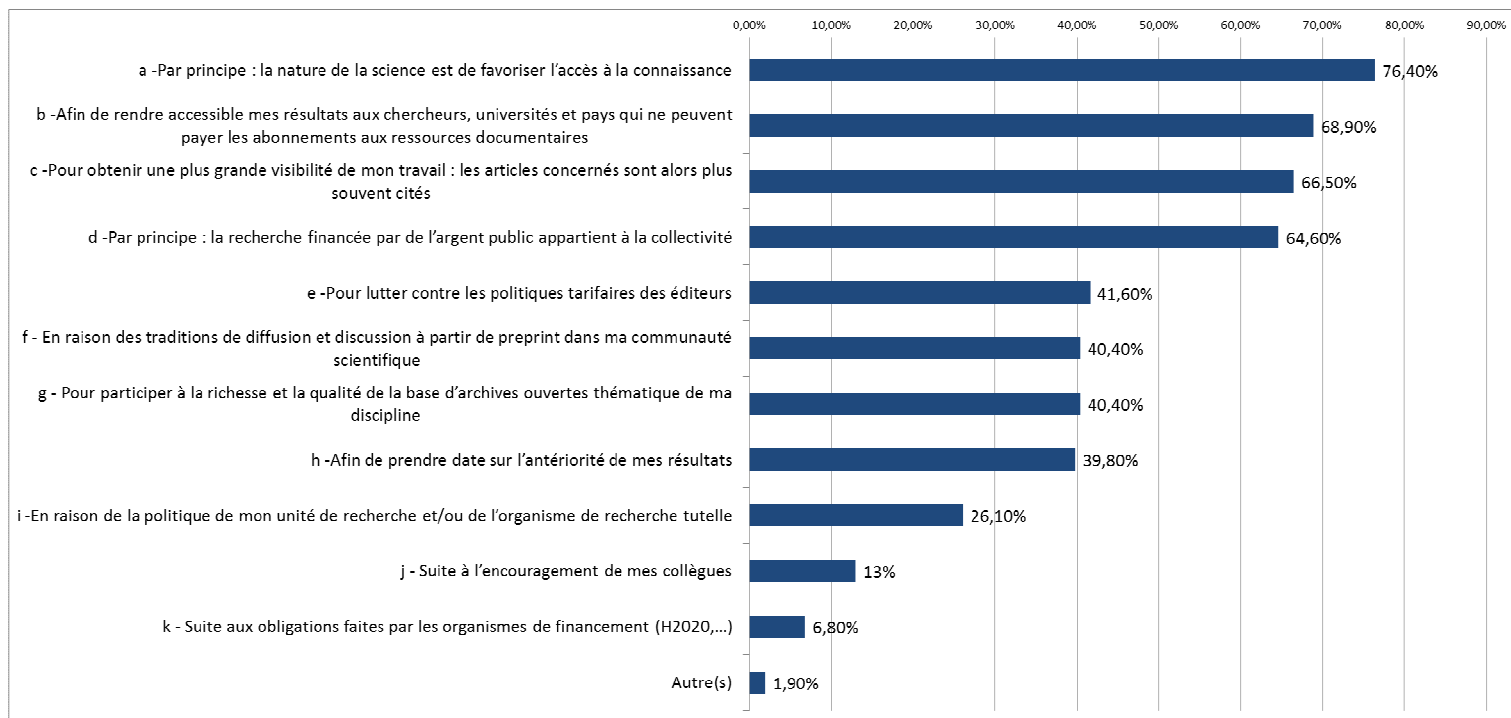


Plus que les droits laissés par les éditeurs, ce sont les traditions de partage des pre-prints qui diffèrent.

- ➔ Préconiser le dépôt du pdf éditeur chaque fois que possible ou à défaut le post-print (version après relecture et avant mise en forme éditeur).
- ➔ Ne pas chercher à remplir le rôle d'exposition sur les preprints trop intimement liés aux dynamiques disciplinaires : tenir compte de cette temporalité dans l'articulation technique avec ArXiv.

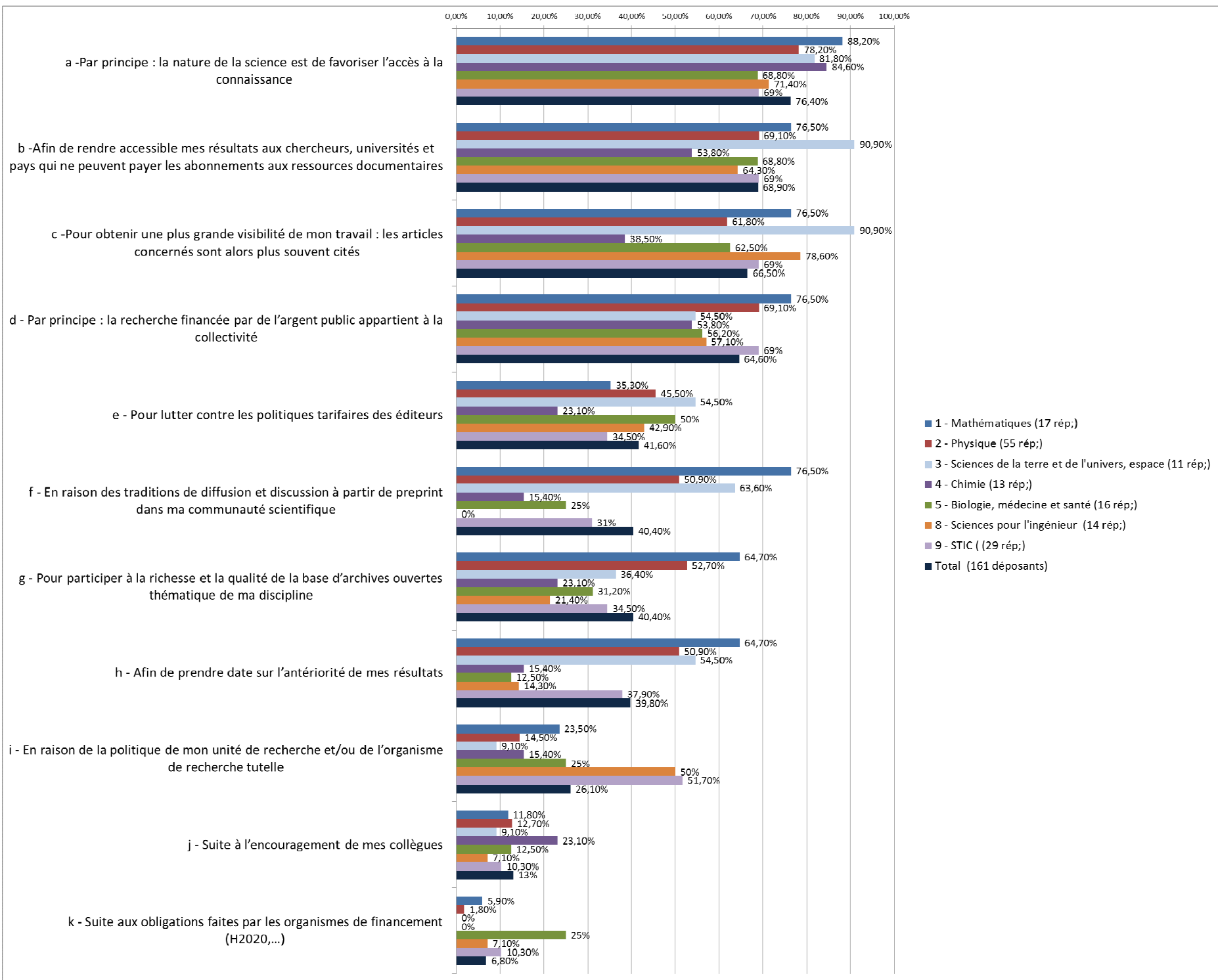
Motivations

4.3.7.3 - Quelles sont vos principales motivations ?



On ne retrouve **pas vraiment d'effet lié à l'âge**, toutefois les moins de 30 ans sont bien plus sensibles que la moyenne aux motivations de principe (a et d). Plus qu'un effet de génération, sans doute faut-il y voir la marque de doctorants qui ont peu ou pas de publications à leur actif et par la force des choses un point de vue plus théorique sur ce sujet.

La question des **valeurs intrinsèques à la science** est la principale motivation (et en 4^e position l'équivalent formulé sur un mode économique) ; viennent ensuite deux motivations liées à la visibilité qui est aussi le bénéfice attendu du projet Paris-Sud et le partage au-delà des inégalités financières. La politique de l'unité quoique qu'elle ne soit pas toujours claire, vient loin derrière mais reste cependant nettement plus mobilisatrice que les collègues, et encore plus que les organismes de financements



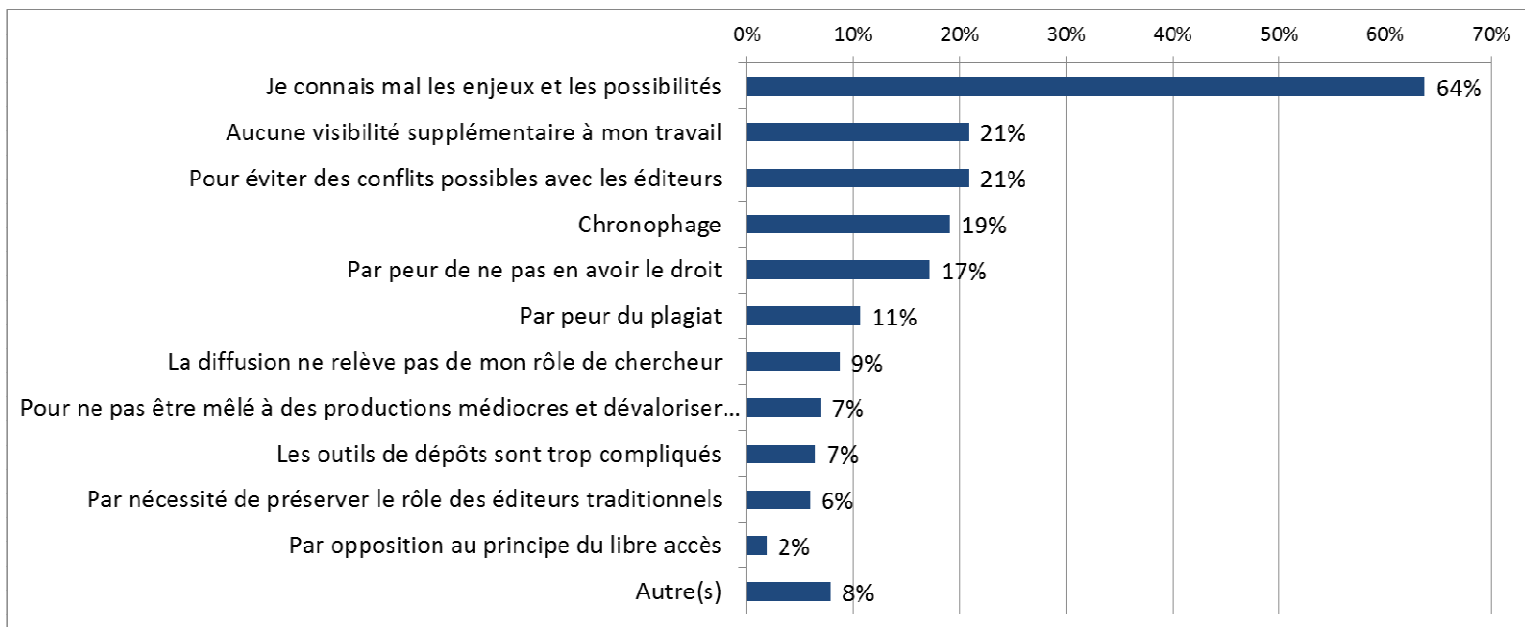
La hiérarchie des motivations change peu selon les disciplines

A quelques nuances près (inversions ponctuelles), les différentes communautés ont globalement la même hiérarchie. On peut cependant noter que :

- Les répondants **mathématiciens ont sur les principales motivations (a-h) un sentiment plus fort que la moyenne**, marquant une maturité de la réflexion sur ces thématiques dans la communauté.
- Les répondants en **sciences de la terre et de l'espace mettent en tête, très loin devant la moyenne, l'accès à des collègues impécunieux (b) et la visibilité (c)** mais sont moins sensibles à l'argument de l'argent public (d, seul des items principaux à être inférieur à la moyenne). La **tradition de preprints (f)** joue plus que pour toutes les autres communautés. Ce sont les premiers à lutter contre les tarifs des éditeurs (e).
- Les répondants **chimistes sont, sauf sur le principe de la nature de la science (a) moins engagés que la moyenne, mais plus sensibles à l'encouragement des collègues** (effet local du débat interne à l'ESE ?).
- Les répondants **biologistes sont moins engagés que la moyenne sur tous les items**. Pour eux **les exigences des agences de financement sont bien plus fortes que pour tous les autres** : historiquement ce sont les agences de santé, notamment aux Etats-Unis qui ont été pionnières dans ce type de politique, mais cela ne leur fait pas adhérer plus que cela aux principes qui ont présidé à ces politiques (argent public f).
- Les répondants en **sciences de l'ingénieur ont leur propre hiérarchie avec en tête la visibilité (c)** et ignorent la tradition de preprints (f)
- On retrouve les **effets de la politique de l'Inria** (mandat ou obligation de dépôt) sur les réponses des répondants en sciences de l'ingénieur et en STIC (i), mais **les répondants en STIC sont globalement moins investis que la moyenne de la communauté (item a à h) en dépit des traditions très vivaces du logiciel libre**.

4.3.5 - Si vous n'avez jamais déposé dans une archive ouverte, pourquoi ?

225 répondants



Parmi les « autres » : quatre répondent que la question ne s'est pas posée, trois privilégient un **autre moyen de diffusion** (site web et réseaux sociaux), deux considèrent que ce n'est **pas dans la culture de leur communauté** (I2BC, RITM), deux que c'est le **rôle des revues**, un répond **ne pas en avoir le droit**, un répond **ne pas avoir eu le choix** (D)

Deux réponses concernent non pas les archives ouvertes mais les revues en libre accès.

Le non dépôt n'est pas de volonté délibérée ou un refus de diffuser mais vient de ce que les enjeux sont mal connus.

→ Mettre en place les outils pour abaisser au maximum le « coût » (notamment en temps) de l'effort nécessaire d'une part à cette meilleure compréhension des enjeux (=> focus) et d'autre part à une meilleure connaissance des outils disponibles (=> fiches pratiques et boîte à outils).

Cf. tableau ci-dessous.

Les personnes qui s'y soumettraient à contrecœur sont les plus sceptiques sur les bienfaits du libre accès, en terme de visibilité (a) : l'exposition est vécue comme dangereuse (peur du plagiat (f) qui est dominante en SHS). Ce sont eux qui ont le plus de craintes quant à leur relation avec les éditeurs (c et e) sans que ce soit une position de principe (k).

En revanche les opposants affirmés au projet, notamment les répondants en SHS, sont les plus attachés au rôle des éditeurs traditionnels (k). Il est à noter cependant qu'une partie de ces mêmes éditeurs restent effectivement dans une logique éditoriale plus « artisanale » que commerciale ou financière : il n'y a pas d'oligopole en SHS.

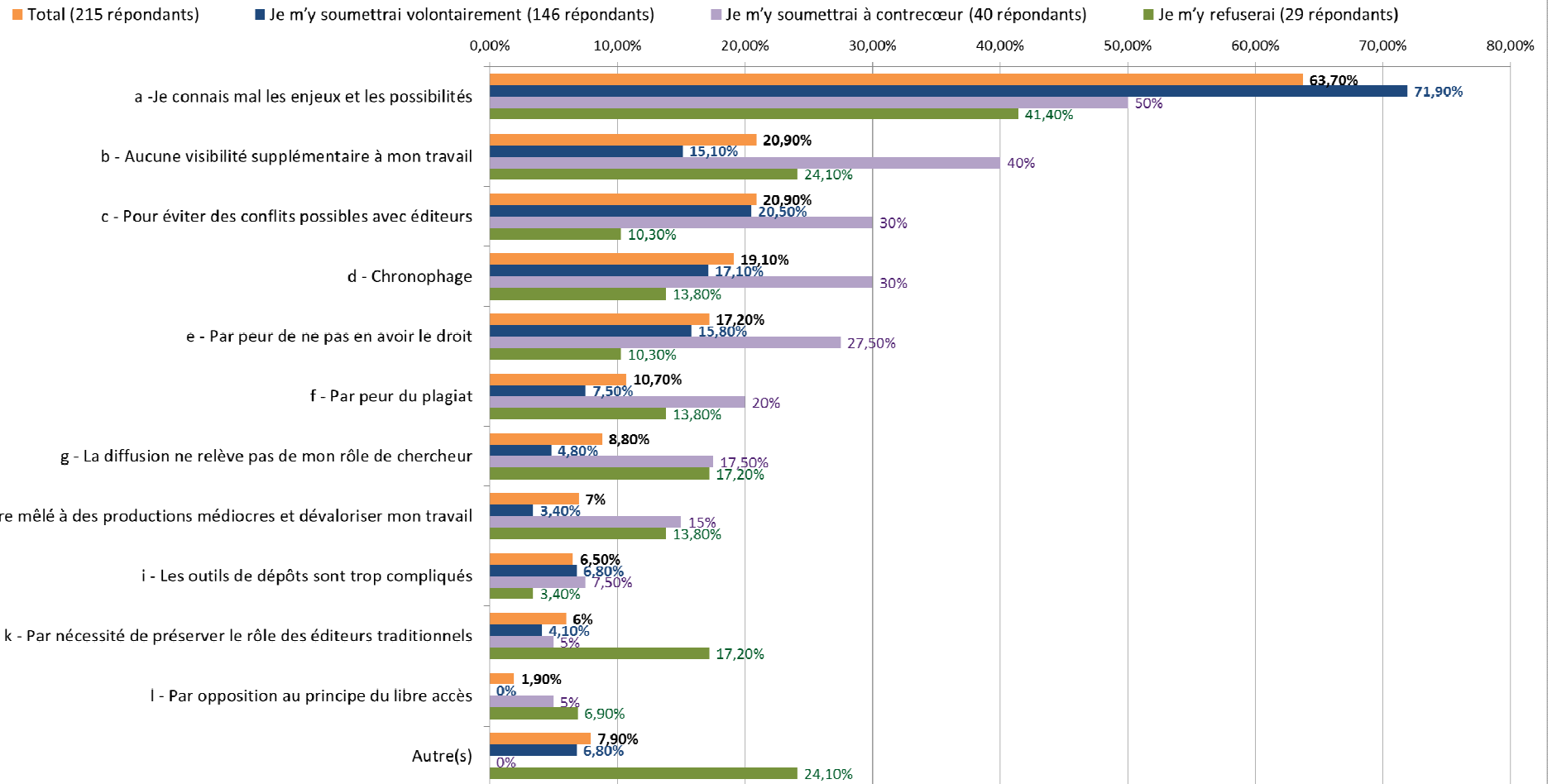
→ Faire de la pédagogie sur les enjeux et les possibilités, notamment sur les droits (fiches pratiques)

→ Donner de la publicité aux études sur la visibilité qu'apporte de facto le libre accès y compris en SHS (cf. OpenEdition)¹²

→ Pour répondre à la crainte de travail chronophage : voir ci-après page 39

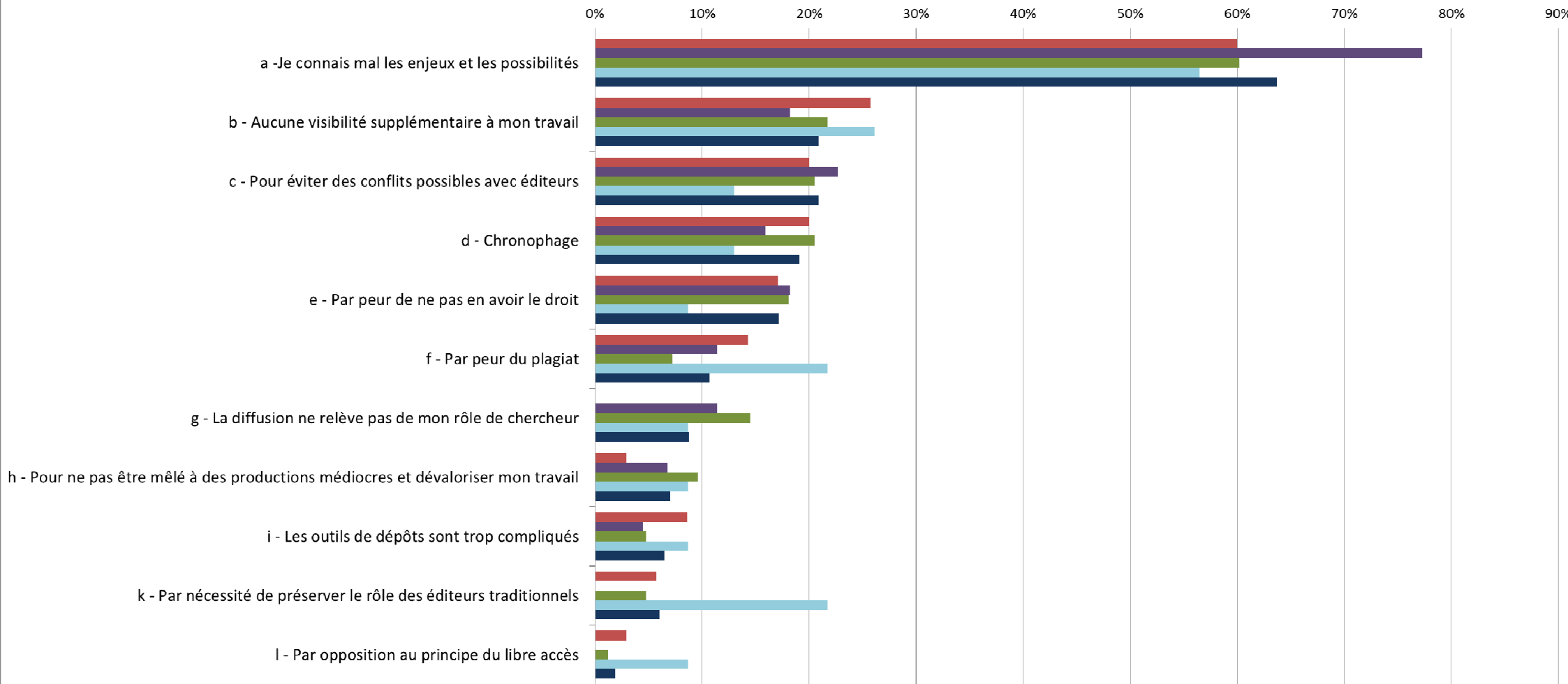
¹² OPCit : a list of studies on whether or not there is a citation advantage for Open Access articles
<http://sparceurope.org/oaca/>

Si vous n'avez jamais déposé dans une archive ouverte, pourquoi ? (plusieurs réponses possible : 215 répondants ; 410 raisons données)



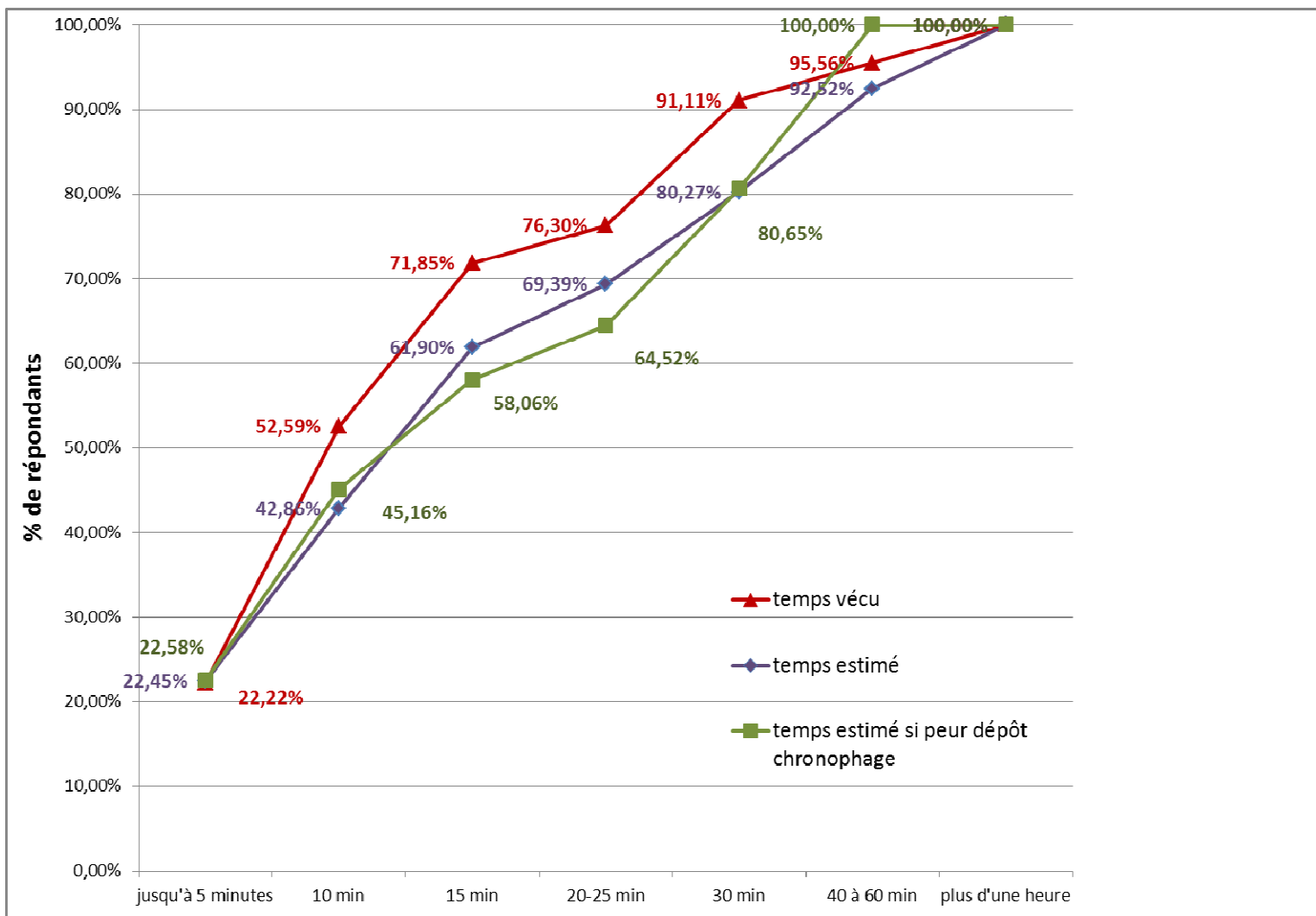
Si vous n'avez jamais déposé dans une archive ouverte, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles : 215 répondants ; 410 raisons données)

- 2 - Physique (35 répondants, soit 39% discipline)
- 4 - Chimie (44 répondants, soit 77% discipline)
- 5 - Biologie, médecine et santé (83 répondants, soit 83 % discipline)
- 6 - Sciences humaines et humanités (23 répondants, soit 95% discipline)
- Total (215 répondants)



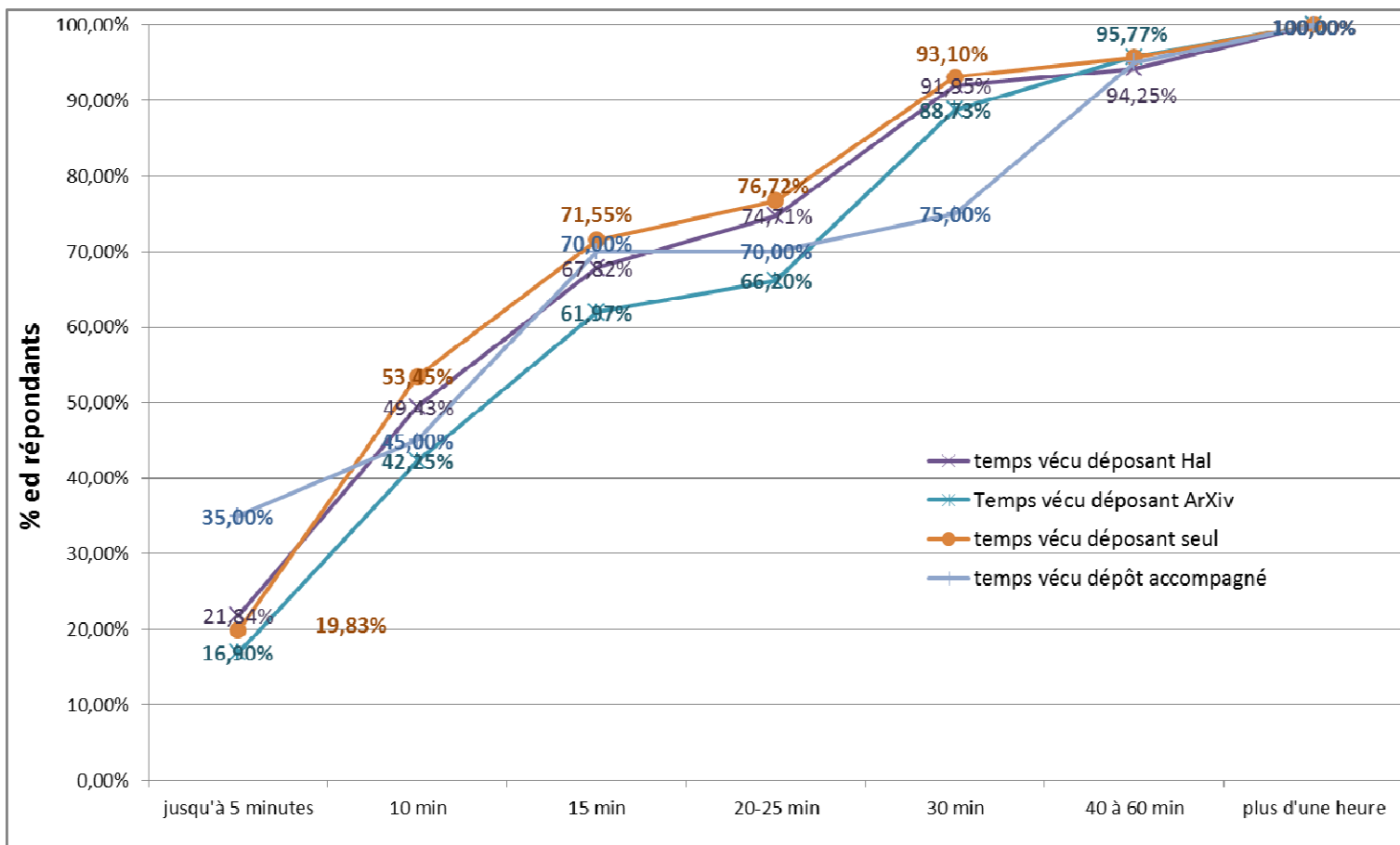
La contrainte du temps à y consacrer

4.3.6 - et 4.3.7.2 - Combien de temps prend le dépôt d'un article selon vous (en min) ?



Le temps estimé est très légèrement surévalué par rapport au temps vécu et les personnes qui craignent que le dépôt ne soit chronophage surévaluent très légèrement cette même durée mais sans différence notable.

La moitié des déposants prennent de 5 à 10 min ; 90 % des dépôts prennent moins d'une demi-heure

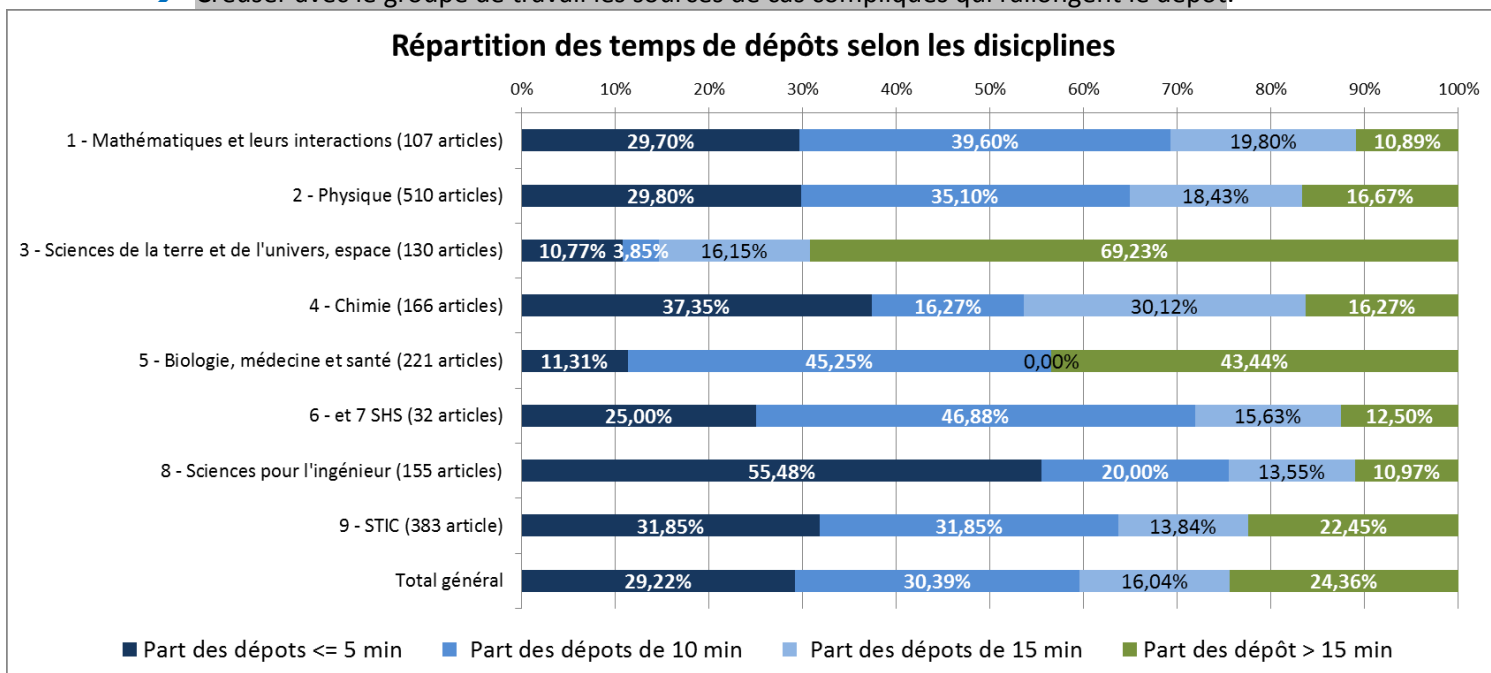


Le soutien actuel permet pratiquement de doubler le nombre de déposants prenant 5 min, mais ne semble pas aider pour les cas compliqués.

Le dépôt dans ArXiv semble légèrement plus long que dans HAL.

- Que l'acte de dépôt soit bien un acte de chercheur, mais que le service venant en soutien au dépôt à mettre en place prenne à sa charge tous les cas qui posent problème ou du moins la part du dépôt qui allonge le processus : le dépôt avec les données minimales mais indispensables doit être initié par l'auteur
- Identifier les causes des dépôts compliqués : nombre de co-auteurs ? difficultés techniques ?
- Creuser avec le groupe de travail les sources de cas compliqués qui rallongent le dépôt.

Répartition des temps de dépôts selon les disciplines



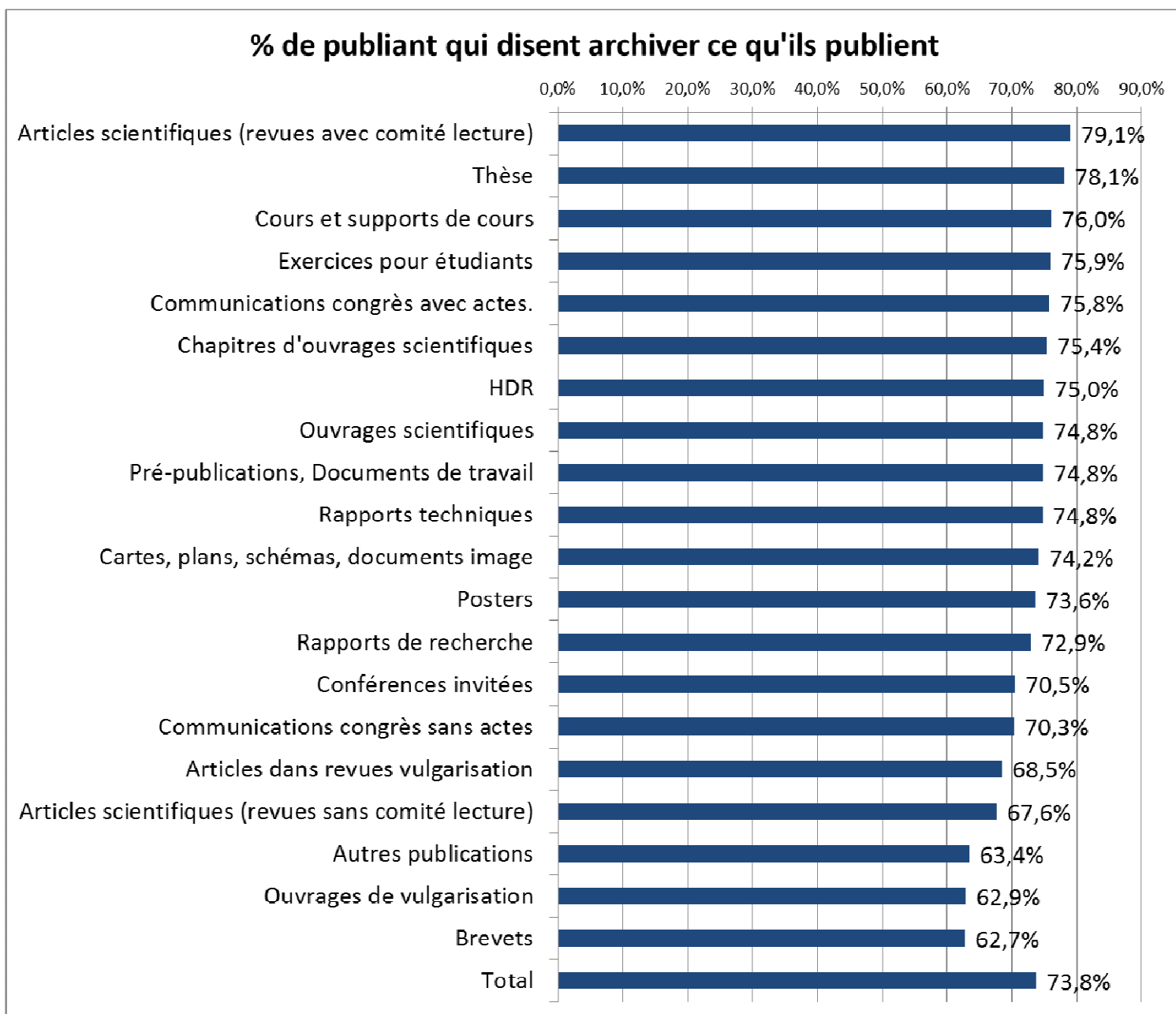
NB : On fait l'hypothèse que les dépôts longs ne sont pas liés à la rareté de la démarche.

Même si le nombre de répondants exige de prendre des précautions sur les conclusions, les dépôts en biologie / santé apparaissent sensiblement plus longs que les autres, peut-être en raison du nombre de co-auteurs et de co-auteurs potentiellement non existants dans les réservoirs.

Partie 3 - Pratiques de conservation et d'archivage

4.3.8 - Analyse des réponses par type de document concernant l'archivage

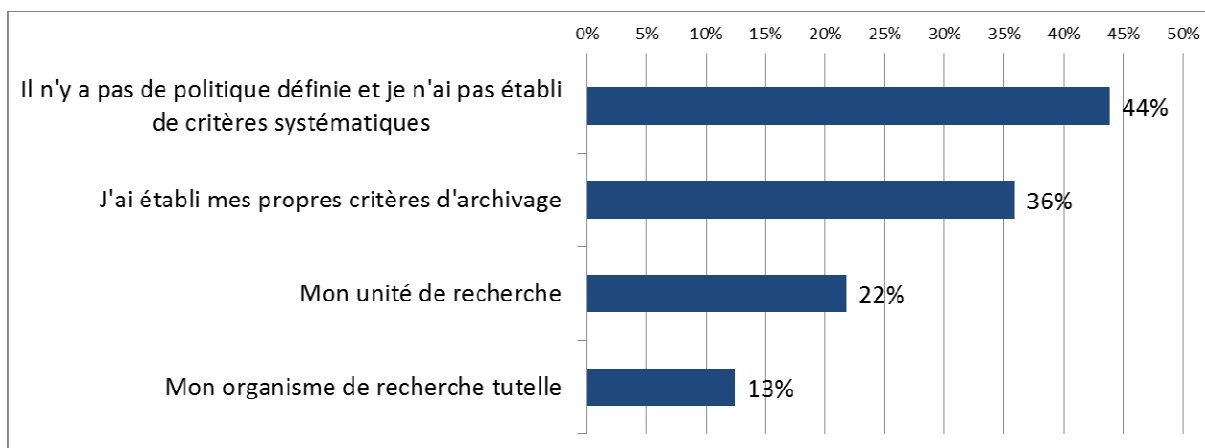
Parmi cette typologie de travaux de recherche, lesquels produisez-vous ? Lesquels archivez-vous de manière organisée et systématique ? Et lesquels diffusez-vous en accès libre sans besoin d'authentification ni d'abonnement en direction de la communauté scientifique ?



Selon le type de document le nombre de répondants qui archivent leur production varie entre 62 % (brevet) et 79 % (articles scientifiques dans revues à comité de lecture) : dans le meilleur des cas et sous réserve que ceux qui ont coché « j'archive » pensaient bien à leurs propres productions, cela fait cependant plus de 20 % des publiants qui n'assurent pas leur archivage.

3.1 - Archivage des publications

3.1.1 - Qui définit la politique d'archivage de vos publications ?

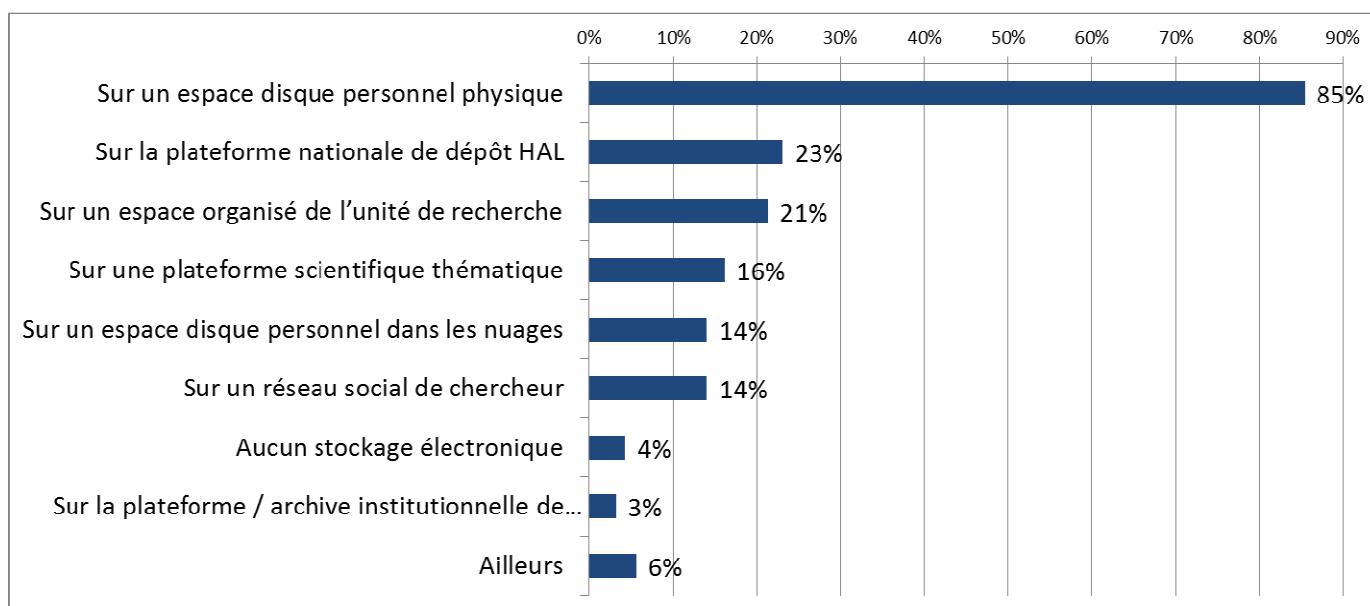


L'archivage n'est que très partiellement géré au niveau de l'unité de recherche (1/5) et l'organisme de recherche ne semble pas plus actif.

→ Il y a un vrai besoin, confirmé par les commentaires sur les bénéfices attendus du projet, de mettre en place un service d'archivage pérenne. C'est d'ailleurs le point le plus saillant concernant les données de la recherche : le niveau de l'établissement semble le plus pertinent, suffisamment important pour offrir workflow, procédure et infrastructure technique, suffisamment proche pour assurer l'accompagnement.

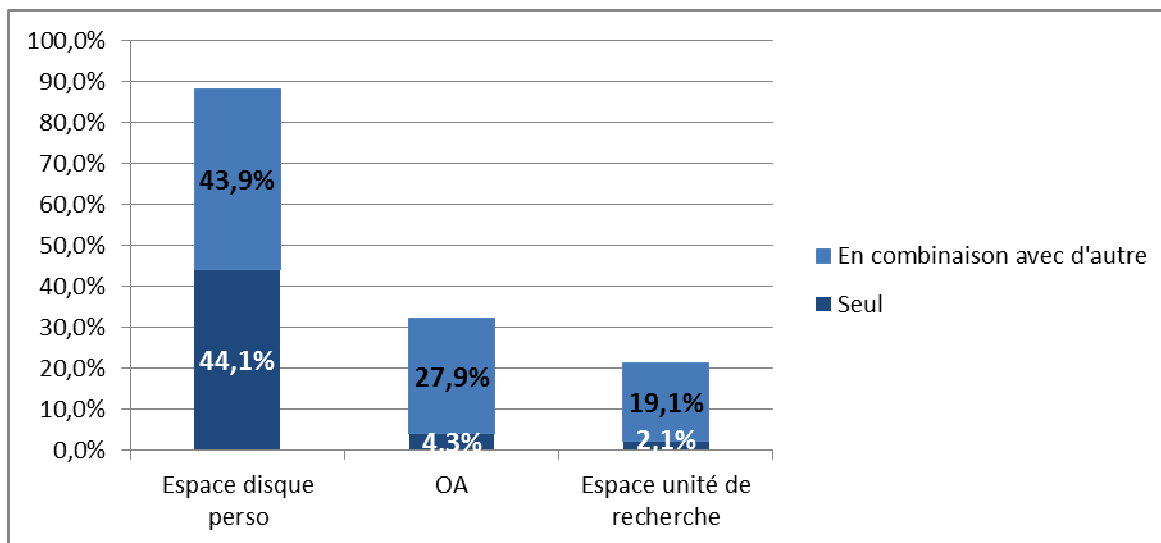
La dimension de conservation du projet de réservoir est donc aussi importante que la dimension de diffusion.

4.1.2 - Dans un esprit de conservation où stockez-vous vos publications scientifiques ?



« Ailleurs » recouvre deux réalités très différentes : un site ou des pages web personnelles d'un côté, un archivage papier de l'autre.

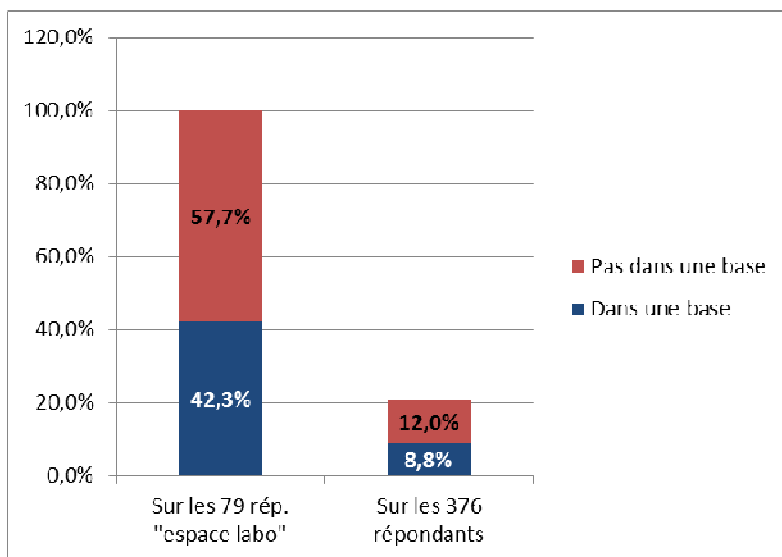
On retrouve dans sa dimension technique les mêmes éléments que pour la politique : l'archivage n'est pas institutionnellement organisé et reste une démarche largement personnelle.



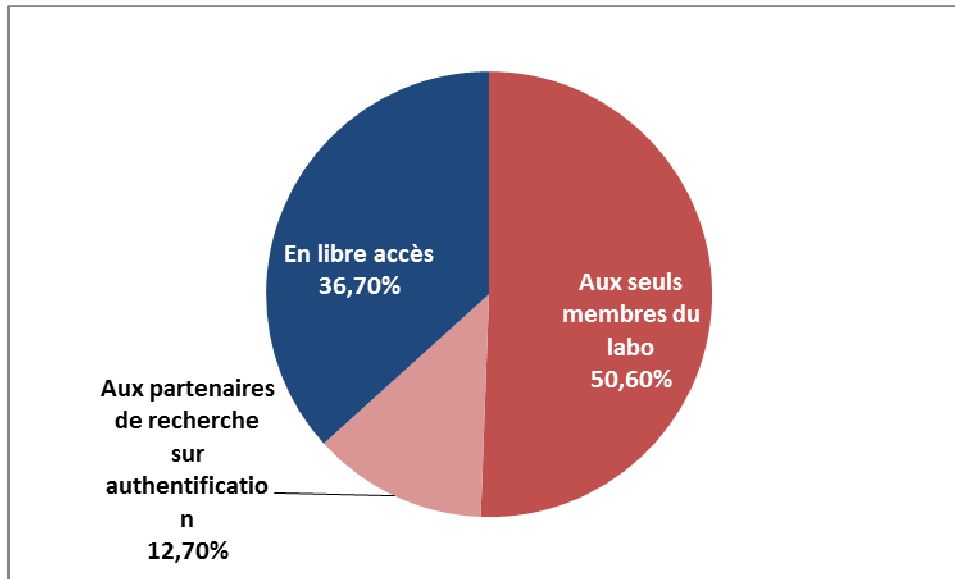
50 % des répondants n'utilisent qu'un lieu de stockage, mais 4 % des répondants utilisent seulement les OA comme espace d'archivage. (NB : le double archivage support physique + dans les nuages est assimilé à un seul canal). Les réseaux sociaux ne sont jamais utilisés comme seul moyen d'archivage (ce qui est heureux dans la mesure où ils n'apportent aucune garantie en la matière).

Les archives ouvertes et réseaux sociaux cités sont les mêmes que pour la diffusion.

3.1.6 - Les publications stockées sur un espace de l'unité de recherche sont-elles alors signalées dans une base ?



3.1.7 - Ces publications en texte intégral sont-elles accessibles ?

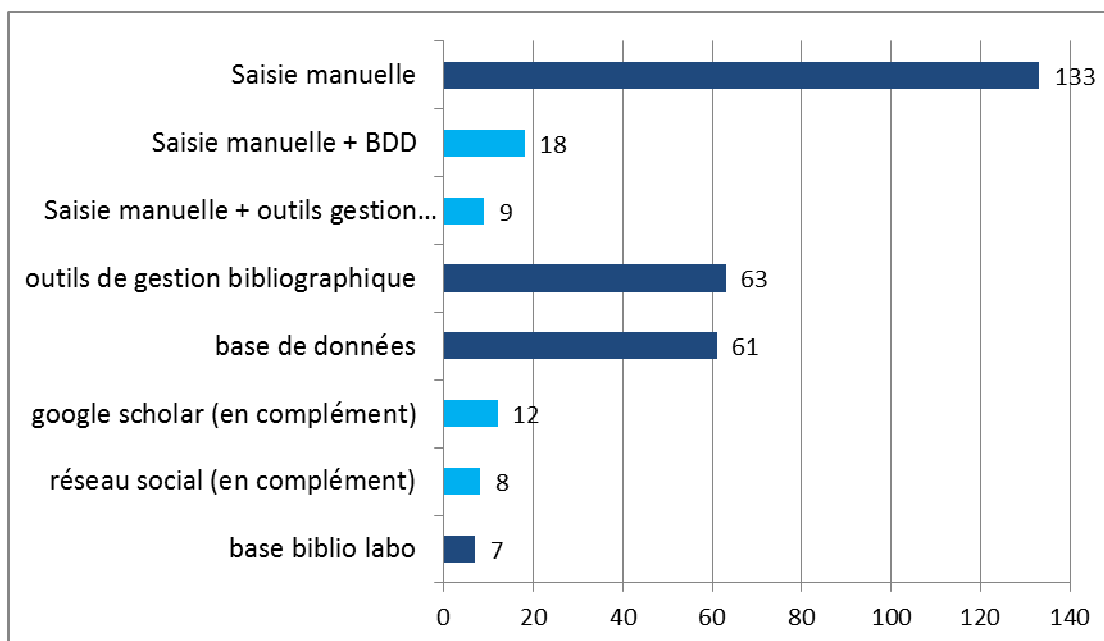


Non seulement les laboratoires ne prennent pas en charge la mission de conservation, mais, quand ils le font, ils ne l'articulent pas avec la diffusion (signalement dans une base pour faciliter le repérage) et le libre accès.

→ Le projet de l'Université doit permettre l'accès aux publications à des personnes extérieures authentifiées.

3.1.8 - Précisez la source de la liste de vos publications qui alimente vos CV (promotion), vos rapports (projet, évaluation) ou vos éventuelles pages web personnelles : saisie manuelle, outils de gestion bibliographique, base de données,...

231 réponses sur les 376 possibles, dont 19 inexploitables



Le réservoir des productions de la recherche, comme source de bibliographie des auteurs, ne vient pas concurrencer une infrastructure qui aurait pu être déjà en place dans les unités de recherche possibles, sauf à l'IEF (3 occurrences) et au LRI (2 occurrences). Ces résultats posent plusieurs questions :

- La base de labo au LRI est-elle HAL-Inria ?
- Quelle signification accorder aux autres réponses IEF, « saisie manuelle » dans la base du labo ? Ou certains membres du labo ignorent-ils cet outil lors de la gestion de leurs propres données ?
- Quid concernant l'ICMMO et LCP cité une fois chacun ?

La saisie manuelle est encore largement le mode d'alimentation dominant, même si elle arrive parfois en complément d'export de bases de données. HAL est cité 10 fois comme BDD alimentant une bibliographie (notamment 5 par le LRI + Inria, et 1 fois par L2S, NeuroPSI, LURPA, CSNSM et LCF)

Les répondants utilisent un outil dédié à la gestion bibliographique dans 30 % des cas : Endnote est de loin l'outil le plus utilisé.

Outils de gestion bibliographique précisés :

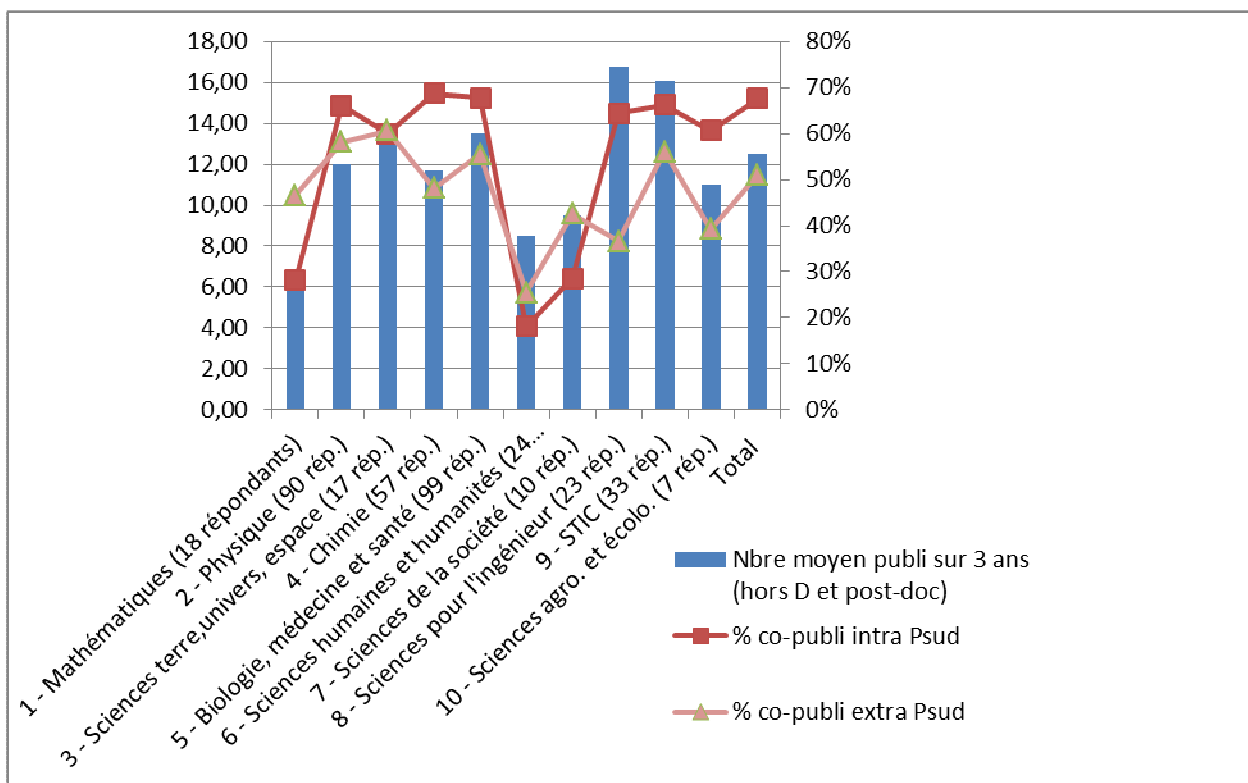
Endnote	24
Bibtex (y compris bibtex-jabref)	14
Zotero	11
Jabref	6
Papers	4
Filemakeer	1
publicationlist.org	1
bibdesk	1
mypeers	1
Sans précision	5
Mendeley	4

Partie 2 - Pratiques de publication

2.1 - Auteur

2.1.1 - Combien de publications (articles, ouvrages et communications avec comité de lecture) avez-vous publiées au total ? 2.1.2 - Pourcentage de co-publications

	Nbre moyen de publications depuis 3 ans	Nbre moyen de publications depuis 3 ans sans les D ni les post-doc	Nbre moyen de publications depuis arrivée à Psud	% moyen de cosignatures intra Psud	% moyen de cosignatures EXTRA Psud
1 - Mathématiques (18 répondants)	6,00	6,18	20	28%	47%
2 - Physique (90 rép.)	9,00	12,03	43	66%	58%
3 - Sciences terre, univers, espace (17 rép.)	10,48	13,57	51	60%	61%
4 - Chimie (57 rép.)	11,71	11,71	37	69%	48%
5 - Biologie, médecine et santé (99 rép.)	10,75	13,52	42	68%	55%
6 - Sciences humaines et humanités (24 rép.)	12,22	8,53	18	18%	25%
7 - Sciences de la société (10 rép.)	7,04	9,50	18	29%	43%
8 - Sciences pour l'ingénieur (23 rép.)	9,50	16,76	44	64%	37%
9 - STIC (33 rép.)	15,61	16,06	42	66%	56%
10 - Sciences agro. et écolo. (7 rép.)	15,15	11	51	61%	39%
Total	11,28	12,52	39	68%	51%
Nbre moyen de publication par an :	3,76				



Les % de co-publications sont sujets à caution car ce ne sont pas toujours des % qui ont été saisis ; si les erreurs manifestes ont été corrigées, il peut encore en rester.

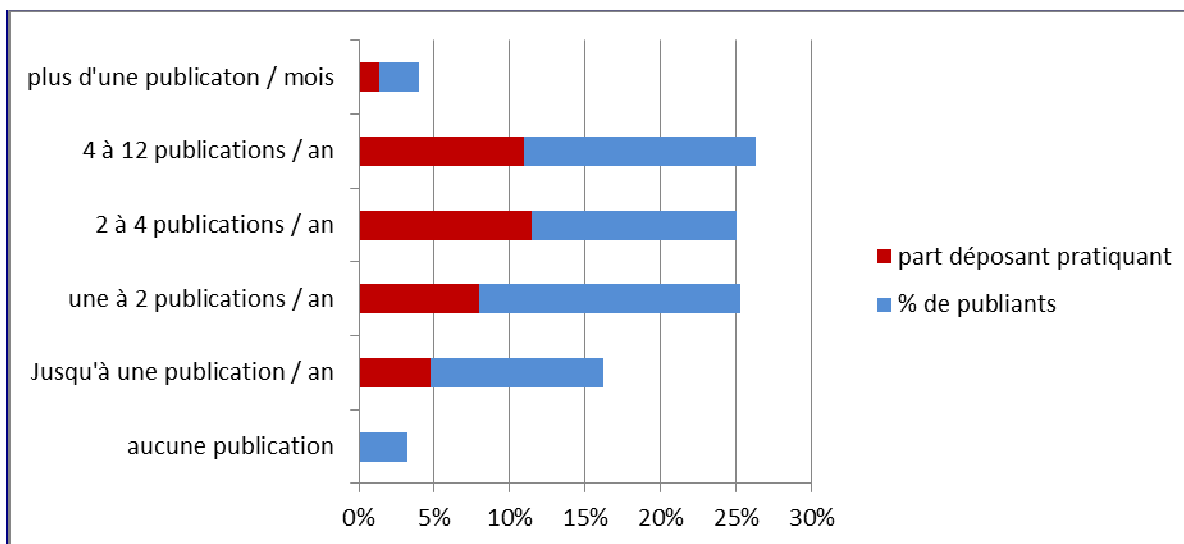
Par ailleurs, les taux de co-publications hors Paris-Sud manquent des précisions nécessaires (nombre de co-auteurs, établissements des co-auteurs) pour évaluer le gain que représenterait le choix de HAL. Dans la mesure où le dépôt systématique est loin d'être acquis, le gain serait de toute façon relatif.

On peut cependant retenir la **forte intégration des publications de Paris-Sud avec l'extérieur qui justifie l'exigence des répondants d'un outil qui doit impérativement être intégré aux outils existants nationaux et internationaux.**

Dans *Paris-Sud en chiffres* (chiffre 2012) : on a 1217 EC + 1244 chercheurs = 1461 publiants potentiels pour 5249 publications, soit 2,13 publications / chercheurs, alors même que dans les publiants ne sont ici pris en compte ni les doctorants, les post-doctorants.

Cette différence du nombre de publications moyennes avec le résultat de l'enquête (3,76 articles / auteur) peut s'expliquer par :

- les co-publications internes (68%) ;
- les biais inhérents au WOS, qui est loin d'examiner tous les titres de qualité : ainsi 41 % des revues en libre accès citées par les répondants n'y figurent pas (encore) ;
- une plus forte mobilisation des chercheurs publiants pour répondre à l'enquête.



→ Dans l'hypothèse d'un 1/4 d'heure maximum par dépôt pour les chercheurs (les parties longues et complexes étant laissées à la charge des services soutien) on sollicite :

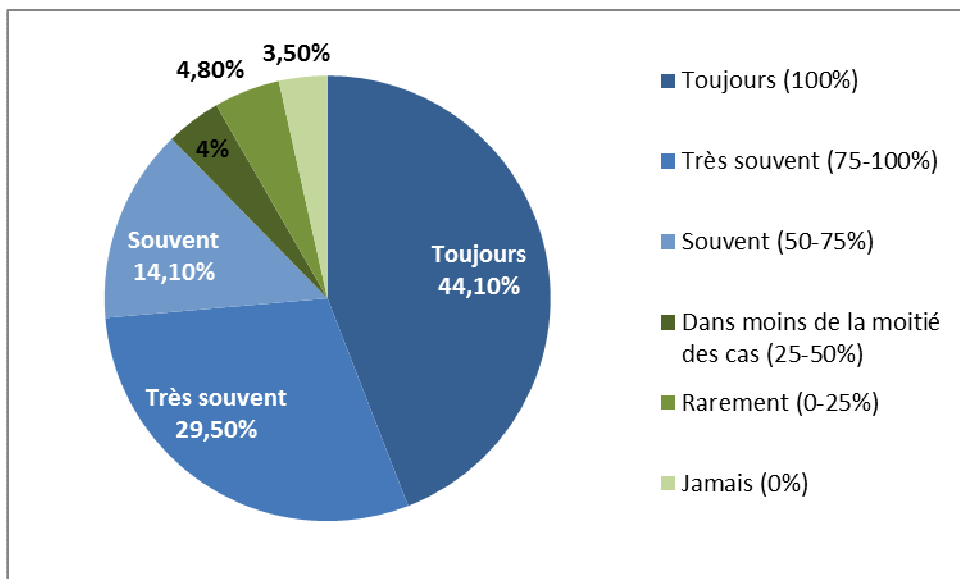
- 65 % des chercheurs de 15 min à 1 heure par an,
- 25% des chercheurs de 1 à 3 heures par an au maximum,
- Cela sans tenir compte des co-publications intra Paris-Sud (68 %).

→ Concernant le service soutien on peut s'attendre à devoir gérer 6107,271 dépôts / an (nombre de publiants x nombre moyen de publications sur 3 ans selon les répondants) * (100 % moins % de co-publications internes/2 (hypothèse de co-publications de 2 auteurs) / 3 pour avoir résultat pour un an $((1217 + 1244) \times 11,28) \times (100 - 34/2\%)$ soit 66%/3.

→ Moyenne de 15 min / dépôt = 1526 heures / an, soit 1 ETP, rien que pour les vérifications, les compléments et les dépôts longs, donc sans la formation des déposants et la promotion du projet

(ETP BIATS = 1537 heures effectives)

2.1.3 - Disposez-vous de la dernière version auteur propre de vos articles, c'est-à-dire de la version après le travail de relecture (referee), mais avant le travail de mise en page éditeur ?



La crainte d'une course à la bonne version était surévaluée.

Les recueils de bonnes pratiques concernant l'alimentation de réservoirs d'archives ouvertes soulignent qu'il est d'autant plus efficace (taux d'exhaustivité) et facile (temps consacré au rassemblement des éléments nécessaires au dépôt par les auteurs : accords des co-auteurs, bonne version, détails des droits cédés à l'éditeur, marge pour solliciter les autorisations de l'éditeur si besoin) que le dépôt se fait dans la foulée immédiate de l'acceptation de la version définitive par la revue.

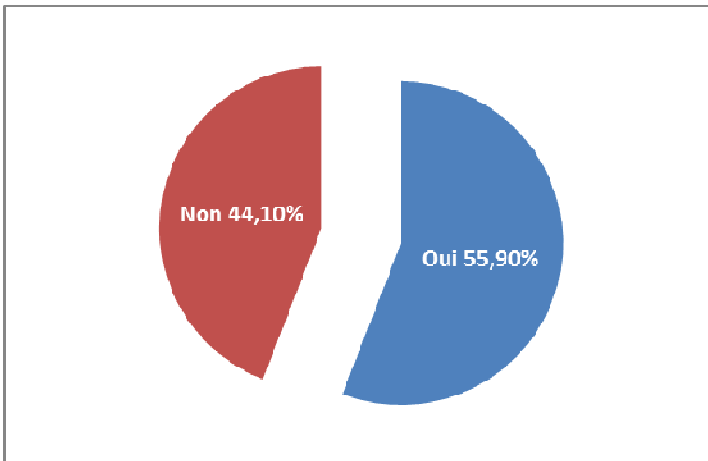
Dans la très grande majorité des cas (cf. Sherpa/Roméo), la version pouvant être déposée est la version scientifiquement validée (post referee mais non le pdf éditeur). Cela ne va pas à l'encontre des modalités de gestion courantes actuelles des auteurs qui ont très majoritairement cette version.

→ Prôner dans les règles du mandat le dépôt dès acceptation définitive par l'éditeur, c'est-à-dire quand l'avis des co-auteurs est facile à obtenir et les éléments de contrat signés avec les éditeurs en cours de validation (version pouvant être déposée, durée embargo éventuelle pour le libre accès, etc.)

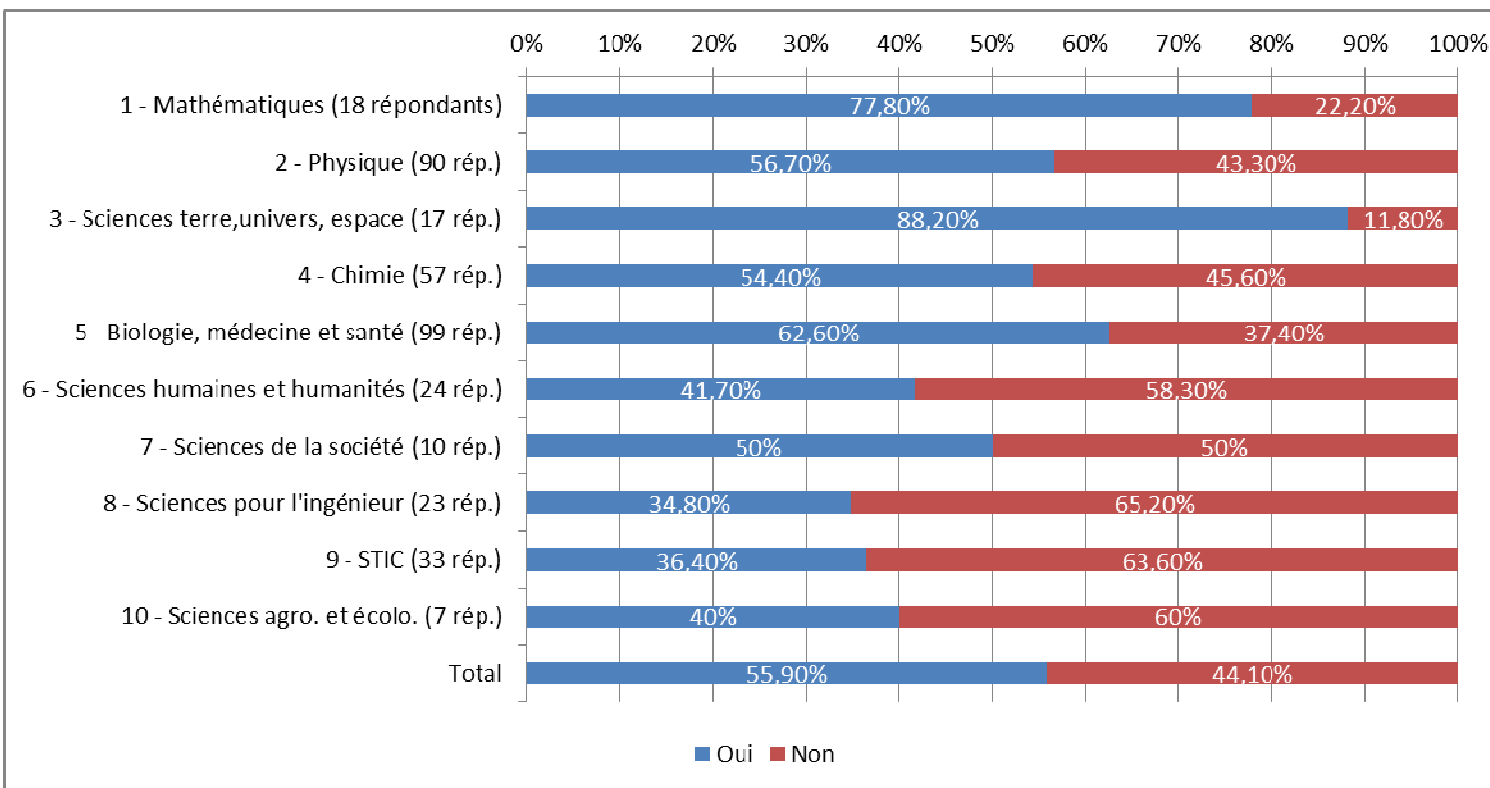
NB : HAL permet de gérer le délai entre dépôt et diffusion dans un délai maximum de 2 an.s

Incidence importante du DOI sur l'organisation du workflow : quand le DOI est-il attribué ? Comment est-il transmis aux auteurs ? Est-il connu dès acceptation ; sinon il reviendra aux services de soutien de le récupérer afin de compléter les notices à parution. [\(VOIR INRIA / LIEGE\)](#)

2.1.4 - En raison de la politique tarifaire et de restriction de diffusion d'un éditeur, avez-vous déjà évité de soumettre des articles à une revue donnée ?



Les auteurs se sentent donc concernés par la politique des revues en terme de diffusion que ce soit par le coût de leurs abonnements qui peut-être rédhibitoire et qui empêche actuellement l'Université Paris-Sud d'être abonnée à nombres de titres jugés indispensables par les chercheurs (c'est leur premier motif d'insatisfaction cf. réponses de la première partie).



Les répondants mathématiciens et surtout en sciences de la terre et astrophysiciens semblent particulièrement actifs en la matière. C'est peut-être lié au boycott d'Elsevier lancé par les mathématiciens ([Cost of Knowledge](#)).¹³

Dans la course actuelle à la publication, il est cependant avéré que les relecteurs (« referees ») et les rédacteurs en chefs, garants de la valeur des titres, ont plus de poids que les auteurs pour obliger une revue à évoluer.

Les coûts moindres de la documentation et une culture du libre accès encore minoritaire explique l'attitude en SHS.

Plus difficile à interpréter est la situation en sciences de l'ingénieur, STIC, sciences agronomiques et écologiques : moindre conscience des enjeux ? Revues plus ouvertes au libre accès ? Moindre marge de manœuvre dans le choix des revues ?

¹³ Cf. par exemple billet de blog de l'Inria du 25 mai 2012 <https://iww.inria.fr/ist/le-boycott-des-editeurs-scientifiques/>

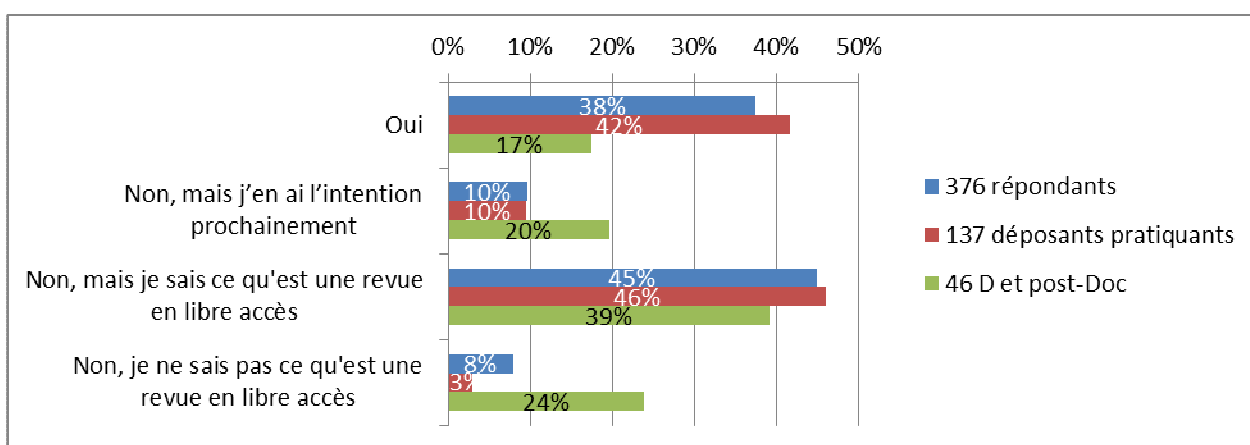
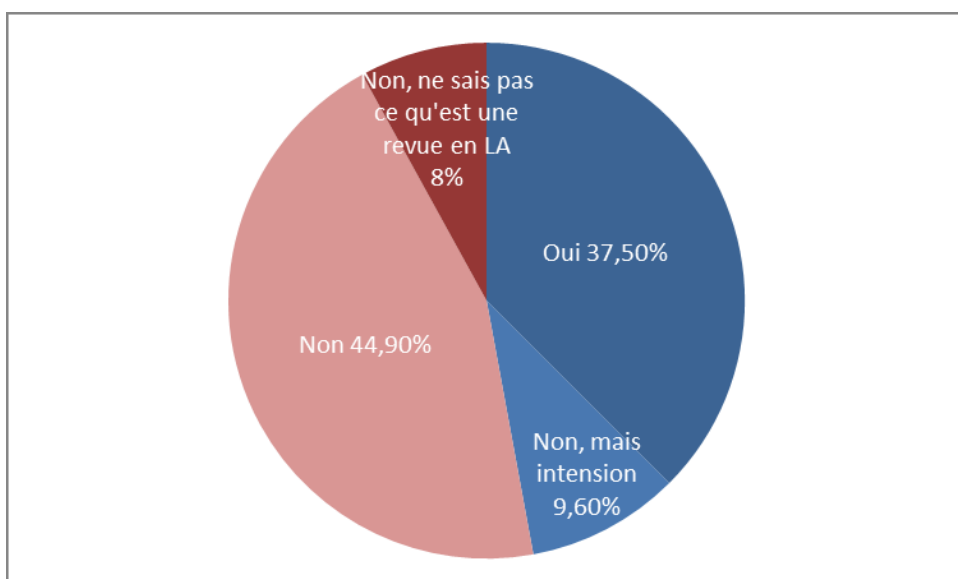
La pratique ou non du dépôt en archives ouverte et l'absence éventuelle de connaissance sur le libre accès ne semblent pas avoir d'incidence sur la nature des réponses.

Biais possible : que les répondants aient compris la question comme portant sur les coûts des frais de publication (APC, article processing charges).

- Dresser la liste des principaux titres où les chercheurs Paris-Sud publient mais auxquels l'Université n'a pas les moyens de s'abonner.
- Communiquer plus systématiquement sur les conditions et modèles tarifaires des éditeurs qui expliquent par exemple pourquoi nous n'avons pas la version électronique de « Science » comme il nous l'a été reproché dans l'enquête.

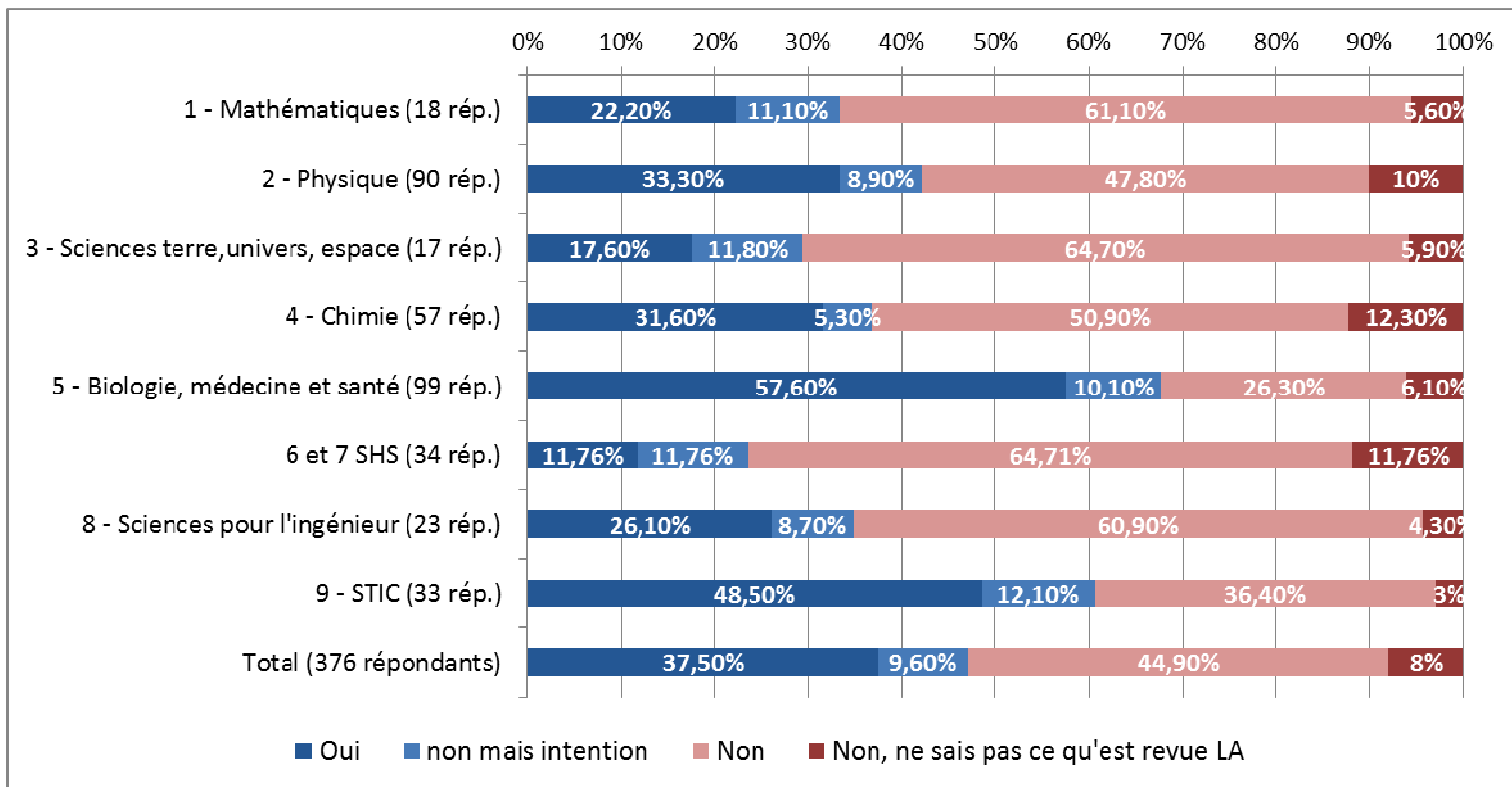
2.2 - Auteur dans des revues en libre accès

2.2.1 - Avez-vous déjà publié ou soumis un article dans une revue entièrement en libre accès à comité de lecture ?



Les plus jeunes dans la carrière (doctorants et post-doctoants) sont les moins au fait de ce qu'est une revue en libre accès. Les déposants pratiquants, plus conscients des enjeux de diffusion, publient proportionnellement légèrement plus dans les revue en libre accès.

- Proposer aux doctorants des ateliers sur le monde éditorial en plus des fiches pratiques à l'attention de tous les chercheurs.



Il y a des différences très nettes entre disciplines.

L'exception en biologie, médecine et santé (près de 70 % de publiants avérés ou intentionnels dans une revue en livre accès vs 48 % en moyenne) reflète plus la situation incontournable acquise par Plos One (cité par 60 % des répondants en biologie-santé qui ont publié dans une revue en livre accès) et dans une moindre mesure, de BioMedcentral (16 %) qu'une volonté particulièrement militante.

C'est cependant la **preuve indéniable que revue en livre accès ne rime pas avec médiocrité ou invisibilité alors que c'est bien le procès d'intention qui a été fait à Plos lors de sa création. C'est parce que des auteurs ont fait le pari de vouloir publier dans cette nouvelle revue qu'elle a pu gagner en visibilité et en reconnaissance** jusqu'à intégrer en 2009 le classement de Thomson Reuter du JCR (Journal citation report) et se voir calculer un facteur d'impact.

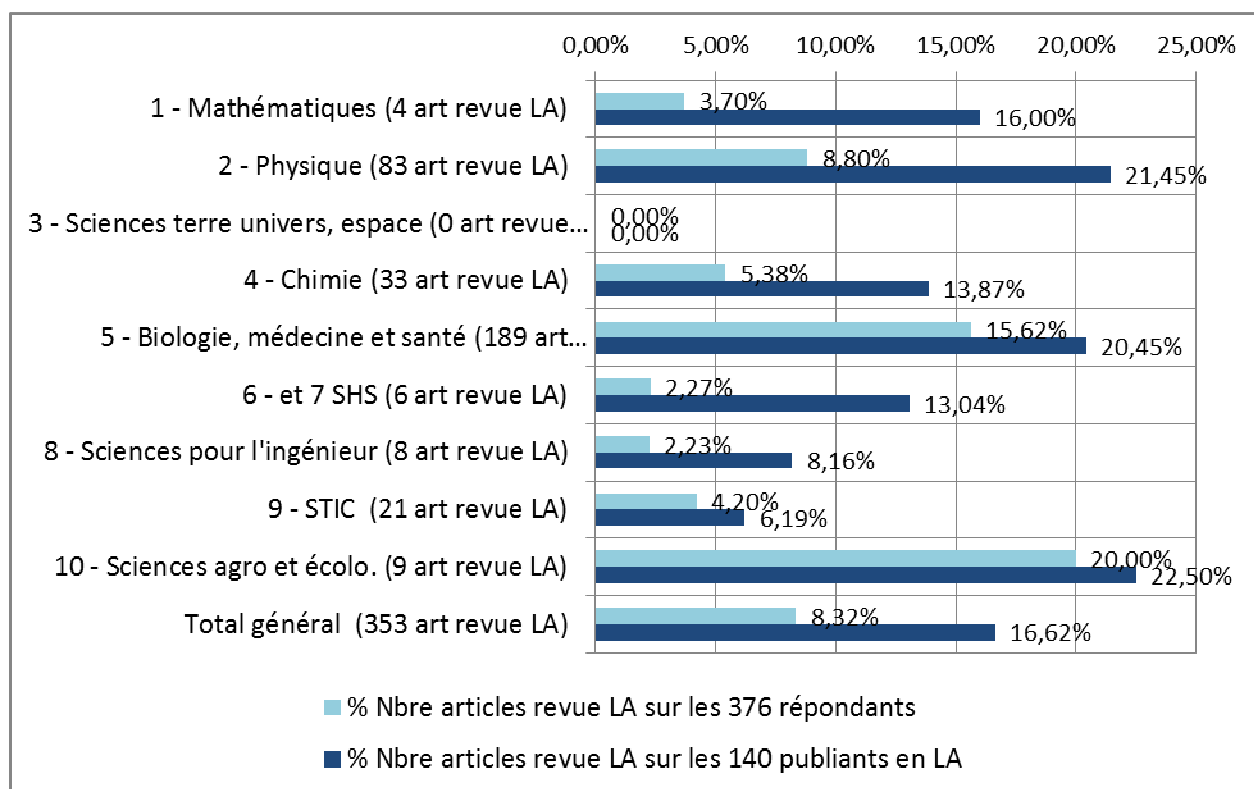
En **STIC**, au contraire, on a une **grande diversité de titres** (14 cités 1 ou 2 fois)/

La **situation est intermédiaire en physique** où le nombre de titres différents cités est non négligeable (16) mais où certains titres dominent le classement (9 *Optics express* (OSA), les 2 titres de *Nature*, 6 *New Journal of Physics* (IOP), 5 *Physical Review X* (APS), (Les titres de SCoap3 ne concernent que 3 des répondants).

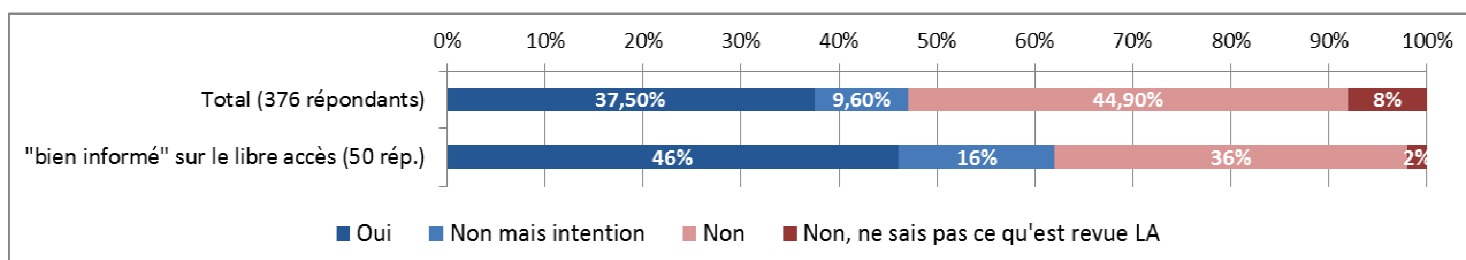
En **chimie**, Plos est cité 5 fois aux cotés de 13 autres titres.

Les plus ignorants de ces revues sont la chimie et les SHS ; (en physique les 10 % viennent des doctorants)

2.2.4 - Combien d'articles avez-vous publiés dans des revues en libre accès depuis 3 ans ?



Les articles publiés dans des revues en libre accès représentent plus de 8 % de la production scientifique de l'Université, ce qui reste encore très minoritaire, mais plus de 16 % de la production des auteurs qui ont soumis au moins une fois un article à une telle revue.¹⁴



Il n'y a pas de relation forte entre la publication dans des revues en libre accès et la pratiques de dépôt dans les archives ouvertes, même si la majorité des personnes qui ignorent ce que sont les revues en libre accès ignorent ce que sont les archives ouvertes. Effectivement les 50 personnes qui s'estiment « bien informées » sur le libre accès publient bien plus volontiers dans des revues en libres accès (46 %) + 16 % d'intention (contre 37 % et 9 % sur l'ensemble des répondants).

Ainsi, même si le principe du libre accès n'est pas forcément la motivation principale dans le choix de publier dans une telle revue, une bonne connaissance de ses principes permet de lever des a priori et de le faire sans réticence.

¹⁴ Après vérification, ces chiffres ne sont pas remis en cause par les confusions entre revues en libre accès et revue hybrides

Motivations

2.2.3 - Pourquoi avez-vous choisi de publier dans une revue en libre accès ? 2.2.5 – Titres ?

Répartition des 102 commentaires

qualité scientifique / notoriété	39
diffusion et visibilité	30
concept open access	13
sollicitation / occasion	13

Les motivations principales sont la **qualité et la notoriété de la revue**, (sans qu'il soit possible de séparer les deux notions qui ne sont toutefois pas équivalentes) : 39 occurrences sur les 102 commentaires, formulées aussi comme « réputation » et « facteur d'impact » souvent accompagnées de considérations sur **l'adéquation à la thématique de l'article** :

- « *D'un point de vue scientifique, ces revues / actes de conférences avaient du sens pour mon travail. Par ailleurs, je préfère favoriser les revues en libres accès plutôt que les revues payantes.* » (LRI, titre cité DMTCS)
- « *Parce que cette revue commence à faire référence dans le domaine. Et qu'elle a accepté l'article que d'autres revues (un peu plus prestigieuses mais un peu moins adaptées thématiquement) avaient refusé.* » (IMNC, titre cité : *Diagnostic Pathology*)

La **2^{ème} motivation** très proche **est la visibilité** que ces revues apportent (30 occurrences), traduite soit par **la facilité d'accès pour les lecteurs ou le taux de citation** :

- « *accès facile pour les lecteurs, facteur d'impact* » (ICMMO, titres cités *Optical material express* et éditeur : MDPI)
- « *car plus lu !* » (LAL, PRSTAB)
- « *Facteur d'impact moindre mais plus accessible à la communauté...* » (LIMSI)

La **3^{ème} motivation (13 occurrences)** est le **principe du libre accès, articulé à des considérations éthiques ou économiques**

- « *C'est la philosophie de notre milieu. L'Etat nous finance avec l'argent public, donc le public devrait avoir accès à ces recherches.* »
- « *Par conviction que les publications doivent être en libre accès, parce que ce sont des revues généralement réactives (faible laps de temps entre la soumission et le retour des relecteurs), et surtout parce que mon encadrante était d'accord (en tant que doctorante je n'ai pas la main haute sur le choix de la revue).* » (ESE, titre cité : *Plos*)

Deux autres critères sont mis en exergue : la réactivité et la transparence du processus éditorial « *Pour la visibilité de l'article et la transparence du processus de review (eg. *Frontiers*) et le sérieux de ces journaux (*PLoS* et *Frontiers* dans mon cas)* » (CIAMS)

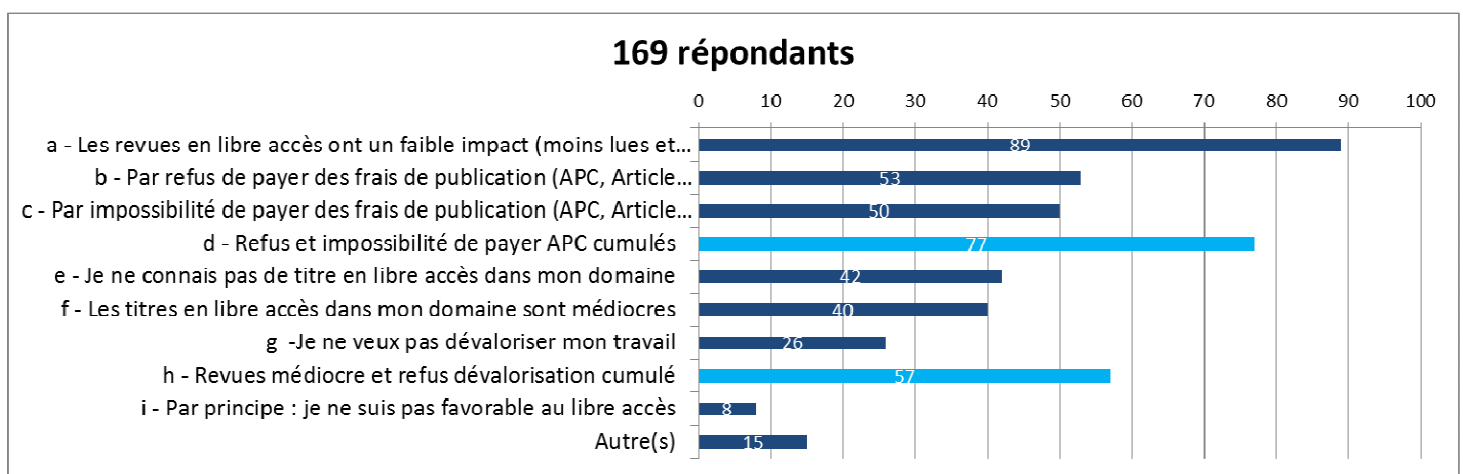
Plusieurs commentaires font état de sollicitations de co-auteurs ou d'éditeurs

- « *Choix des co-auteurs. Mais j'aime bien l'idée: nous mettons vraiment à disposition de tous notre recherche.* » (L2S, titres cité : *Frontiers in Computational Neuroscience*)
- « *proposition de l'éditeur après un refus de publication* » (CIAMS, titre d'Elsevier).

Voici une synthèse par éditeurs des titres cités :

Editeur	Nbre de citation par répondant dans l'enquête	Nbre de titres cité	Nbre de titres où EC / chercheur Psud membre d'un comité de rédaction	Relation éditeur au libre accès
Plos	63	5		éditeur exclusivement en libre accès
Frontiers	15	10	2	éditeur exclusivement en libre accès
NPG (Nature)	14	4	1	quelques titres en open accès
BMC	13	10	3	éditeur exclusivement en libre accès racheté par Springer
OSA	13	3		quelques titres en open accès
IOP	8	2		quelques titres en open accès
Hindawi	8	5	mais cité 4 fois pour participation à des comités de rédaction	éditeur exclusivement en libre accès
EGU Copernicus	7	5		éditeur exclusivement en libre accès
MDPI	7	3	1	éditeur exclusivement en libre accès
Elsevier	6	4		quelques titres en open accès
Springer open	6	4	1	sélections titres en open accès regroupés
APS	5	2		quelques titres en open accès
DMTCS	2	1		expérience épiscience (basé sur Hal)
IMS	2	2		quelques titres en open accès
Université Bologne	2	1		titre unique
MIT	2	2	1	quelques titres en open accès

2.2.2 - Pourquoi ne pas publier en libre accès ?



Il n'y a pas de refus du libre accès (8 répondants) mais plutôt une méconnaissance.

Le premier jugement négatif sur ces revues met en avant leur faible audience.

Or, c'est partiellement faux: comme toutes les autres revues, au bout d'un certain temps, quand elles sont prises en compte dans le calcul des facteurs d'impact, elles peuvent être extrêmement bien classées. (52 % des titres de revues en libre accès cités sont classés au JCR et 28 % des titres cités sont dans le premier quartile de leur catégorie disciplinaire).

En toute rigueur, la notoriété ou l'impact devrait dépendre de la qualité des articles publiés et donc du processus éditorial de sélection et relecture, qui est indépendant du mode de financement de la revue.

Mais dans cette représentation des revues en libre accès, on retrouve les discours véhiculés par des opposants au libre accès (cf. expérience d'envoi de faux articles à des revues en libre accès, expérience sujette à caution

en raison d'un choix contestable des revues sollicitées et de l'absence de groupe témoin de revues qui ne sont pas en libre accès¹⁵) mais aussi la réalité indéniable des revues prédatrices.

En effet la peur de la médiocrité cumulée au refus de dévaloriser son travail, ce qui relève peu ou prou de la même idée, arrive en 3^e position.

→ *Mettre en valeur des exemples sur l'évolution du facteur d'impact de revues en libre accès*

→ *Faire des fiches pratiques sur la manière de trouver un titre en libre accès adapté à sa thématique et sur les revues prédatrices pour circonscrire plus clairement le danger*

Le 2^{ème} motif de non publication est le refus du modèle économique d'une partie de ces revues (attention toutes les revues en libre accès ne fonctionnent pas avec des APC).

D'ailleurs 30 (33 %) des titres en libre accès cités par les répondants ne sont pas sur le modèle auteur-payeur.

Plusieurs analyses tentent de faire un point sur les coûts facturés aux auteurs : le Royaume uni avait sous-estimé ce coût lors de sa décision de promouvoir la voie dorée du libre accès.

D'autres analyses tentent d'établir le coût « honnête » qui couvre des frais réels dans de tels processus.¹⁶

→ *Donner une publicité dans les focus sur les analyses qui tentent d'établir le vrai coût d'une revue*

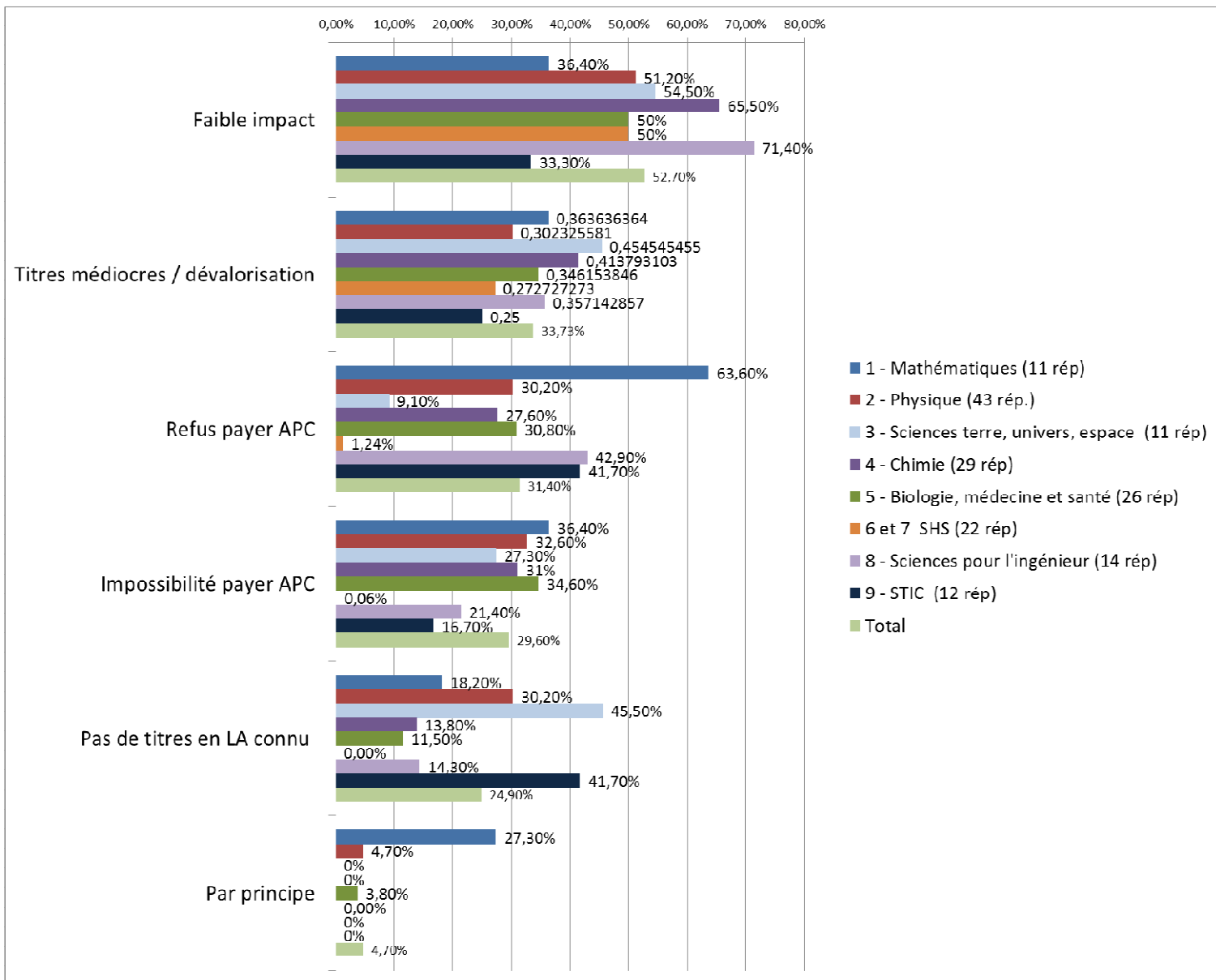
→ *Faire état des expériences de publication alternative soit dans leur processus éditorial, soit dans leur mode de financement.*

Les APC sont éligibles aux financements des contrats H2020. Pour l'instant, ces derniers peuvent couvrir aussi les revues hybrides, ce qui est financièrement mortifère : il s'agit de revues qui continuent à n'être accessibles que sur abonnement pour la très grande majorité des articles, abonnements qui ne sont pas réduits par les coûts payés par les auteurs pour publier leurs seuls articles en libre accès.

Les « autres » raisons avancées précisent les raisons précédentes ou font état d'une absence d'opportunité « pas encore eu l'occasion d'essayer » (LCP) ou de valeur de la communauté (« Je n'ai pas évalué ces revues en libre accès mais ma communauté dont je suis les publications ne semble pas encline à ce genre de publications pour l'instant » (LPS) [mais qu'en est-il du processus de veille : par auteur ou par titre de revue...]

¹⁵ Cf. critiques à l'encontre de l'article de John Bohannon *Who's Afraid of Peer Review?* publiés par *Science* le 4 octobre 2013 [consultés le 11 juillet 2015] <http://www.sciencemag.org/content/342/6154/60.full>, synthétisée dans l'article de wikipedia https://en.wikipedia.org/wiki/Who%27s_Afraid_of_Peer_Review%3F

¹⁶ <http://www.nature.com/news/open-access-the-true-cost-of-science-publishing-1.12676>

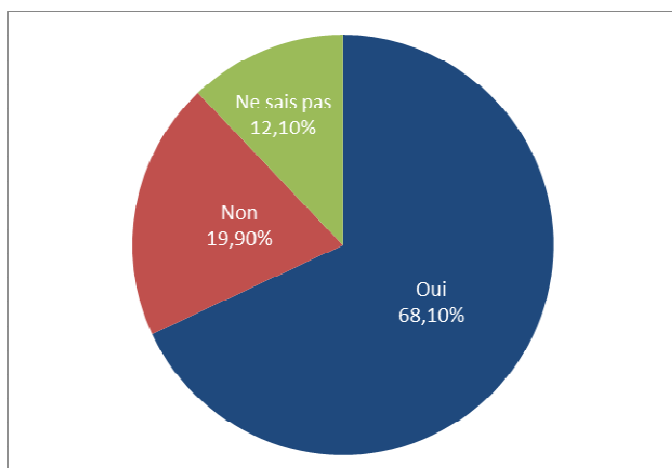


Les répondants mathématiciens qui ne publient pas dans des revues en libre accès sont les plus motivés par le refus de payer des APC et par principe.

Ce sont les répondants en sciences de la terre et de l'univers et en STIC qui mettent le plus en avant la méconnaissance de titres.

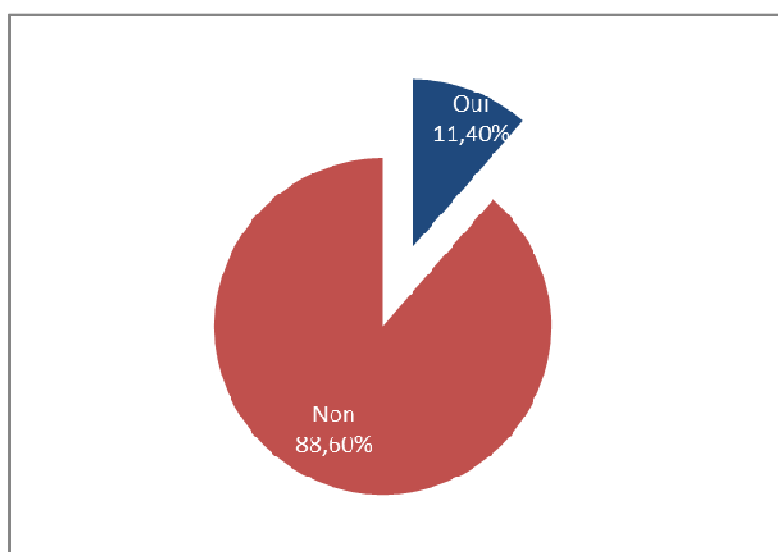
Les APC semblent ignorés par les répondants en SHS où le modèle dominant des revues en libre accès est le financement alternatif et non par les auteurs.

2.2.6 - Savez-vous si cela a pu donner lieu au paiement de frais de publication (APC, Article Processing Charge) ?



2.2.7 - Avez-vous déjà payé pour rendre un ou plusieurs articles accessible(s) en libre accès dans une revue hybride ?

(revue avec un abonnement payant pour les lecteurs mais qui contient des articles en libre accès dès parution quand l'auteur a payé des frais de publication pour cela)

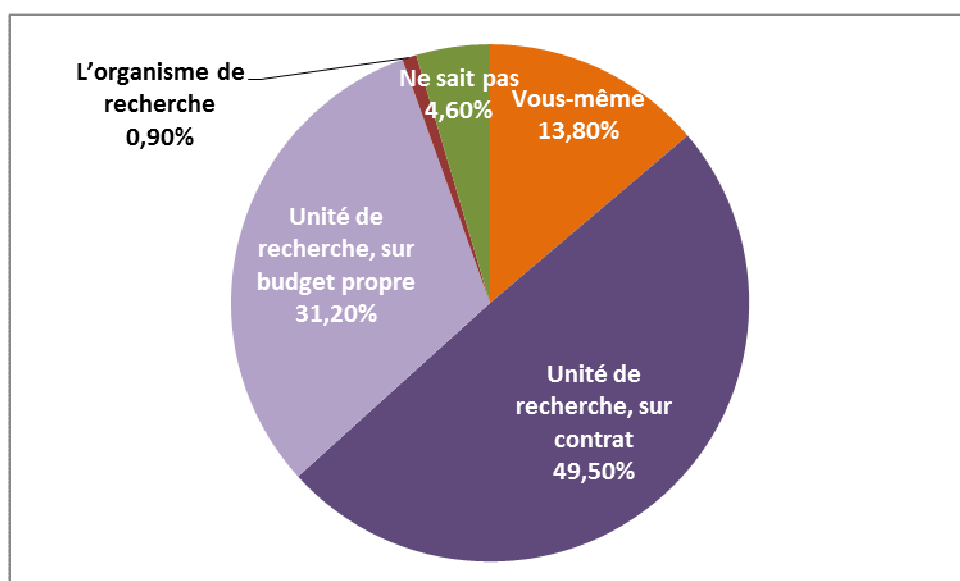


Cependant ces résultats sont sujets à caution car plus d'un tiers des exemples de titres donnés par les 43 répondants ne sont pas des revues hybrides (alors que dans l'autre sens, les erreurs (titres hybride cités comme revues en libre accès) étaient minimales et n'affectaient pas les résultats).

→ *Faire une fiche pratique sur les revues hybrides*

2.2.9 (58) Qui a alors pris en charge les frais de publication (APC) ?

109 répondants



« Vous-même » concerne des répondants en chimie et en biologie (et un en STIC).

Le paiement par l'organisme de recherche a été cité par un répondant en biologie (ICMMO), mais on n'a pas demandé de quel organisme il s'agissait.

2.2.10 - Précisez approximativement le montant moyen des frais de publication (APC) pour vos articles (en €)

APC moyen en €

2 - Physique (15 rép.)	1230
4 - Chimie (7 rép.)	630
5 - Biologie, médecine et santé (34 rép.)	1575
8 - Sciences pour l'ingénieur (5 rép.)	1090
9 - STIC (5 rép.)	
10 - Sciences agronomiques et écologiques (3 rép.)	1300
69 répondants	1340

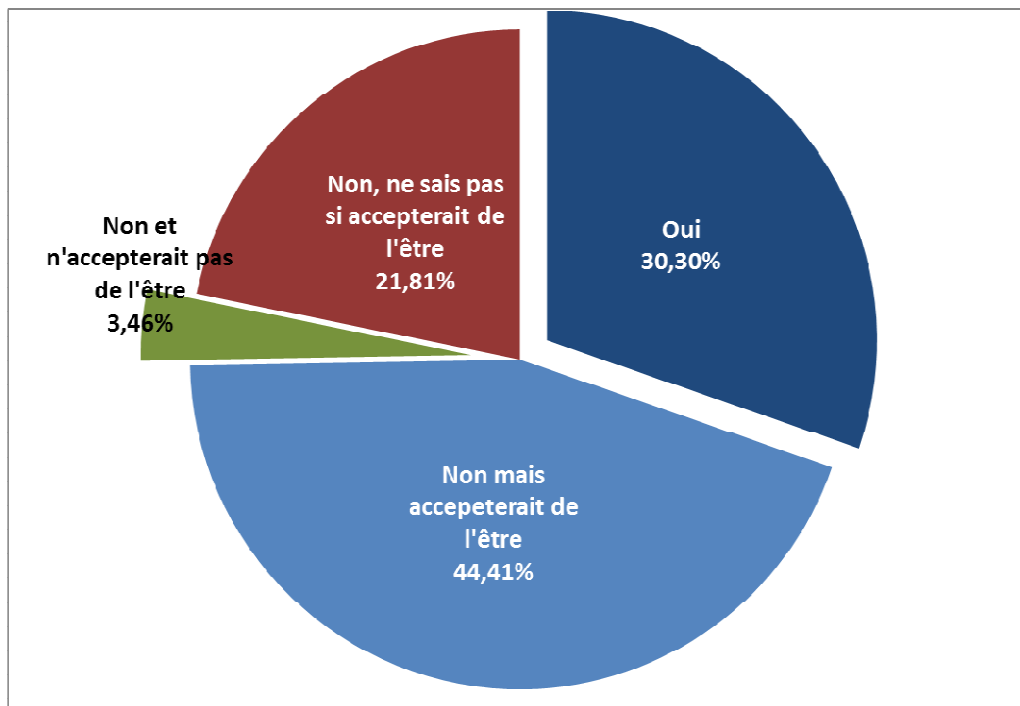
- Mettre en œuvre un suivi du nombre et du coût des APC payés à l'université Paris-Sud voire dans l'ensemble de l'université Paris-Saclay.
- L'université souhaite-t-elle instruire l'éventuelle mise en place d'une gestion commune des APC, notamment pour voir si des formules d'adhésion (quand elles existent) seraient profitables et s'assurer que les réductions possibles seraient bien exploitées ?

NB : cf. l'analyse des APC et leur relation avec le coût des abonnements dans la dernière étude de la Direction de l'information scientifique et technique (DIST) du CNRS *Financer la publication scientifique Le « lecteur » et/ou l'« auteur » ? évolutions, alternatives*, Etude 4, juin 2015 [consulté le 7 juillet 2015] http://www.cnrs.fr/dist/z-outils/documents/Distinfo2/DISTetude_4.pdf

Le CNRS souhaite introduire dans ses outils de gestion une nouvelle nomenclature qui permettra de mieux mesurer le nombre et le coût des APC.

2.3 - Relecteur et membre d'un comité éditorial

2.3.1 - Avez-vous déjà été relecteur (referee) pour un article publié dans une revue entièrement en libre accès ? 2.3.2 - Accepteriez-vous de l'être ?

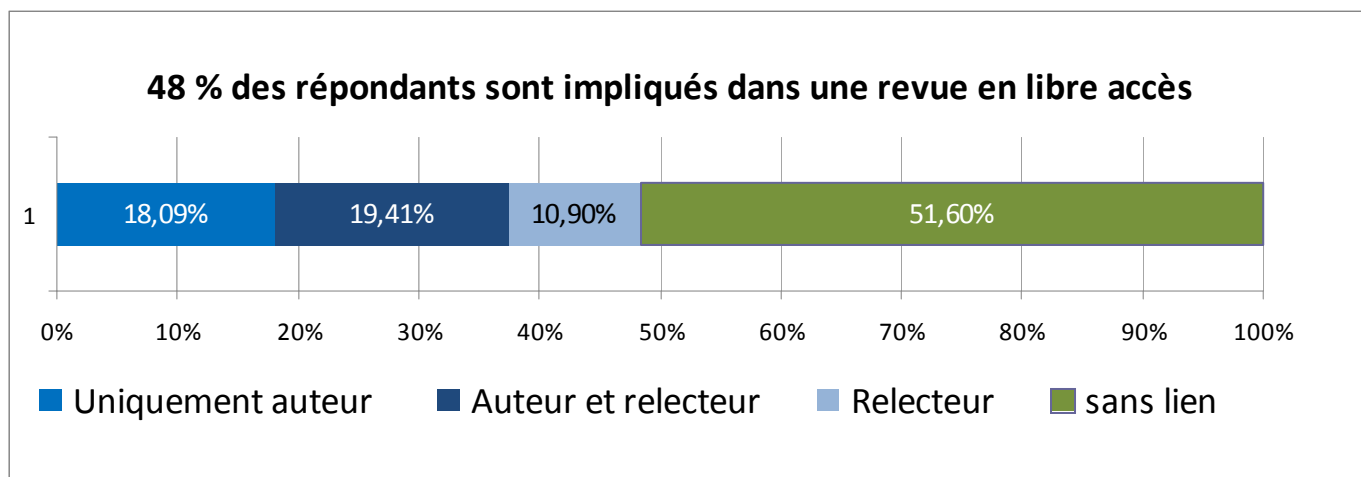


Les réponses à cette question confirment qu'il n'y a pas d'opposition de principe au libre accès, sauf chez certains répondants mathématiciens largement surreprésentés parmi les chercheurs qui refuseraient (5/13 répondants).

NB : il manque ici un point de comparaison (combien de relecteurs Paris-Sud pour des revues qui ne sont pas en libre accès)

Les relecteurs se trouvent majoritairement chez les publiants dans ce type de revues mais c'est loin d'être exclusif puisque seuls 52 % des relecteurs dans des revues en libres accès ont publié dans ces mêmes revues

7,2 % des 376 répondants sont membres d'un comité éditorial (NB : manque d'un point de comparaison)



2.3.3 - Etes-vous membre d'un comité éditorial de revue entièrement en libre accès ?

7 % des répondants le sont

Productions par types de documents

4.3.8 - Parmi cette typologie de travaux de recherche, lesquels produisez-vous ? Lesquels archivez-vous de manière organisée et systématique ? Et lesquels diffusez-vous en accès libre sans besoin d'authentification ni d'abonnement en direction de la communauté scientifique ?

Il semble qu'il y ait eu des interprétations différentes de la question : les répondants ne se sont pas forcément positionnés comme auteurs pour répondre : « j'archive » ou « je diffuse » n'a pas toujours été considéré comme s'appliquant exclusivement à ses seules productions.

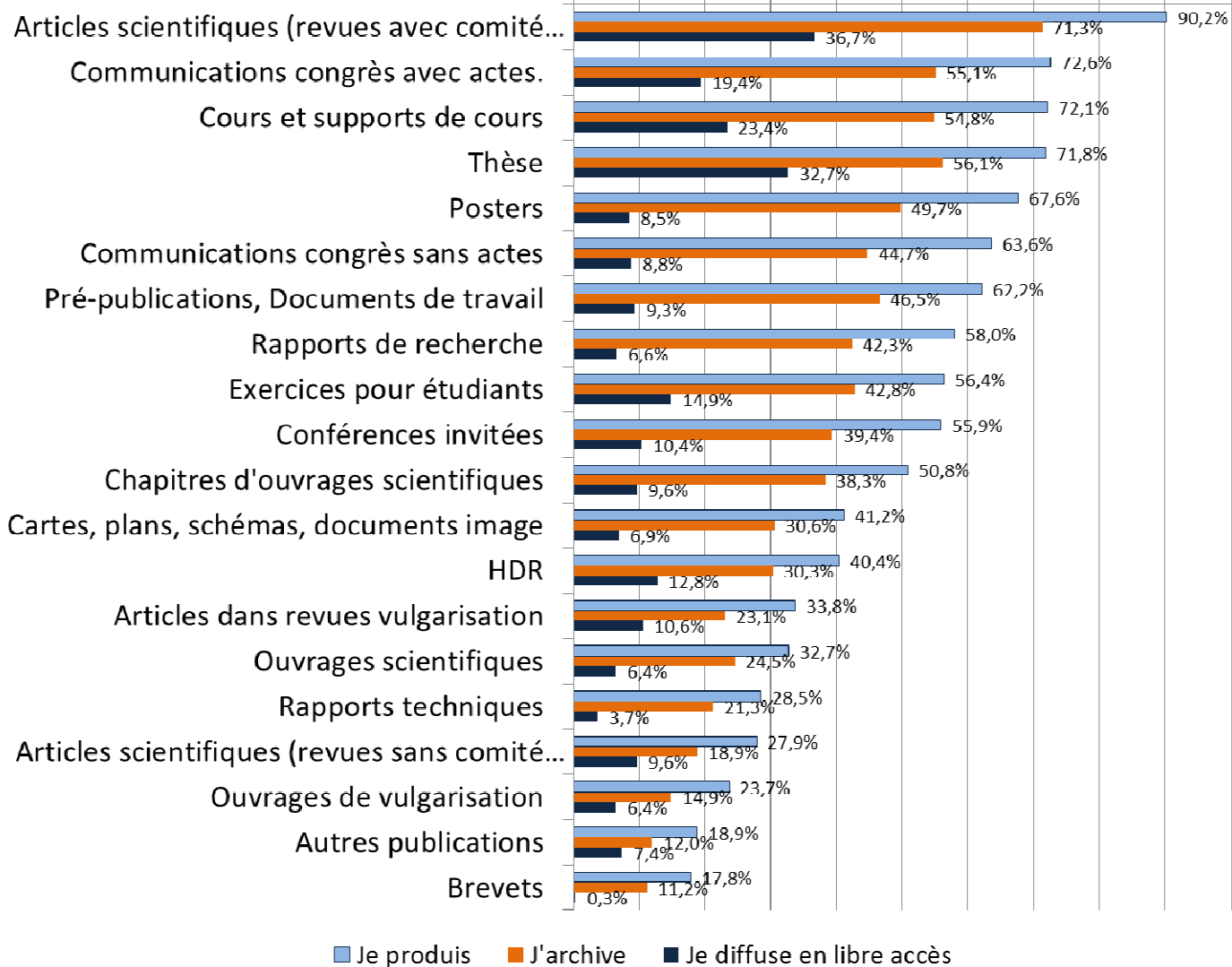
Quand certains n'ont jamais coché « je produis » mais directement « j'archive » ou « je diffuse... », « je produis » est considéré comme sous-entendu et compté comme tel dans les données ci-dessous, sauf si visiblement il ne s'agit pas de sa production (doctorant qui dit n'avoir encore rien publié par exemple). Ce peut être le cas pour les types de documents qui sont en règle générale uniques dans une vie de chercheur (la thèse ou l'HDR), pour lesquels les répondants ont eu scrupules à dire « je produis ».

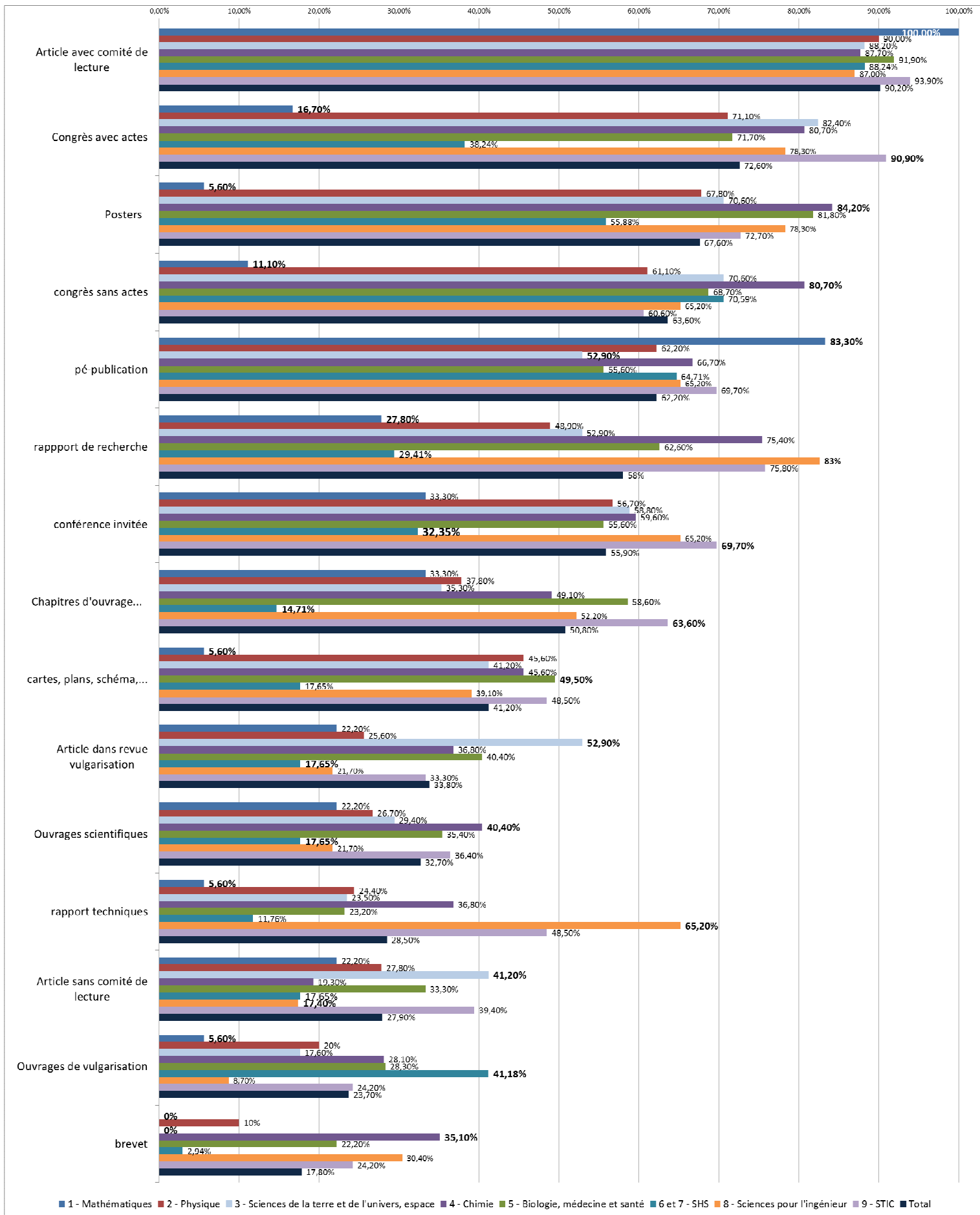
Quand pour un même répondant certains types de document sont cochés « je produis ; j'archive » et d'autres uniquement « j'archive », dans ce 2^e cas (« j'archive » seul) l'archivage ne concernait pas la production de l'auteur et cette information n'a pas été prise en compte dans les chiffres ci-dessous.

Les résultats restent cependant à prendre avec du recul puisque même après correction « j'archive » ne s'applique pas systématiquement aux productions du répondant ; ceci est vrai, dans une moindre mesure pour la diffusion, notamment des exercices ou des ouvrages (cf. partie sur le rapport au droit : les répondants ne pensent pas que cette diffusion est une décision qui appartient à l'auteur).

% des répondants

0,0% 10,0% 20,0% 30,0% 40,0% 50,0% 60,0% 70,0% 80,0% 90,0% 100,0%





La publication phare est l'article dans des revues à comité de lecture pour toutes les disciplines : le taux de publication de ce type de document augmente encore si on ne tient pas compte des doctorants.

On peut repérer différents profils dans le choix des autres types de document produits dans le cadre des activités de recherche.

Les répondants mathématiciens produisent et ainsi valorisent beaucoup le preprint qui est un document reconnu par la communauté, mais sont nettement en retrait par rapport à la moyenne sur tous les autres types de document.

Les répondants en SHS sont aussi parmi les plus en retrait sur tous les types de documents, à l'exception des ouvrages de vulgarisation dont ils sont les plus grands producteurs et des conférences sans actes, et des prépublications du fait des économistes.

Les répondants en sciences de la terre se distinguent par l'importance des articles de revues à comité de lecture, le rôle important des congrès et des posters et un fort investissement dans les articles de vulgarisation.

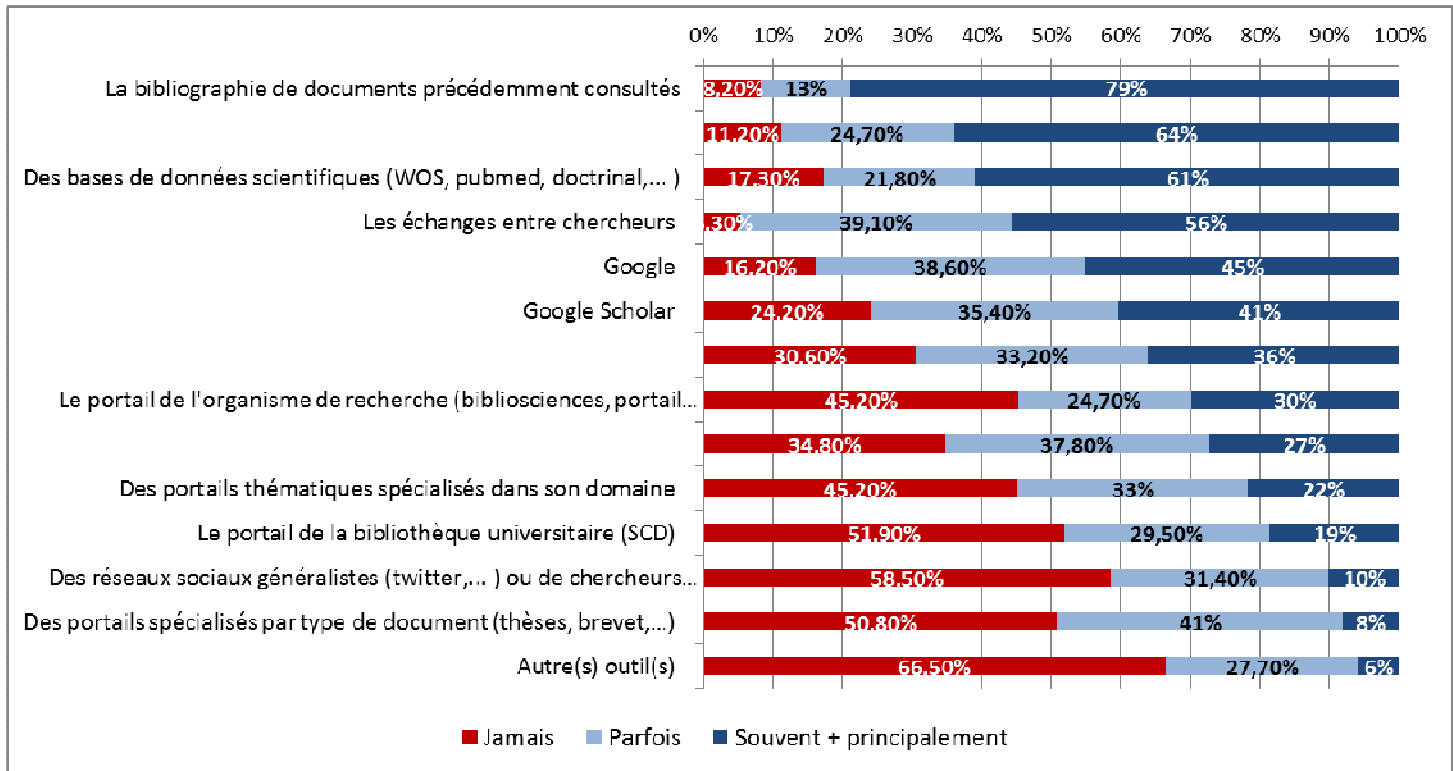
Pour les répondants chimistes, les congrès, notamment sans actes (qu'en est-il de la modalité de diffusion dans la communauté ?) et les rapports scientifiques jouent un rôle central ; ils sont les plus gros producteurs de brevets (dans le domaine de la pharmacie ?).

Les congrès, les rapports et les chapitres d'ouvrages jouent le rôle principal pour les STIC.

Les réponses des répondants en sciences pour l'ingénieur montrent l'importance des rapports scientifiques et surtout techniques, littérature grise qui fait rarement l'objet de publication et qui souffre d'un déficit de signalement et de conservation, même en tenant compte d'une possible confidentialité.

Partie 1 - Recherche bibliographique et accès aux documents

1.1 - Parmi les outils de recherche documentaire suivants (veille bibliographique et accès aux documents), lesquels utilisez-vous ?



- ⇒ La revue et l'article restent le moyen privilégié pour naviguer dans le déluge de données via les titres connus comme référents et les articles cités en bibliographie.
- ⇒ Google devance largement les portails de l'université ou de l'organisme.
- ⇒ Les bases de données ne viennent qu'en 3^{ème} position : PubMed et WOS se taillent la part du lion.
- ⇒ Il existe un certain flou sur les différences entre BDD et plateformes d'éditeurs de revues et sur ce que fait réellement Google Scholar, flou confirmé par les réponses libres à d'autres questions.
- ⇒ Les outils qui facilitent la sélectivité dans le flot de données (outils de veille) sont sous-utilisés : seuls 36 % les utilisent souvent ou principalement, mais très peu parmi ces 36 % ont précisé les outils de veille utilisés (taux de non réponse de 84 % qu'on ne retrouve sur aucun autre item)
- ⇒ Les réseaux sociaux semblent rester une source négligeable pour la recherche documentaire.

Préconisations pour le projet de site web du SCD

- Partir de ces 4 modes de recherche privilégiés par les chercheurs pour expliciter l'accès à nos ressources pointé comme extrêmement complexe dans les réponses aux questions suivantes dans la refonte du site web ;
- Développer les boutons techniques qui respectent ce modus operandi et qui simplifient l'accès notamment en permettant les rebonds en mode authentifié (abonnements) depuis une recherche Google ;
- Concevoir des fiches pratiques qui explicitent les différences fondamentales entre les plateformes d'éditeurs, les BDD et les moteurs de recherche (Google) ;
- Développer les ateliers, formations et fiches pratiques extrêmement synthétiques sur les outils de veille, à commencer par ceux intégrés aux outils les plus utilisés qui peuvent faciliter le suivi.

L'analyse des réponses données aux demandes de précision (quels service de veille, quel moteur de recherche, etc.) révèlent une certaine **confusion dans la représentation de ces différents outils** ou dans ce que recouvrent ces dénominations.

Rappel : cette demande de précision ne s'affichait que si le répondant avait coché « souvent ou principalement » à la question ci-dessus.

1.2 - Précisez votre service de veille privilégié ?

- 22 réponses (sur 136 répondants potentiels, 16 %) qui citent le plus souvent la source : 9 PubMed ou NCBI, 2 WOS, 2 ArXiv, 2 Elsevier, 1 HAL, 1 IEEE, 1 Medscape, 5 Google alerte, 1 scoop it, 1 alerte mail, 1 flux rss (d'ArXiv), 1 Voxcharta, 1 My NCBI

Le taux de non réponse est en soi significatif : ces outils ne semblent pas toujours très bien utilisés

1.3 - Précisez votre moteur recherche d'éditeur de revues privilégié ?

- 92 réponses (soit 89 % des 103 répondants potentiels) qui citent des plateformes de bouquets de revues : 35 ScienceDirect, 6 ACS, 5 Springer, 4 IEEE, 2 Nature, 2 Wiley, 2 AIP, 2 APS, 2 CAIRN, 1 RSC, 1 APA, 2 LexisNexis, 2 Dalloz, 2 Lextenso, 1 Sage, 1 Lamy, 1 Taylor&Francis, 1 Persée, 1 revues.org.
- Elsevier confirme sa position dominante.

Mais aussi des bases bibliographiques : 7 PubMed, 3 WOS, 1 JCR, 2 ACM, 2 SciFinder, 2 BSP (« Ebsco business »), 1 Econlit.

Sont également cités 9 fois Google ou Google scholar, 2 fois un portail CNRS, et une bibliothèque de droit néerlandaise et aussi 1 Endnote et « Personnel développé sous Outlook »

1.4 - Précisez votre moteur de base de données privilégié ?

- 216 réponses (soit 94 % des 229 répondants potentiels) : 79 PubMed, 54 WOS, 12 SciFinder, 7 MathScinet, 5 ADS, 4 ArXiv, 3 Inspire hep, 2 BSP, 1 Doctrinal, 1 Psycarticle, 1 Inspec, 1 Reaxys, 1 Dalloz, 1 APA/
- 8 citent le moteur de recherche d'un bouquet de revues (ScienceDirect, ACS, CAIRN, IEEE,...), 4 citent un portail CNRS et 1 cite une bibliothèque de médecine d'Harvard.
- 2 citent un navigateur (Firefox, Chrome), 1 Zotero, 1 ResearchGate et 1 MS access
- 3 expriment leur incompréhension de cette question.

1.5 - Précisez votre portail thématique privilégié ?

Une personne qui a coché « souvent » « portail spécialisé de mon domaine » estime la question incompréhensible.

67 réponses (81% des 82 répondants potentiels) : 40 citent une base de données (ArXiv, ADS, Pubmed, LexisNexis...) et 2 des plateformes de revues (OSA, IEEE et Persée) ; 9 font des réponses inexploitable en donnant des thématiques ; 3 citent les portails CNRS ou du SCD.

Restent 11 portails cités : AFM association française du marketing ?, BDWorld, CIRP Collège international de recherche en productique, Commission européenne, France Association des Economistes de l'Energie, Jubil, Lipidmaps, Menestrel, Nations-Unies, NCBI entrez et « thèses ».

1.6 - Précisez votre réseau social privilégié ?

35 réponses (sur 38 répondants potentiels, soit 92% de taux de réponse).

Domination écrasante de ResearchGate cité 31 fois (6 twitter, 2 Google et 1 Facebook) mais un répondant cite « doctorant-collègue » et 2 « aucun ».

NB : Mendeley est cité 4 fois comme source de la bibliographie de son CV dans une question ultérieure.

L'annexe 2 regroupe tous les éléments concernant le rapport aux réseaux sociaux pour le projet de communication du SCD.

1.7 6 Précisez le nom du portail et de l'organisme de recherche

97 réponses (sur 113 répondants potentiels, soit 85% de taux de réponse).

Si les chercheurs des organismes ont proportionnellement plus tendance à utiliser le portail de leur organisme, les EC de l'Université sont aussi des utilisateurs assidus des portails Inserm et CNRS (cf. cas extrême de Biblioplanets) à l'exception de TitaneSciences (0 utilisateur EC). Ceci n'est pas vrai pour les portails CEA et Inra qui s'appuient sur une identification personnelle et non de laboratoire.

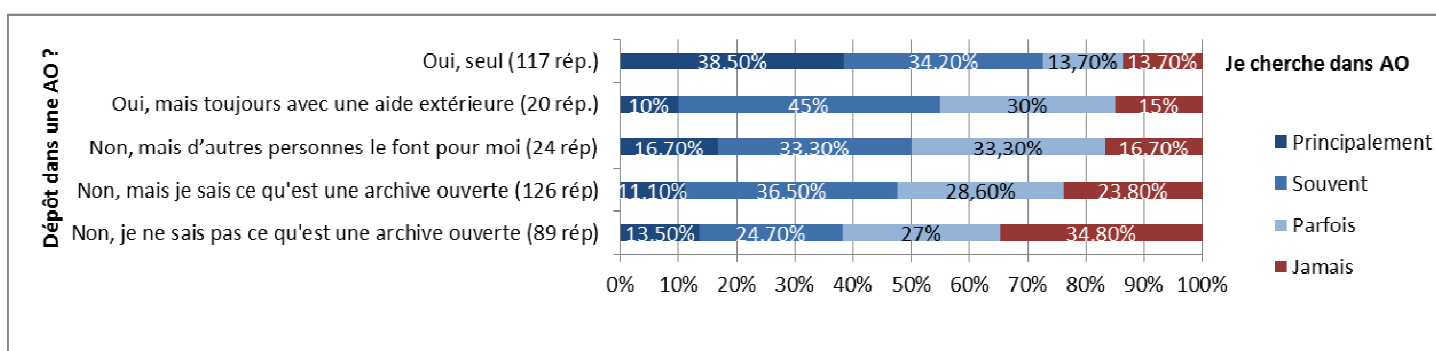
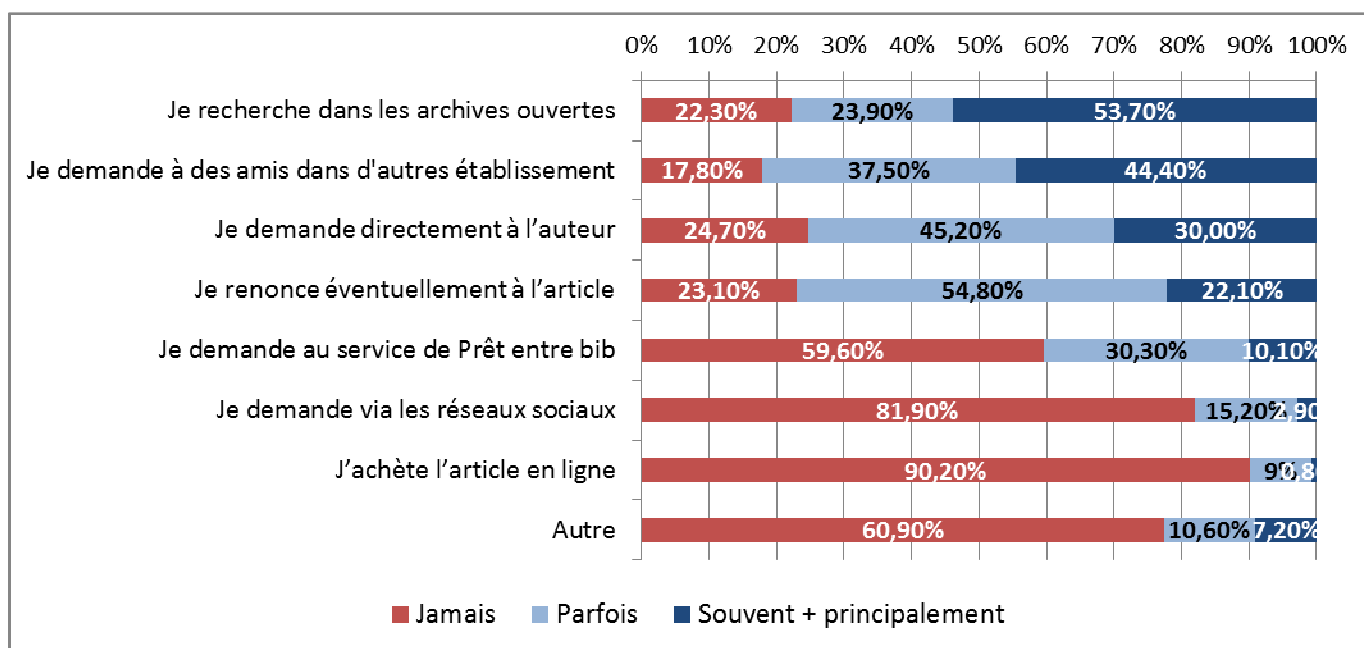
- ➔ Expliciter les complémentarités portail SCD / portail des organismes de recherche sur nos pages web et faciliter les renvois vers ces portails.

Portail	EC Psud	Chercheur (organisme de recherche)	Doctorant	EC hospitalo-universitaire	Autres	Total général	Organisme de recherche autre que CNRS
BibliInserm	10	8		3	2	23	Inserm (4), CNRS (3), CEA
BiblioVie	13	10	3		2	28	CEA (1), INRA (1)
bibliosciences	7	6	1			14	
CNRS	8	6				14	
BiblioPlanets	6	1				7	
BiblioST2I	1	3				4	
Titanesciences		3				3	
CEA		1	2			3	CEA
Inria	2					2	
INRA					1	1	INRA
Total général	37	30	6	0	3	76	
	49%	39%					
Portail SCD	46	14	7	2	1	70	CNRS
	66%	20%					
part des répondants à l'ensemble questionnaire	70%	25%					

Les précisions concernant les « Autres Outils » (question 1.8) n'apportent aucune valeur ajoutée

Les ressources citées sont celles déjà mentionnée sauf : Isidore ou « *Documentation des logiciels ou prototypes publiés.* », « *docthèses* ».

1.9.1 - En cas de besoin d'un article absent des abonnements mis à disposition par l'Université ou l'organisme de recherche, quelle démarche privilégiez-vous ?



Les archives ouvertes sont bien identifiées comme un moyen d'accès facilité à la production scientifique.

Cela est d'autant plus vrai que les chercheurs sont « pratiquants ». On peut cependant se demander à quoi pensent les 58 personnes qui affirment ici rechercher dans les archives ouvertes les articles inaccessibles par nos abonnements mais déclarent à la question 4.3.3. ne pas savoir de quoi il s'agit.

→ Les demandes directes à l'auteur qui arrivent en 3^{ème} position justifie la mise en œuvre d'un bouton dit « tiré à part » dans le réservoir de Paris-Sud pour les publications déposées qui ne sont pas mises en libre accès

Le PEB arrive très loin dans la hiérarchie des services de fourniture principaux (souvent ou principalement) ou secondaire (parfois) : près de 60 % des répondant ne le sollicite jamais et renonce plus facilement à l'article.

Et quand il est assuré par un professionnels de proximité, il n'est pas toujours identifié comme tel: (4 remarques) : « Demande à notre bibliothécaire CHB », « aide de la bibliothécaire du laboratoire (qui a ses propres réseaux) » « Je commande l'article à l'INIST / RefDoc »

→ Repositionner le service de PEB vers la fourniture de document et lui donner une nouvelle visibilité afin qu'il réponde aux besoins d'accès à la documentation explicités dans les réponses à la première question.

NB : sa gratuité, une simplification des procédures et une meilleure intégration à la démarche de recherche peuvent éviter que le chercheur renonce si souvent à l'article.

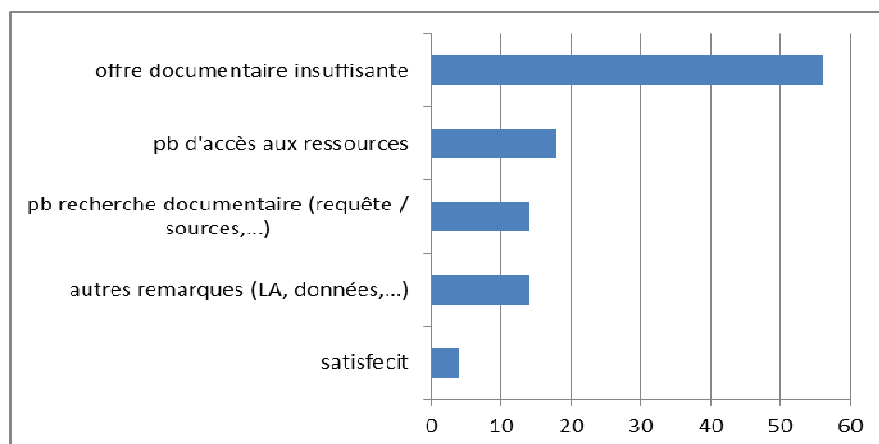
1.9.2 - Précisez quelle « autre » démarche (27 réponses)

Si certaines réponses reprennent en fait des propositions déjà formulées ci-dessus ou faute d'avoir compris la question renvoient à nos abonnements, d'autres apportent un nouvel éclairage :

- Pour 5 répondants : **recours illégal** : « Recherche de copies illégales sur le net » « je "hacke" internet » « Tentative de trouver une version téléchargeable (même si non légale), par google (avec mot clé PDF ou autre). » « Page personnelle de l'auteur, connexion distante à d'anciens campus visités au cours de ma carrière, sites illégaux »
- Pour 5 répondants : **pages web de chercheurs** : « recherche sur internet (pages perso des auteurs) », « Je cherche l'article sur le web où il est très souvent dispo (page perso des chercheurs, etc..) »
- Pour 4 répondants : **déplacement dans d'autres bibliothèques physiquement ou virtuellement** : « déplacement dans une bibliothèque spécialisée (Jussieu, Bibliothèque Sciences de la Terre recherche » ; « connexion distante à d'anciens campus visités au cours de ma carrière »
- 3 répondants citent Google Scholar.

1.10.4 Par ailleurs, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de recherche d'informations et de documents ?

Typologie des difficultés rencontrées sur un total de



On retrouve les 2 points noirs de l'enquête Libqual sans qu'il soit toujours possible de déterminer si les difficultés relèvent bien de la faiblesse de notre offre (avérée dans certains cas) ou de l'impossibilité de s'y retrouver dans l'accès à la documentation (notamment concernant l'antériorité, qu'on a sans doute en partie sous forme papier).

- **Faiblesse de l'offre** : est pointée l'absence de titres de revues indispensables, de bouquets (sont cités en sciences plusieurs fois IEEE et SPIE et par RITM Emerald ou Taylor & Francis). L'impossibilité d'accéder à l'antériorité revient à 11 reprises.

→ Promouvoir les ressources Istex

→ Mieux les articuler avec la recherche en ligne et la visibilité de nos collections papier d'une part ou la demande de PEB d'autre part

- **Information** : « surtout un problème d'accès. Faisant partie d'une unité INSERM, j'ai accès à Biblioinserm qui est très riche... chercher dans le site web de notre BU est très compliqué et opaque... » ; cela se manifeste également par l'ignorance de ce que l'on propose « L'accès aux revues est limité à l'Université. Il est étonnant de ne pas avoir accès aux revues prestigieuses telles que Science, Nature et les autres alors que d'autres organismes publics tels qu'au moins le CNRS et L'INSERM le proposent » (EA4043 soit une équipe propre à l'Université qui n'a donc pas accès aux ressources des organismes)

→ Refonte en cours du site web

→ Développement de boutons pour créer des passerelles qui simplifient l'accès

- Sont également pointés des problèmes de recherche notamment dans le cas de requêtes complexes et lorsqu'il s'agit d'explorer un nouveau champ (méconnaissance des revues pertinentes).

→ Développer l'accompagnement sur ces questions (fiches pratiques / atelier / proposition de RDV individualisés)

Le rapport aux données

La notion de « donnée », bien qu'explicitée dans l'enquête (« l'ensemble des informations collectées, observées ou créées sous une forme numérique dans le cadre d'un projet de recherche ») n'a pas toujours été comprise.

- soit parce qu'elle n'a pas vraiment de sens ; pour la physique théorique ou une partie des mathématiques, il n'y a pas de données d'observations ou de relevés d'expériences, de données brutes en amont des analyses explicitées dans les articles « *Je suis en maths, et il n'y a pas de données au sens littéral. Donc la base est simplement l'ensemble des publications mathématiques.* » (LMO)
- soit parce que le terme est trop vague : les analyses et conclusions dans un article peuvent aussi être assimilées à une « donnée » même si ce n'est pas ce que visaient nos questions

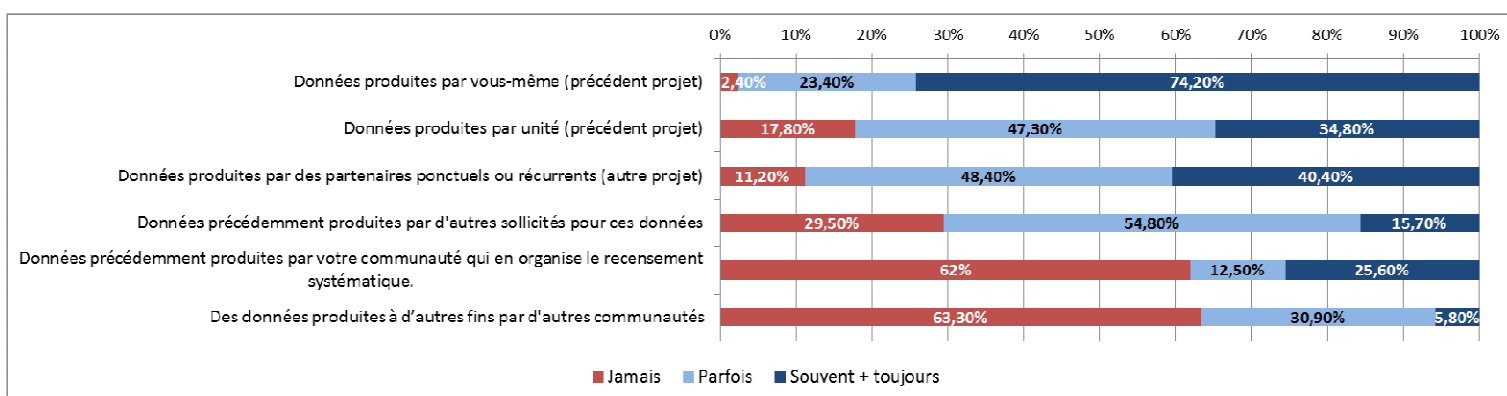
Le terme est générique et ne parle pas, car il recouvre des réalités extrêmement hétérogènes et il est rarement employé : quand on se place du point de vue d'une discipline, le type des données produites ou manipulées (résultats des expériences, des mesures, des observations, des entretiens,...) ou leur nature (température, réaction, génomes,...) masque sa nature de « donnée ».

Les nombreuses surprises qu'apportent les réponses libres soulignent que la notion n'est pas encore bien établie et les frontières encore à définir.

Nos questions n'ont donc pas toujours été comprises : l'exploitation des réponses fermées en est compliquée et les réponses libres souvent hors sujet par rapports à nos attentes initiales.

Partie 1.10 - Recherche de données

1.10.1 - Dans le cadre de votre recherche, utilisez-vous :



Les données sont massivement réutilisées puisque seuls 2,4 % des répondants ne réutilisent jamais ses propres données.

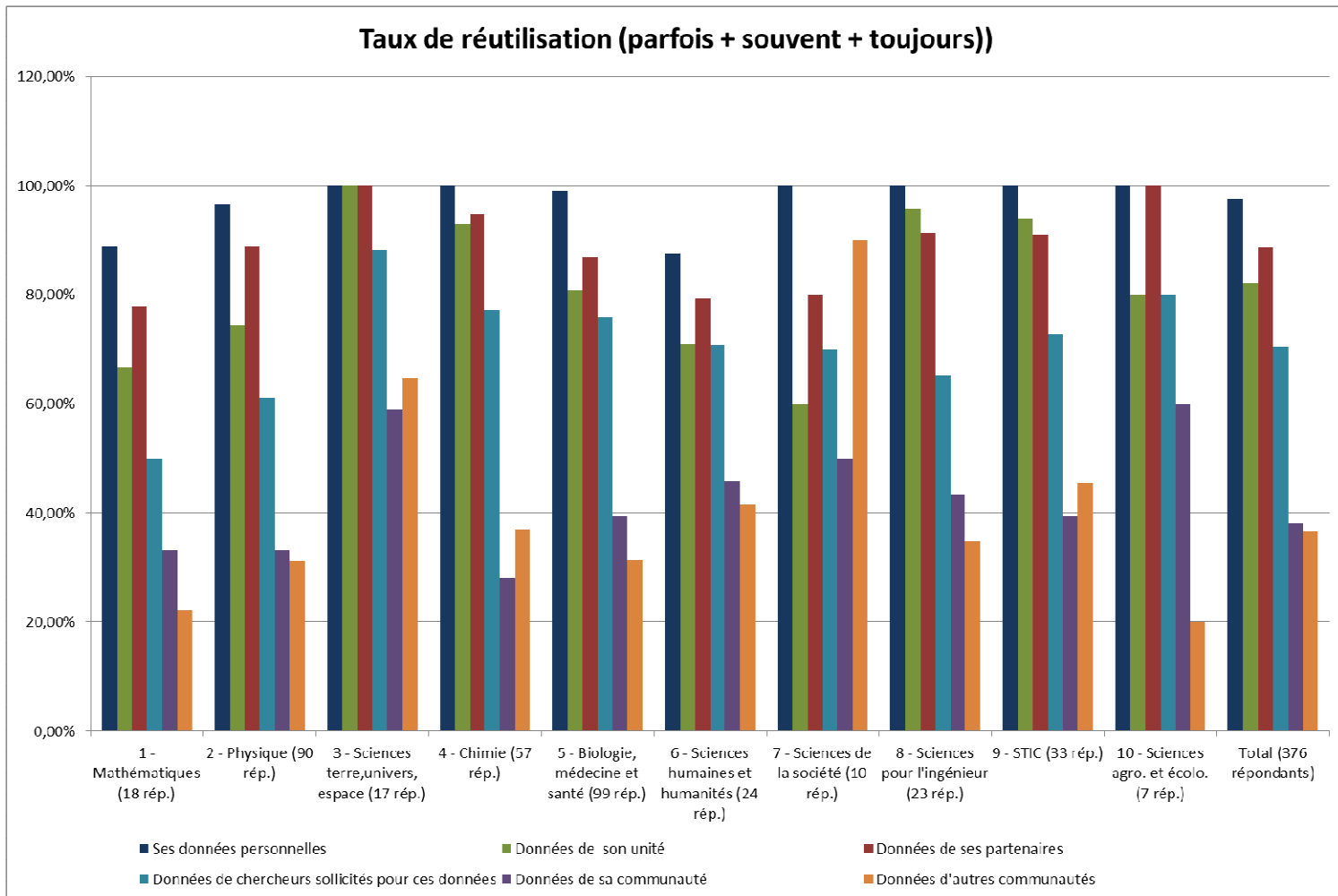
82,1 % des répondants réutilisent des données de l'unité : il y a donc un intérêt à les archiver et les documenter.

70 % utilisent des données extérieures à l'unité, près de 90 % si on ne regarde que les seuls partenaires.

Les données les plus réutilisées sont celles dont on a participé à la production : ce qui explique que les taux de réutilisation des données des partenaires soient supérieures à celles de l'unité (sauf pour les sciences de l'ingénieur et les STIC).

- ➔ Il y a donc un intérêt à signaler ces données pour leur permettre d'être « découvertes » ou retrouvées par des personnes qui sont étrangères à leur production (qualité des métadonnées) et les rendre accessibles. Cela a un intérêt au niveau des établissements car les communautés semblent majoritairement peu structurées en la matière à l'exception notable des sciences de l'univers et de certains domaines de la physique.

Le taux de réutilisation au sein de sa communauté est à peine supérieur au taux de réutilisation de données extérieur à sa communauté, et il est loin d'être négligeable (près de 40 %).



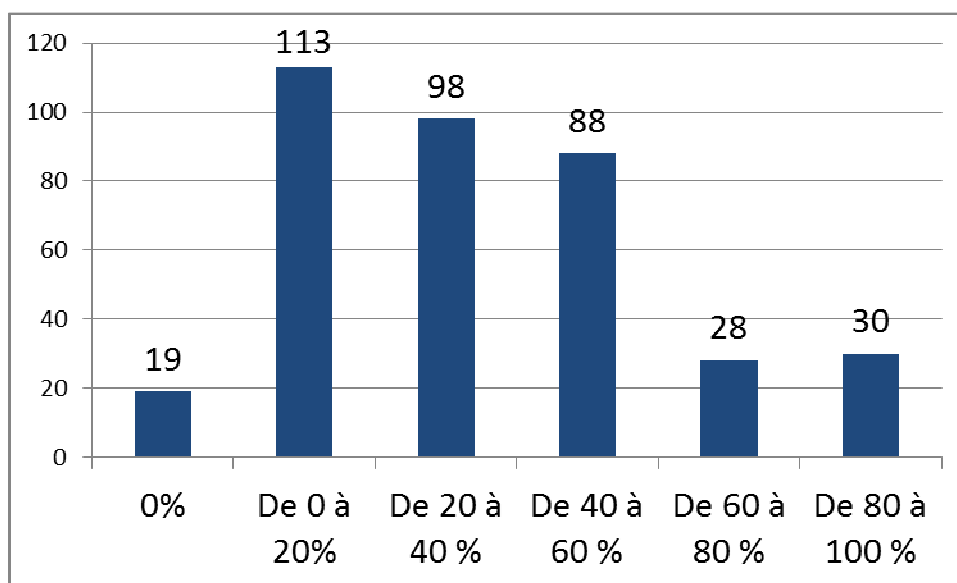
Ce sont les répondants mathématiciens et les répondants en SHS qui ont le moins tendance à réutiliser leurs données (9 % et 11 % de jamais) ou celle de l'unité (taux de réutilisation autour de 66 %).

La circulation des données hors collaboration au sein de sa communauté scientifique est la plus dense chez les répondants en sciences de la terre (88 %), en sciences agronomiques et écologiques (80 %) et en chimie (77 %)

Ce sont les répondants en sciences agronomiques et écologiques (60 %) et en sciences de la terre et de l'univers (59 %) qui sont les plus engagés dans le partage de leurs données au sein de leur communauté disciplinaire, devant les répondants en SHS (47 % pour DS 6 et 7) et en sciences de l'ingénieur. Les répondants chimistes ne sont que 28 % à le faire.

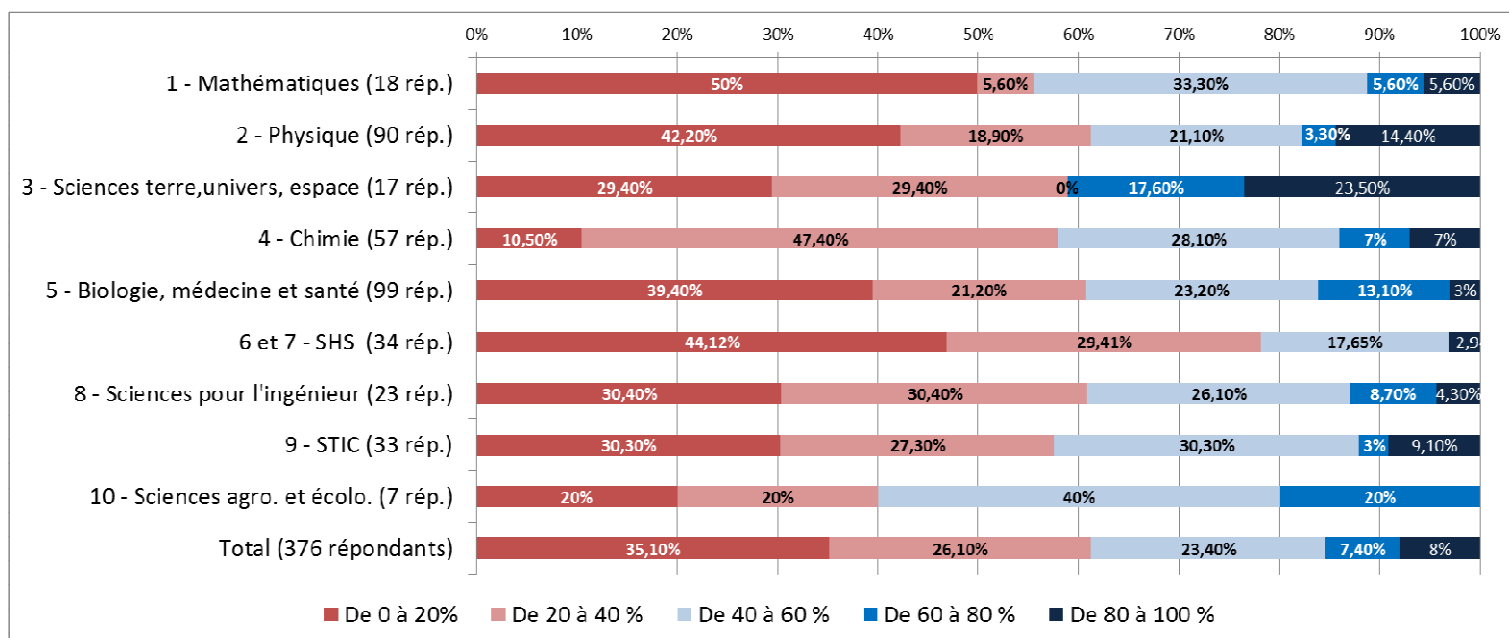
Les répondants en sciences de la société (90 %, 56% si on inclut les humanités) et en sciences de la terre et de l'univers (65 %), puis en STIC (45 %) sont les plus gros utilisateurs de données extérieures à leur communauté. Les répondants mathématiciens (22 %) et en sciences agronomiques et écologiques (20 %) sont les plus « endogamiques ».

1.10.3 - Dans le volume de données traitées dans le cadre d'un projet de recherche, pouvez-vous évaluer la part moyenne de données produites précédemment par votre unité ou ses partenaires directs ?



(NB : les 0 % sont déduits des « jamais » aux réponses précédentes)

La densité de réutilisation est loin d'être négligeable puisque 65 % des répondants incluent au moins 20 % des données venant d'un projet précédent. La difficulté d'acquisition des données en sciences de la terre et de l'univers et dans certaines parties de la physique explique la densité de réutilisation (23 % et 14 % de répondants pour plus de 80 % de données acquises précédemment dans le cadre d'un autre projet).



1.10.2 - Précisez la principale base alimentée par la communauté dans laquelle vous avez récupéré des données

Question adressée uniquement aux 143 répondants qui avait affirmé réutiliser des « données précédemment produites par l'ensemble de la communauté scientifique qui en organise le recensement systématique »

Cette question était mal formulée et elle n'a pas été comprise : 22 % de non réponses, ce qui est exceptionnel dans l'enquête et une part conséquente de réponses inexploitable dans l'optique initiale.

L'idée initiale était de repérer les outils mis en œuvre par les communautés scientifiques dédiés au partage de données et non de publications, à l'image du Centre de données astronomiques de Strasbourg. ([CDS](#))

Or une partie des réponses sont hors sujet, elles renvoient :

- soit à des bases d'articles et non de données (ArXiv entre autre) : en partie parce que la question n'a que peu de sens : il n'y a pas de données d'observations ou de relevés d'expériences, de données brutes en amont des analyses explicitées dans les articles ;
- soit à des modes d'accès vers des ressources tiers (portails d'accès comme Bibliovie, réseaux sociaux, mail,...) qui ne sont que la surcouche de présentation et d'accès à des ressources indépendantes

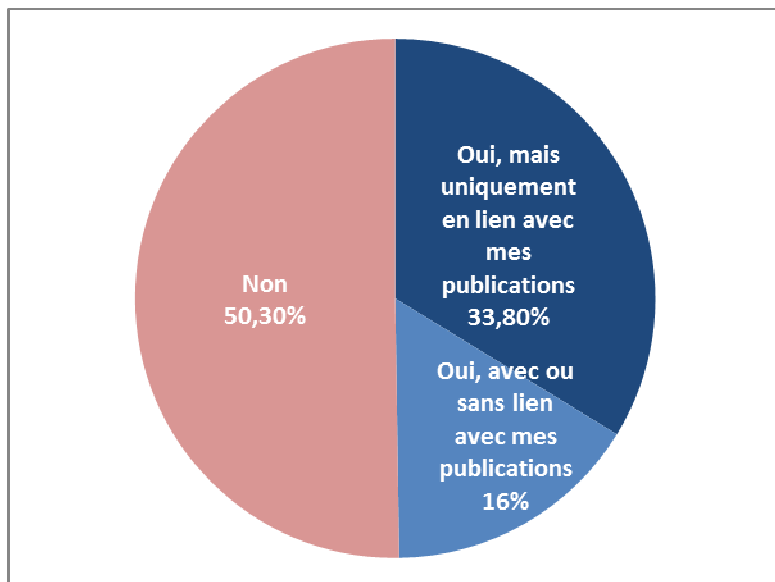
Une autre partie interroge les limites de la notion :

- base de données commerciales qui ne sont pas le résultat d'un partage de données collaboratives (SciFinder Scholar par exemple, ou Doctrinal)
- nature scientifique des données : wikipédia cité une fois
- nature structurée de l'information « Sites web de projets (Européens) »

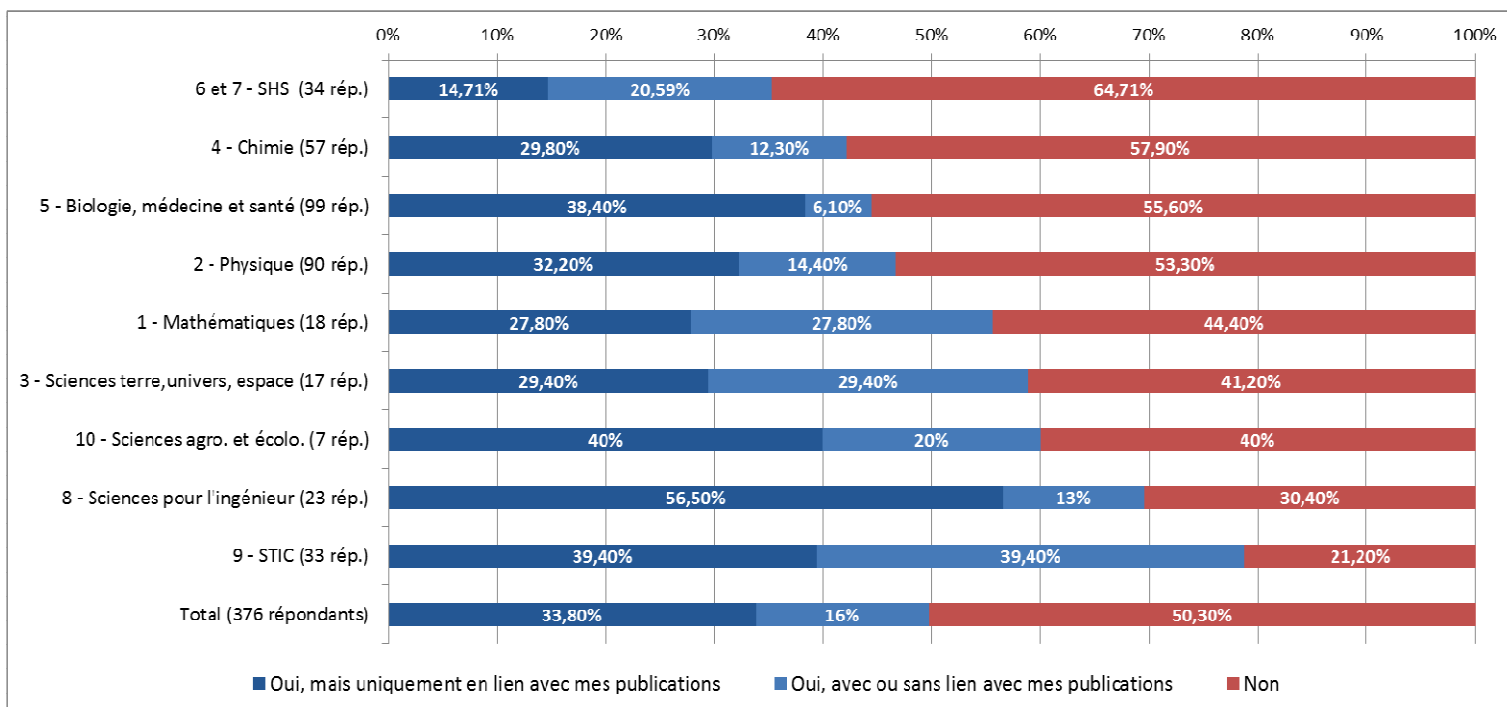
Certaines réponses se sont révélées trop elliptiques pour nous.

Partie 2.4 - Publication des données de la recherche

2.4.1 - Avez-vous déjà rendu accessibles des données produites dans le cadre de votre recherche ?



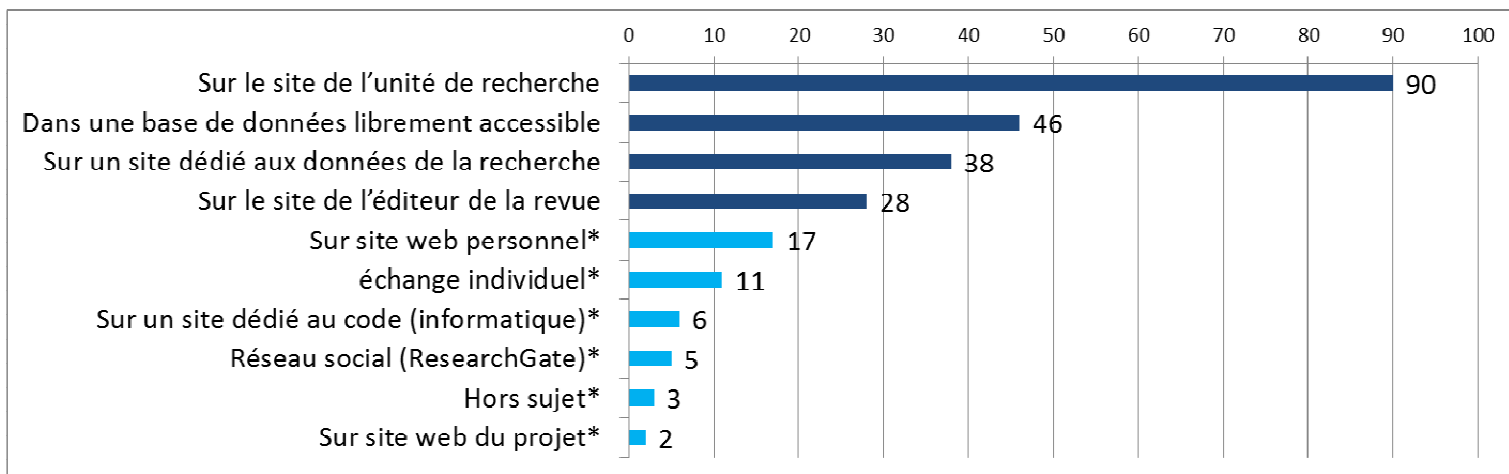
Seule la moitié des répondants ont publié des données et très majoritairement en lien avec des publications



Les répondants en STIC se démarquent avec les pratiques liées aux logiciels libres et au partage de codes, phénomène qu'on retrouve dans une moindre mesure en sciences de l'ingénieur: si 70 % des répondants ont publié des données, ils le font beaucoup plus en lien avec des publications que les STIC.

Ce sont ensuite les répondants en sciences agronomiques et écologiques qui publient le plus de données en liens avec leurs publications, devançant largement les répondants en biologie et en santé où les exigences éthiques tendent aujourd'hui à exiger d'avoir suffisamment d'éléments pour reproduire les expériences.

2.4.2 - Où ? (187 personnes qui avaient répondu « oui,... » à la question précédentes) ; plusieurs réponses possibles

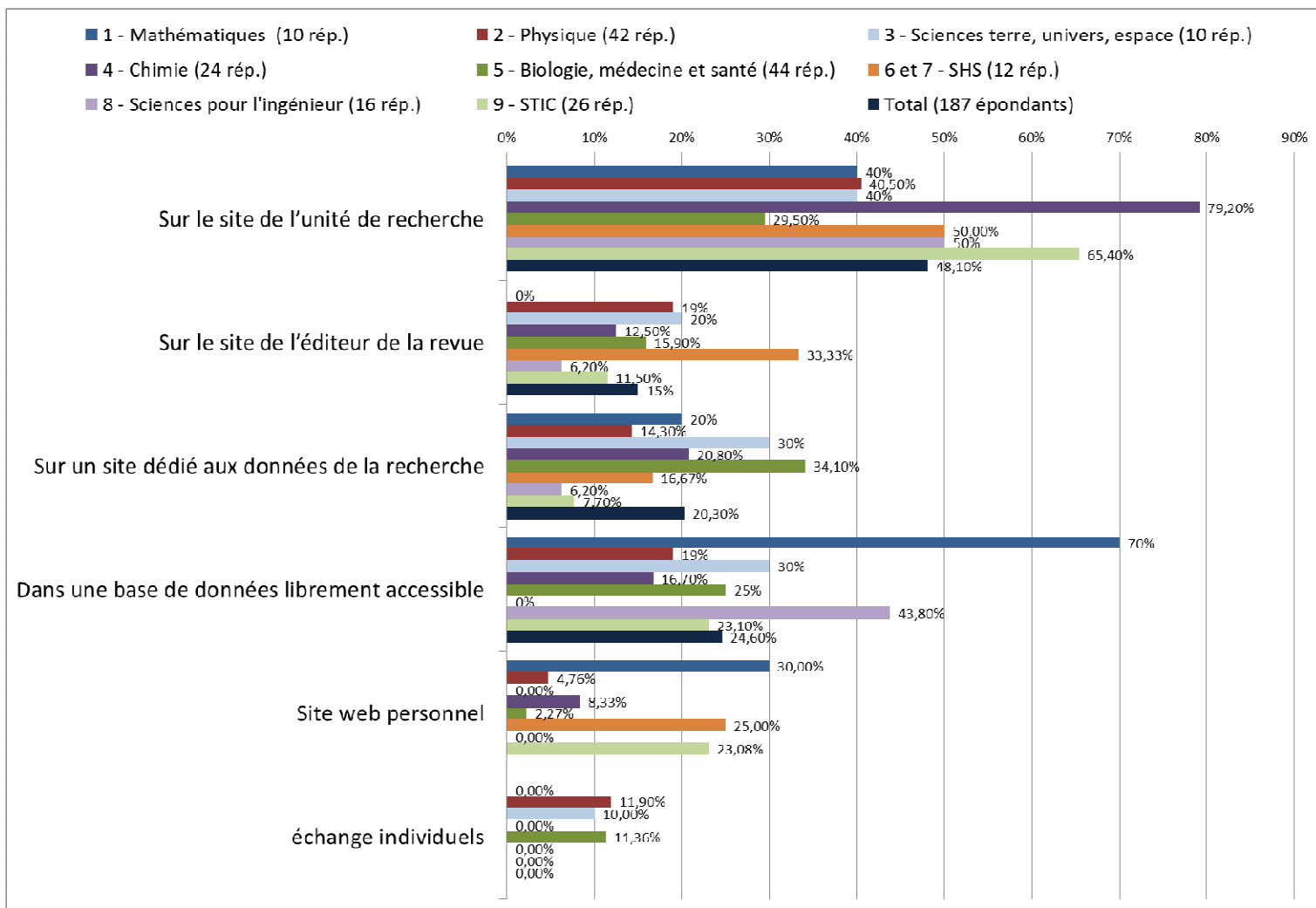


* déduit des précisions en texte libre quand la réponse avait été initialement « ailleurs »

Les outils au niveau de l'unité sont largement dominants.

La répartition n'est pas fondamentalement différente selon que l'on rend ses données accessibles sans lien ou en lien avec ses publications, même si « sur le site de l'éditeur » passe alors de 15 à 17 % des répondants.

Un quart des personnes qui publient leurs données utilisent au moins deux canaux : le site de l'unité et un autre lieu.



2.4.6 - Parmi les données de recherche que vous produisez, lesquelles ont la plus grande valeur scientifique ?

116 réponses

Là encore la question qui n'était pas assez explicite n'a pas toujours été comprise. Notre question voulait porter sur la typologie des données.

Catégorie	Nbre d'occ.	Unités de recherche	Citations
« publications » (articles)	32		parfois accompagné d'un autre type de données
« code »	17	6 LRI, 2 IAS, 2 ISMO, LPS, LCP, LMO, LLR, IEF, I2BC	<i>ce serait les programmes de calcul symbolique que j'écris</i> (LPS)
incompréhension explicite	11		
données expérimentales	8	IAS, LIMSI, 2 IEF, ISMO, UMRS1180, LCP, LRI, CSNSM	"1- les données produite par des instruments, mais entièrement traitées et étalonnées, à haute valeur ajoutée; 2- les codes des modèles 3- les sorties des codes de modèles" (IAS) "algorithme de classification" (I2BC) ; « Cahier de manip donnant tous les paramètres expérimentaux pour reproduire mes résultats » (IEF) "Bonne question" (ESE) ; "Je ne comprends pas ce que vous entendez par "la plus grande valeur scientifique". Comment juger soi même par anticipation. C'est la communauté qui en décidera par l'utilisation qu'elle pourra faire des résultats des travaux publiés." (IGPS)
Ne sais pas	7		« les ruptures technologiques » (IMNC) « Celles qui font avancer notre connaissance »(LPGP)
acceptation très générique	6		
Question sans pertinence de données)	6	L2S, 2 LMO, LPT, DSR	Notamment pour les recherches de nature théorique (L2S)
aucune hiérarchie	4		"Toutes"
« Figures »	4	I2BC, LLR	
données d'observation	4	RITM, IAS, LATMOS, GEOPS	"celles qui ont été acquises à partir d'échantillons naturels qu'il a été difficile de collecter sur le terrain celles qui ont été acquises suite par des dispositifs difficiles à installer sur le terrain (difficulté d'accès, terrain lointain, financement difficile à obtenir,..)" (GEOPS) "les terrains" (RTIM)
dataset "omics"	4	ESE, I2BC, UMR8200, UMRS1021,	"Les données de séquençage." (ESE)
thématiques	3		
Enquête / interview	3		« Résultats d'interviews, Storyboards, Video, Logiciel » (LRI)
Base de données	2	RITM	
Spectre	2	UR1, ISMO	« Spectres acquis avec notre instrument peu utilisé mais puissant ; Programmes de traitement de données » (ISMO)
mesures	2	ICMMO, LCF	"Données collectées lors d'expérimentations contrôlées, données vidéo d'observation" (LRI)
Images	2	FAST, ISMO,	

Une partie des réponses ont assimilé les publications aux données : ce qui souligne le rôle central que les publications conservent et la faible prise de conscience sur la valeur à long terme des données. Ce flou est

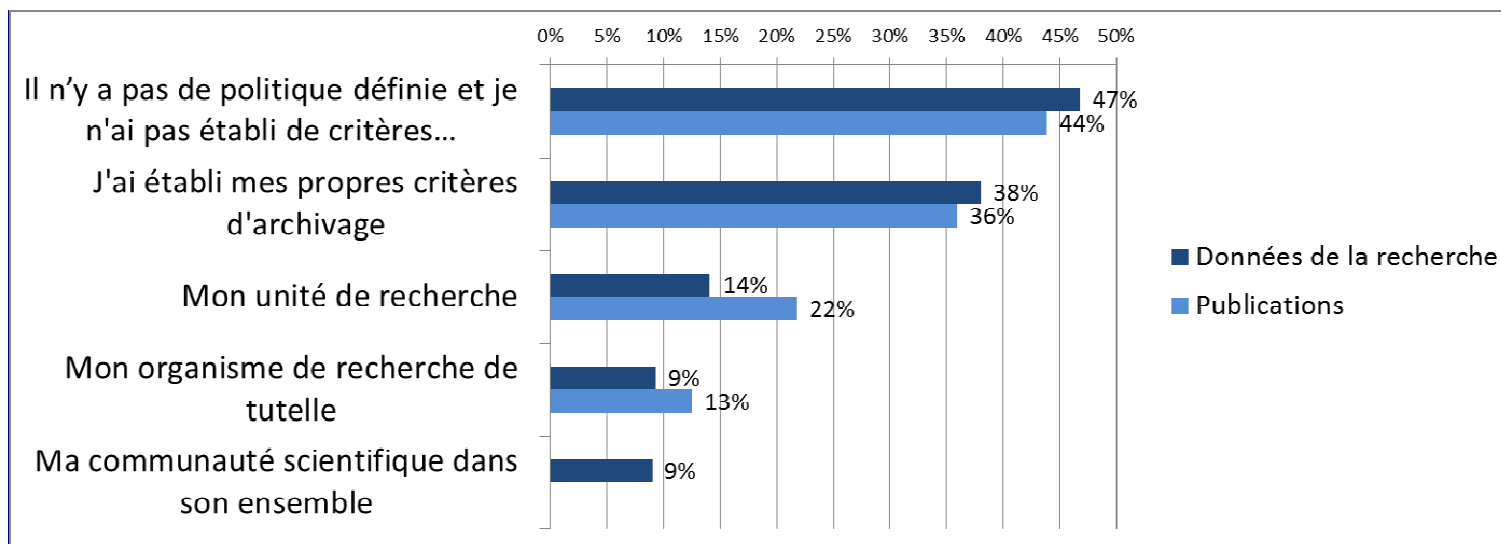
explicite dans les incompréhensions, les interrogations, les « ne sait pas », les réponses très génériques, ou celle qui n'établissent aucune discrimination : cumulées ces remarques rassemblent autant de réponses que les publications.

Les réponses plus pointues traduisent l'extrême diversité des approches. Seuls les développements informatiques (« code ») cumulent un nombre significatif de réponses. On trouve beaucoup de réponses uniques :

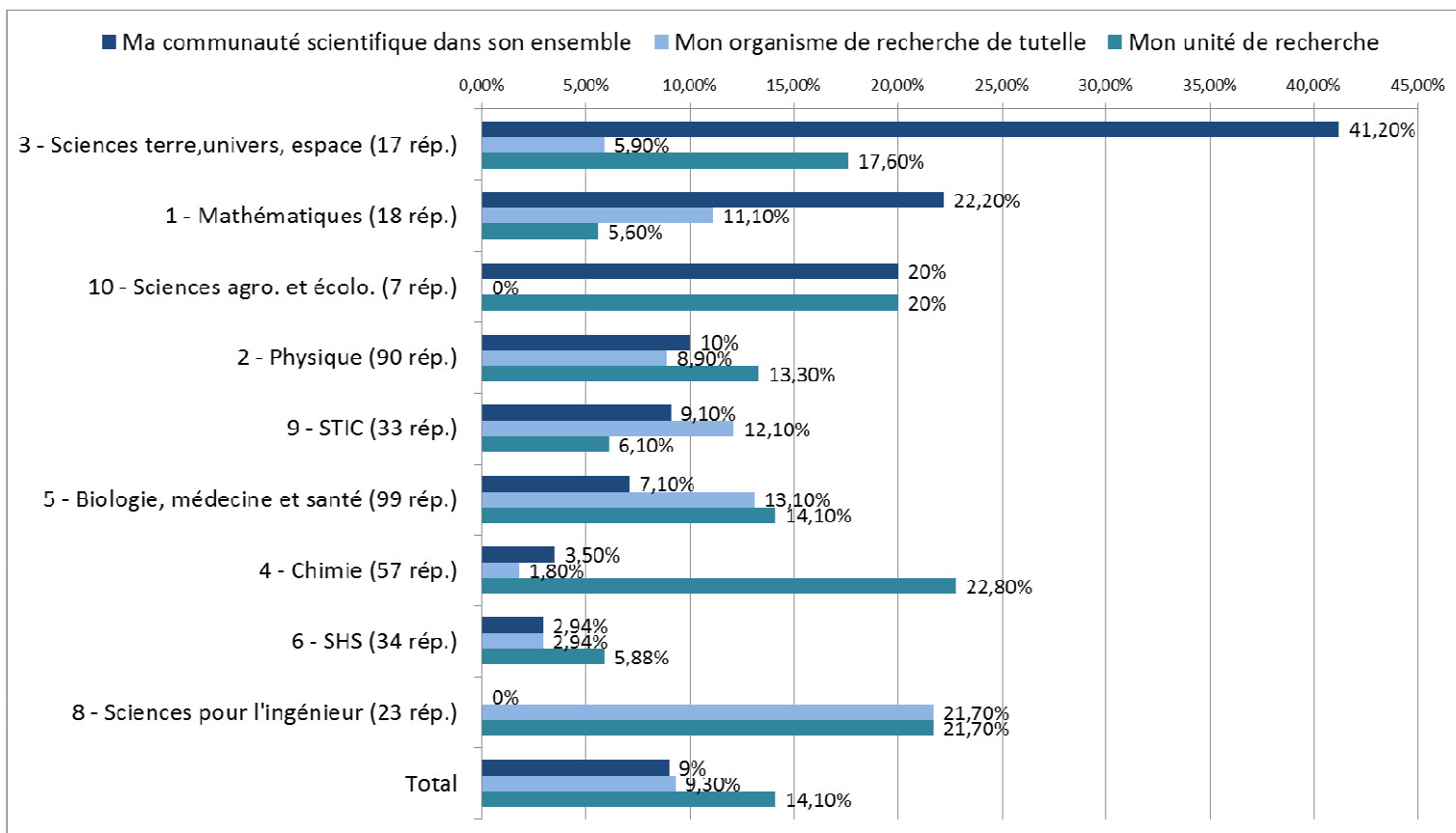
Etudes de cas	RITM
Statistiques	RITM
Structures cristallines de protéines	I2BC
données brute + données permettant l'analyse	LAL
corpus de textes annotés	LIMSI
base de tests pour reproduire les expériences, ainsi que des vidéos pour montrer les traitements	LRI
Procédés technologiques	IEF
Les étalons de fréquences spectroscopiques, les micro résonateurs liquides	ISMO
Celles qui sont publiées après traitement statistique, traitement statistique d'images...	IPS2
bibliographie en histoire du droit canonique (références des XVIe-XIXe s.)	DSR
datations radiométriques (K-Ar et Ar/Ar) de roches	GEOPS

Partie 3.2 - Archivages des données de la recherche

3.2.1 - Qui définit la politique d'archivage (à des fins de conservation) des données produites au cours du processus de recherche ? (plusieurs réponses possibles)



Il n'y a pas de différence notable entre les données et les publications, sinon un recul du rôle de l'unité de recherche et la définition de règles communes à l'ensemble de la communauté scientifique dans certaines disciplines.



NB : plusieurs répondants ont précisé que les mathématiques ne produisaient pas de données distinctes des publications.

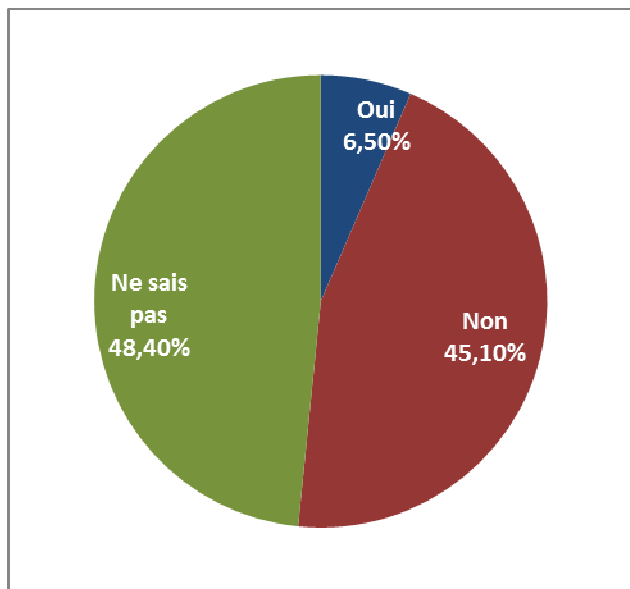
Les sciences agronomiques ne sont représentées que par 7 répondants.

Les sciences de la terre et de l'univers semblent bien présenter une spécificité : c'était d'ailleurs le modèle implicitement visé par cet item à travers les bases d'observations satellites et les Centre de données astronomique de Strasbourg. La structuration émergente autour des données du Cern est moins visible, partiellement noyée dans différents sous-disciplines de la physique.

Comme pour les publications, ni l'organisme, ni l'unité de recherche ne traitent réellement le problème, sinon partiellement pour la chimie et les sciences de l'ingénieur.

3.2.2 - Est-ce dans le cadre d'un plan de gestion du cycle de vie des données produites ?

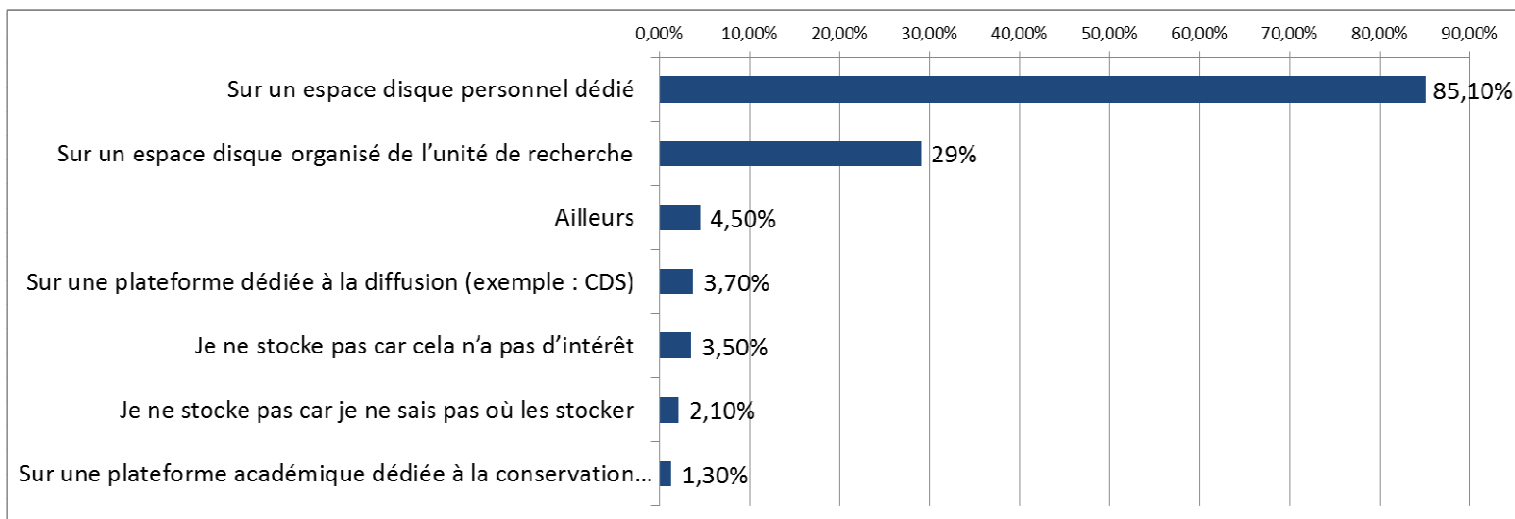
215 répondants qui n'ont pas coché « pas de politique » à la question précédente



La gestion réfléchie des données au cours du projet est extrêmement minoritaire et la notion n'est pas clairement établie au vu de la proportion de « ne sais pas ».

Logiquement ce sont les répondants en sciences de la terre et de l'univers qui ont le plus répondu oui : 8% des répondants de la discipline

3.2.3 - Où stockez-vous vos données de recherche une fois produites (format numérique) ?



Ces réponses confirment que la démarche est encore largement individuelle.

L'espace disque personnel peut être dans les nuages, un disque dur dédié, etc.

Les plateformes dédiées à la diffusion citées sont :

- en Sciences de la terre et de l'Univers : [IDOC](#) et ses différentes base (dont Medoc), CDS Strasbourg et différentes plateformes de l'ESA pour IAS, [ISGI](#) pour LATMOS
- Dans deux de ces cas, la base est abritée par l'unité de recherche et donc intimement liée au processus de recherche
- [Github](#) (ISMO), initialement dédiée au code
- Les différentes bases [NCBI](#), dont Protein Data Bank (PDB), Short Read Archives (SRA), Gene expression omnibus (GEO)
- Le [Grid Observatory](#) pour le LRI

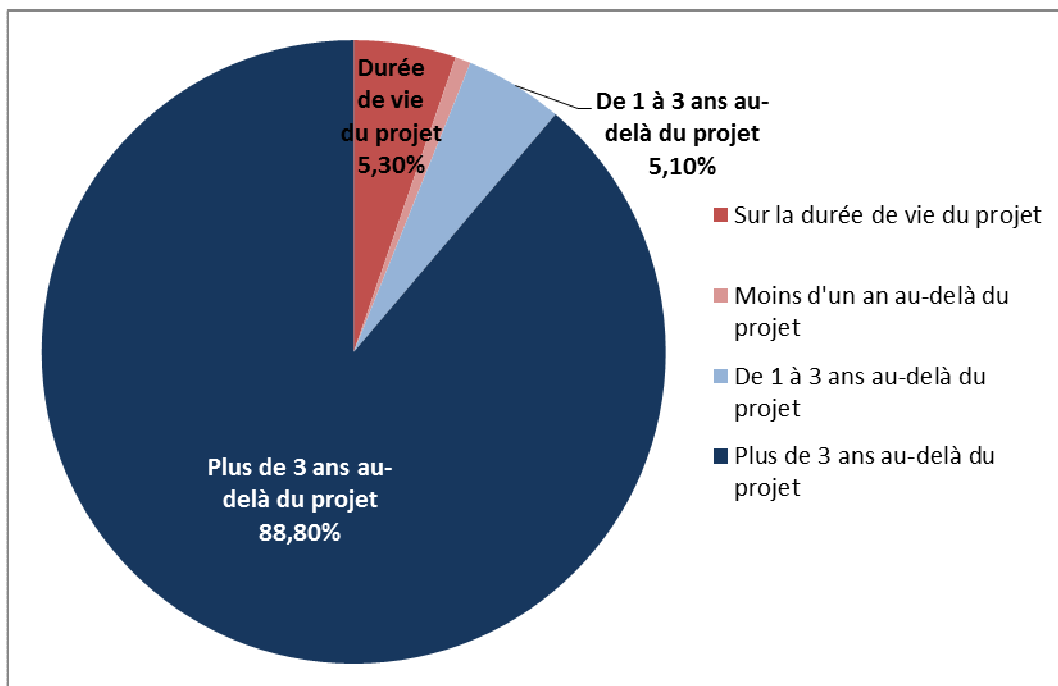
Le [CC in2p3](#) est cité plusieurs fois (3 CSNSM, LPT) mais sous différentes rubriques « centre dédié à la conservation / ailleurs / ... »

Sont totalement ignorés les [services « d'archivage intermédiaire de données scientifiques »](#) pour des communautés d'utilisateurs intéressées offerts par le CINES, formalisés après enquêtes auprès des unités de recherche. Le CINES garantit par ailleurs la conservation à long terme des thèses électroniques et de HAL.

« Ailleurs » signifie majoritairement conservation papier, puis « site web personnel » ou espace propre au projet (Dropbox explicitement cité).

3.2.6 - Combien de temps les conservez-vous ?

Cette question visait justement les services offerts par le CINES, intégré au projet européen EUDATS qui propose entre autre une conservation à moyen terme de 3 à 5 ans ([ISAAC](#)) au terme duquel les données sont soit récupérées, soit intégrées à un processus de conservation à long terme.

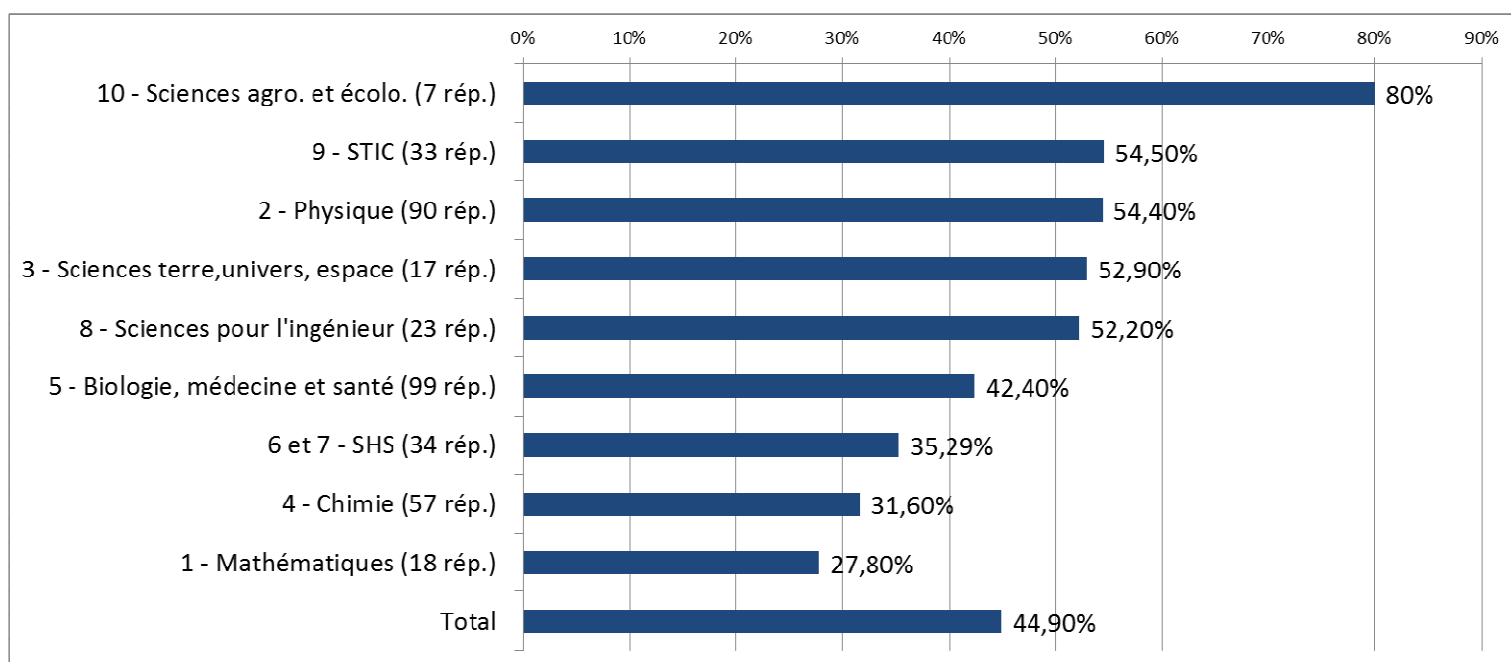
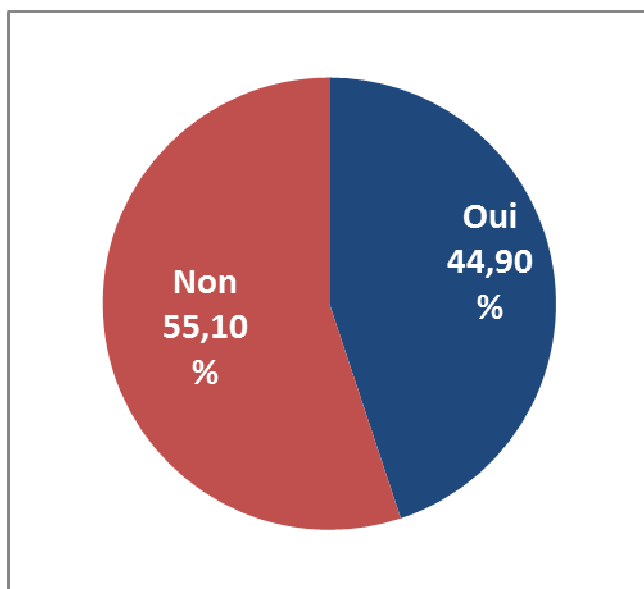


La question a mal défini le moyen terme et le long terme et ne permet donc pas de discriminer les deux types de conservation : la durée de 1 an au-delà du projet n'a visiblement pas de pertinence.

Un commentaire à la question 3.2.7 souligne même que limiter les enjeux de conservation aux projets est très réducteur, car les besoins d'archivage sont continus comme la recherche s'inscrit dans la durée. « *Une activité de recherche porte sur plusieurs décennies et nécessite un archivage continu de publications importantes au fil des années. Les projets ne sont que des étapes ponctuelles et ne traduit en rien une stratégie de recherche limitée à la durée du dit projet et à la documentation associée.* » (IEF)

Le faible taux de réponses exploitables sur la valeur des données ne permet pas de croiser les réponses à ces deux questions.

3.2.7 - Documentez-vous, à des fins de réemploi, les données que vous produisez (explicitation des unités, langages, référentiels, logiciels, méthodes, contexte de production, droit d'accès et d'usage...) ?



Si la faiblesse relative des « oui » en mathématiques et en SHS s'explique partiellement par l'inexistence de données indépendamment des publications, elle est plus surprenante en chimie et en biologie.

3.2.8 - Avez-vous des remarques au sujet de la conservation des données de la recherche ?

L'analyse qualitative des 69 remarques formulées dessinent un paysage des pratiques, des points de vigilance et des attentes, d'où il ressort **une conscience de l'importance des enjeux : la conservation des données, du moins de certaines d'entre elles, n'est pas considérée comme superflue ou anecdotique, mais elle est malgré tout peu formalisée faute d'outils, de procédures et de services d'appui dont la mise en œuvre répondrait à une vraie demande.**

La conservation, des données, un enjeu reconnu, sauf pour deux disciplines qui rappellent que les données dans leurs champs n'ont pas de sens : les mathématiciens et les juristes dont la matière première est justement faite de données (les décisions juridiques et judiciaires qui sont le plus souvent publiques et publiées par la puissance publique).

Même les commentaires qui pointent l'organisation de la conservation des données comme superflues le font parce que cette conservation est assurée dans des bases spécialisées « *Dans mon domaine (génétique des populations) les données doivent de toute façon être déposées dans les bases de données (Genbank) au moment de la publication. D'autre part, l'évolution extrêmement rapide des techniques rend les données "anciennes" très vite obsolète. Bref, la conservation des données de recherche ne me paraît pas une priorité* »

La distinction n'est pas toujours claire entre les données concernées par les problématiques réglementaires (règles d'archivages de preuves administratives à des fins audit /de contrôle, qui définissent des durée) **et les enjeux scientifiques sur des données de la recherche, mais globalement la question est bien perçue comme « scientifique »** « *Cela doit impliquer les acteurs de la recherche et pas seulement des documentalistes* » (IP2S)

Une problématique qui est, de facto, pas ou mal gérée (à l'exception notable de données astronomiques évoquées par 2 répondants).

Les pratiques sont hétérogènes au niveau scientifique et individuel faute d'outils, de procédures et de moyens

- « *pas de règles ! pratiques très variables de chercheur à chercheur* » (IP2S)
- « *Les scripts utilisés pour analyser les données ne sont souvent pas diffusés (souvent même pas au sein d'une même équipe de recherche). Cela crée des problèmes de vérification et de reproductibilité, ainsi que des pertes de temps dans la diffusion des savoir-faire en analyse de données. Certains chercheurs les diffusent via des plateformes de type github ou un site personnel.* » (ESE)
- « *C'est difficile, il me manque d'outils ou de connaissance pour le faire efficacement. Des données qui pourraient être réutilisé par moi ou d'autres sont perdu parce que mal organisés/documentés ou pas accessibles.* » (ISMO)

Or le besoin est réel notamment dans le passage des éléments entre doctorants, ou lors d'un départ à la retraite (« *Après moi... (dans 5 ans) que faire?* »), deux situations qui illustrent tout l'enjeu : comment connaître et exploiter des données encore pertinentes quand son producteur n'est plus là ?

- « *C'est très important car les analyses peuvent commencer jusqu'à dix ans après la prise de données.* » (IPNO)

De nombreux répondants appellent de leurs vœux à la fois une infrastructure technique et un service d'accompagnement

- « *oui c'est le bazar, un peu d'aide à l'archivage pour les enseignants-chercheurs cela serait sympa* » (LAL),
- « *Un espace de conservation/consultation/sauvegarde des données devrait être organisé au sein de l'université* » (SPSM UMRS1178) « *c'est un point très urgent à traiter: le stockage individuel est très aléatoire. les stockages dans le Cloud ne sont pas sécurisés.* » (IEF), « *on aimerait des consignes et un soutien matériel* » (LCF)

Ce nouveau service doit apporter son aide pour régler

- **Les questions de sélection des données pertinentes** : « *il faut définir ce qu'il faut conserver. Il faut définir une procédure. Il faut éduquer les producteurs de données.* » (ICMMO) ainsi que le fait ce chercheur « *Je travaille essentiellement sur des données publiques (statistiques économiques de l'INSEE, Banque Mondiale, FMI, etc). Seuls les programmes permettant l'assemblage et la manipulation des données sont utiles à la réplication et méritent une conservation et mise à disposition de la communauté.* » (RITM)
- **Les enjeux d'obsolescence des supports** : exemple de vieilles disquettes dont on n'a plus ni le lecteur, ni le logiciel
- **Les enjeux d'obsolescences des logiciels**
- **Les enjeux de documentation des données, indispensable à leur réemploi** « *difficile de documenter (gros travail et données sans explications très difficiles à réutiliser après coup)* » (IR4M)

- **Un respect des contraintes réglementaires notamment concernant le respect de vie privée** « *La conservation des données est possible dans un cadre bien réglementé (surtout en ce qui concerne les données expérimentales faisant appel à du matériel humain). Cela ne doit en aucun cas permettre une remontée au patient.* » (HTAP), notamment pour les chercheurs peu familiers de ces problématiques. « *Dans mon domaine (l'informatique), les chercheurs ne sont pas formés aux procédures de stockage des données et aux questions éthiques afférentes. C'est un vrai problème car de plus en plus de travaux nécessitent la collecte de données personnelles.* » (LRI)
- **Une aide à l'analyse juridique**

Un chercheur du LIP(SYS)2 évoque même la création de poste commun à plusieurs équipes de recherche

Les solutions mises en œuvre doivent être :

- **Simple** « *Si une organisation du stockage facile d'emploi existait, je l'utiliserais* » (ISMO)
 - **Peu chères** cf. ce commentaire qui vante les mérites de Dropbox « *Ma propre base de données internationale, utilisée par plus de 50 utilisateurs dans divers pays, est hébergée sur un serveur distant à l'étranger parce que le coût d'hébergement à l'UPSud pour le même service est 10 fois plus cher.* » (ESE)
- Promouvoir la conservation des données dans des bases thématiques spécialisées gérées par les communautés
- Organiser une conservation et une éventuelle exposition pour les jeux de données qui n'ont pas de réservoirs plus adéquats

Partie 4.2 – Perception des enjeux du libre accès

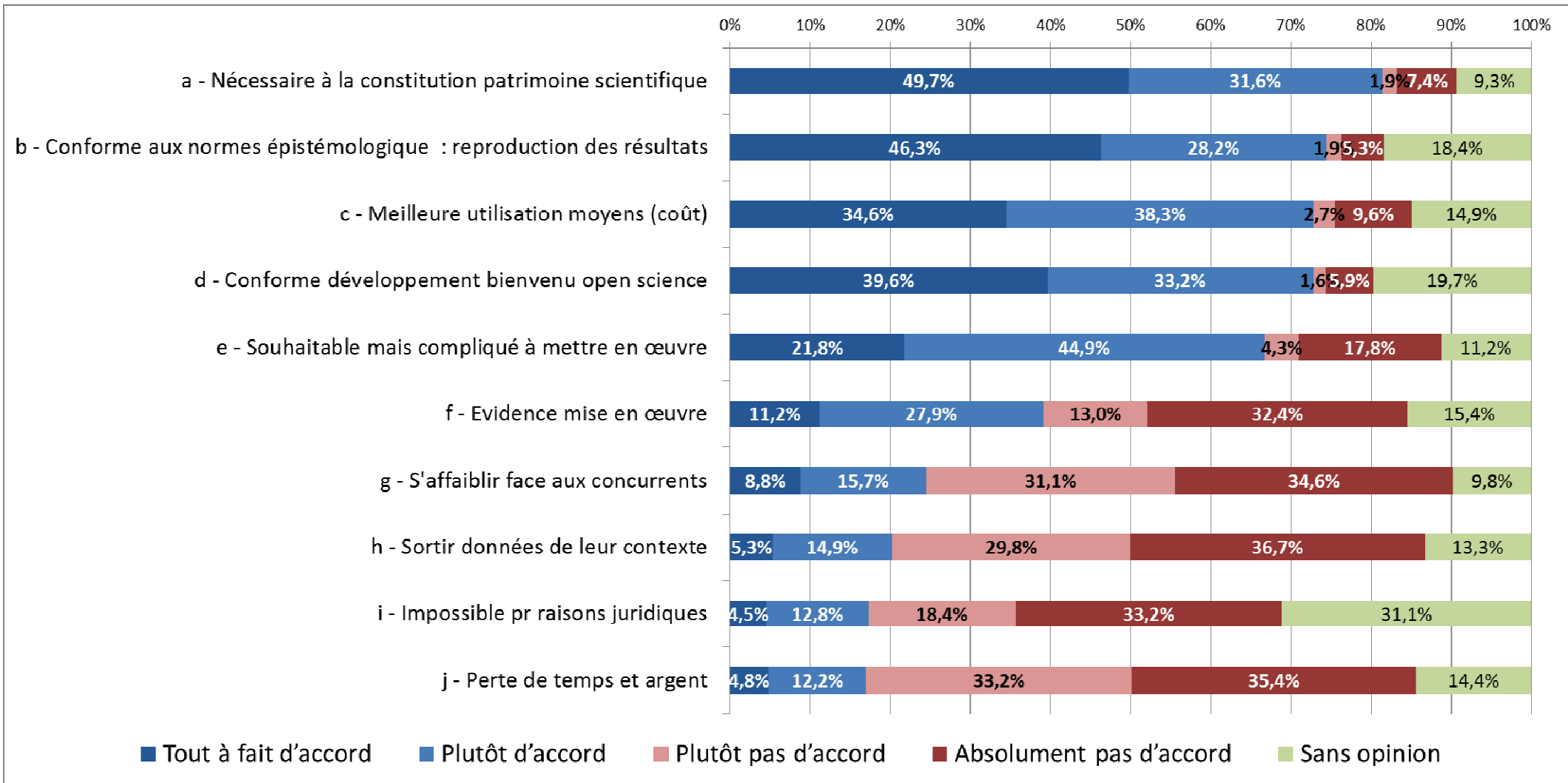
4.2.3 - Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes : « Archiver, signaler et rendre accessible (avec d'éventuelles conditions) les données de la recherche dans ma discipline : »

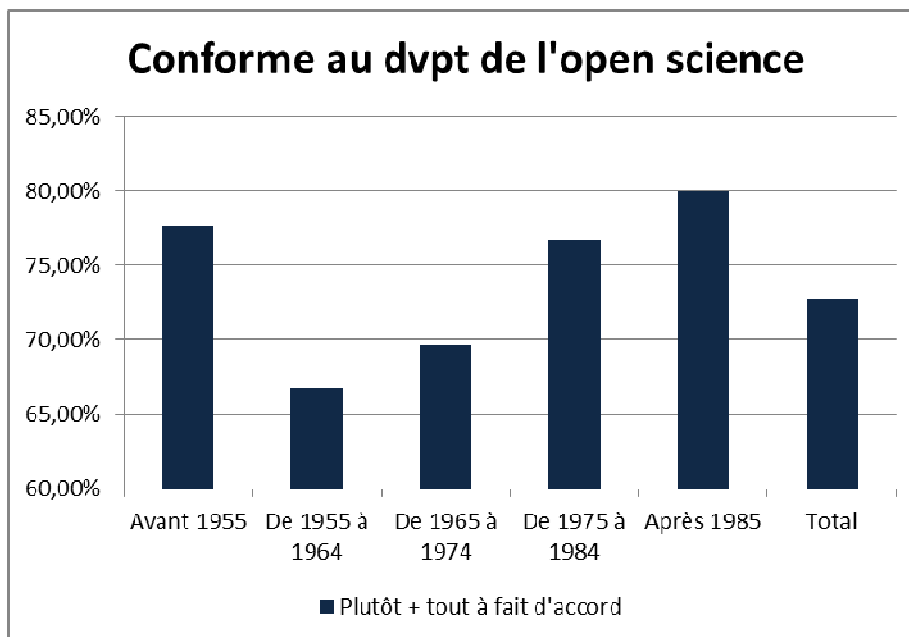
(Tableau page suivante)

La formulation de la question ne soulignait pas assez que cette question portait sur les « données de la recherche », cependant plusieurs affirmations pouvaient difficilement s'appliquer aux publications

Toutes les affirmations positives (de a à e) quant à la diffusion et au partage des données de la recherche recueillent plus de la moitié des suffrages. L'adhésion à l'affirmation « e » qui contient deux avis potentiellement contradictoires, est plus nuancée (prédominance nette d'avis « plutôt » d'accord par rapport aux « tout à fait »).

Toutes les affirmations négatives (g à j) reçoivent une majorité de désaccord confirmant ainsi qu'il y a donc bien **un consensus réel sur les positions de principe et la valeur scientifique d'un archivage et d'un partage des données. La proportion non négligeable de « sans opinion » alerte cependant sur l'appropriation encore partielle par les chercheurs des enjeux de ce débat**





Seule l'expression « open science » semble liée à un phénomène générationnel.

➔ Développer des fiches sur ces aspects

L'affirmation « f - Evidence mise en œuvre » tendait plus à mesurer la maturité de la question dans les différentes communautés scientifiques.

L'analyse par disciplines ne permet pas de conclusions nettes sinon que les sciences de la terre et de l'univers semblent plus engagées que les autres : ainsi « e - souhaitable et compliqué » recueille plus de 82 % de plutôt et tout à fait d'accord chez les répondants en sciences de la terre et de l'univers (vs 67 % en moyenne) et ce sont les seuls qui son d'accord avec l'affirmation « f - c'est une évidence partagée » pour plus de la moitié des répondants de la discipline.

4.2.4 - Avez-vous d'autres remarques sur les enjeux propres aux données de la recherche ?

Les 36 remarques ne sont pas toutes exploitables (nombreuses sont celles qui parlent des publications et non des données), et de **nombreuses reviennent sur la notion de « données »** et ce qu'elle peut / doit / devrait recouvrir

- « *le contrôle et la reproduction des résultats sont relatifs : les données in vivo sur des tissus par exemple sont plutôt des données non reproductibles (vu l'hétérogénéité des composants moléculaires d'un tissu). En revanche, ce genre de données est très important surtout dans le domaine médical (base de données sur des tumeurs (cancer)..)* » (LIP(SYS)2)
- « *Dans le domaine de STI, propager des données est très valorisé mais parfois difficile pour des raisons juridiques (droit d'auteur, droit à l'image...)* » (LIMSI)

La question est avant tout perçue comme complexe (« le questionnaire ci-dessus montre que plusieurs aspects contradictoires entrent en jeu » (ISMO)), « Une notion à manipuler avec précautions ! » (LPS).

Nos affirmations (4.2.3)) n'ont pas toujours semblé à la hauteur de cette complexité, **même si les répondants sont plutôt favorables à la publication des données**

- « *L'accès aux données et l'émergence d'une communauté autour de ces données peut servir de catalyseur à la production scientifique et à son utilisation par des acteurs non-scientifiques (technologique ou entrepreneurial). Il manque actuellement un acteur intermédiaire entre scientifiques et non-scientifiques et exiger que les chercheurs développent des applications ou défendent des brevets est complètement contre-productif, tant du côté de la recherche que des affaires. L'accessibilité (et la gratuité) des données/produits de la recherche pourrait faire partie de la solution.* » (ISMO)
- « *le travail de recherche serait facilité si toutes les données ayant servi de référence à un travail publié étaient en libre accès* » (ESE)
- « *c'est le travail de chaque chercheur de publier les données valorisables dans des articles (par exemple) pour les rendre accessibles à la communauté. la question de l'open access sur les données se pose plutôt pour les données non publiées (non reproductibles...).* » (IEF)

Le fait de publier ses données fait cependant encore débat, tant pour le risque de mésusage... :

- « *Je suis convaincu qu'une mauvaise utilisation sera forcément liée à l'accès libre des données brutes* » (HTAP)
- « *Problème de Plagiat* » (RITM)

que pour le travail de documentation que cela implique.

Le choix d'élargir systématiquement dans le questionnaire les questions aux données de la recherche a laissé penser à tort que ces données pouvaient être couvertes par le dépôt systématique parce que

- toutes les données n'ont pas un égal intérêt ;
- certaines données n'ont de sens que regroupées dans des bases spécialisées dédiées

→ L'objectif concernant les données ne serait pas refaire ce qui existe mais d'offrir un cadre pour des données qui n'ont à ce jour leur place nulle part alors qu'elles mériteraient conservation et mise à disposition, à l'issue d'un délai d'embargo permettant aux chercheurs de les exploiter à des fins de publications.

Annexe 1 – détail des répondants par laboratoire avec les éditeurs de revues en libre accès cités

Unité	Nbre répondants	Département scientifique (discipline) déclaré	Nbre de titres en libre accès cité
BioCIS	3	4	aucun mais un atlas de génétique
CEA	1	2	aucun
CEI	2	6	aucun
CIAMS	15	5, 6 et 7	6 (Plos, 2 Frontiers, Hindawi, ...)
CSNSM	7	2	3 (2 NPG, Elsevier)
DSR	2	6 et 7	aucun
EA401	3	4 et 5	MDPI
EA4043	1	5	Plos
EGCE	1	5	Plos
ESE	10	5 et 10	6 (Plos, 4 BMC, Frontiers, EGU Copernicus, Pensoft)
EST	1	6	aucun
FAST	7	2 et 8 (1 répondant en 3)	aucun
GEEPS	1	2	aucun
GEOPS	6	3	2 EGU Copernicus
GQE	4	5	Plos
GRADES	1	6	aucun
HORMENDO	1	5	Plos
HTAP	2	5	BMC
I2BC	14	5	4 (3 Plos, OUP)
IAS	6	3	1 EGU Copernicus
ICMMO	21	4 (1 répondant en 5)	7 (2 Hindawi, 2 NPG, MDPI, OSA)
IDEP	2	6 et 7	aucun
IEF	16	2 et 9	7 (2 Frontiers, 2 NPG, Hindawi, EDP, OSA)
IGPS	7	4 et 5	3 (2 Plos, BMC)
IMNC	3	2	3 (Plos, BMC, OSA)
INRIA	1	9	MIT
IPNO	7	2 (1 répondant en 4)	aucun
IPS2	6	5 et 10	2 Plos

IR4M	3	5 et 8	BMC
ISMO	23	2, 3, 4 et 5	3 (Springer, MDPI, Frontiers)
L2S	4	8 et 9	aucun
LAC	4	2	2 (Plos, IOP)
LAIM	1	3	aucun
LAL	1	2	APS
LATMOS	1	3	aucun
LCF	2	2 et 9	2 (OSA)
LCP	19	2 et 4 (1 répondant en 5)	4 (2 EGU Copernicus, Elsevier, MDPI)
LGEP	2	8	2 (Elsevier, Advanced Electromagnetics)
LIMSI	6	8 et 9	4 (TAL, Elsevier, JAIR, MIT, TAEL)
LIP(SYS)2	2	4 et 5	2 (Hindawi, MDPI)
LLR	1	2	aucun
LMO	18	1	5 (2 IMS, MIT, CUP)
LPGP	2	2 et 8	aucun
LPN	1	4	aucun
LPP	1	3	aucun
LPS	17	2	6 (3 NPG, APS, IOP,...Plos)
LPT	6	2	2 liés à scoap3
LPTMS	5	2	APS
LRI	22	9 (1 répondant en 2, 1 en 8)	5 (DMTCS, JMLR, SLC, ...)
LURPA	6	8 (1 répondant en 9)	Hindawi
LVTA	2	5	Plos
NeuroPSI	6	5	4 (Plos, PeerJ, 2 Frontiers)
RBC	1	5	aucun
RITM	16	6 et 7	AIMS
SPSM UMRS1178	2	5	3 (Plos + 2 Frontiers)
UMR137	2	2	aucun
UMR8126	1	5	3 (Plos, OUP)
UMR8200	1	5	aucun
UMRS et EA santé	6	5	
UMRS1021	1	5	aucun
UMRS1170	2	5	1 BMC
UMRS1174	1	5	1 BMC
UMRS1180	3	5	1 Hindawi
UMRS1184	3	5	3 (2 Plos + 1 Frontiers)
UMRS1193	2	5	aucun
UMRS1197	3	5	Plos
UMRS935	1	5	aucun

UMRS996	2	5	aucun
unicog	2	5	2 Plos
UR1	2	2	3 (NPG, APS et IOP)
sans réponse+ hors périmètre Saclay	19		3

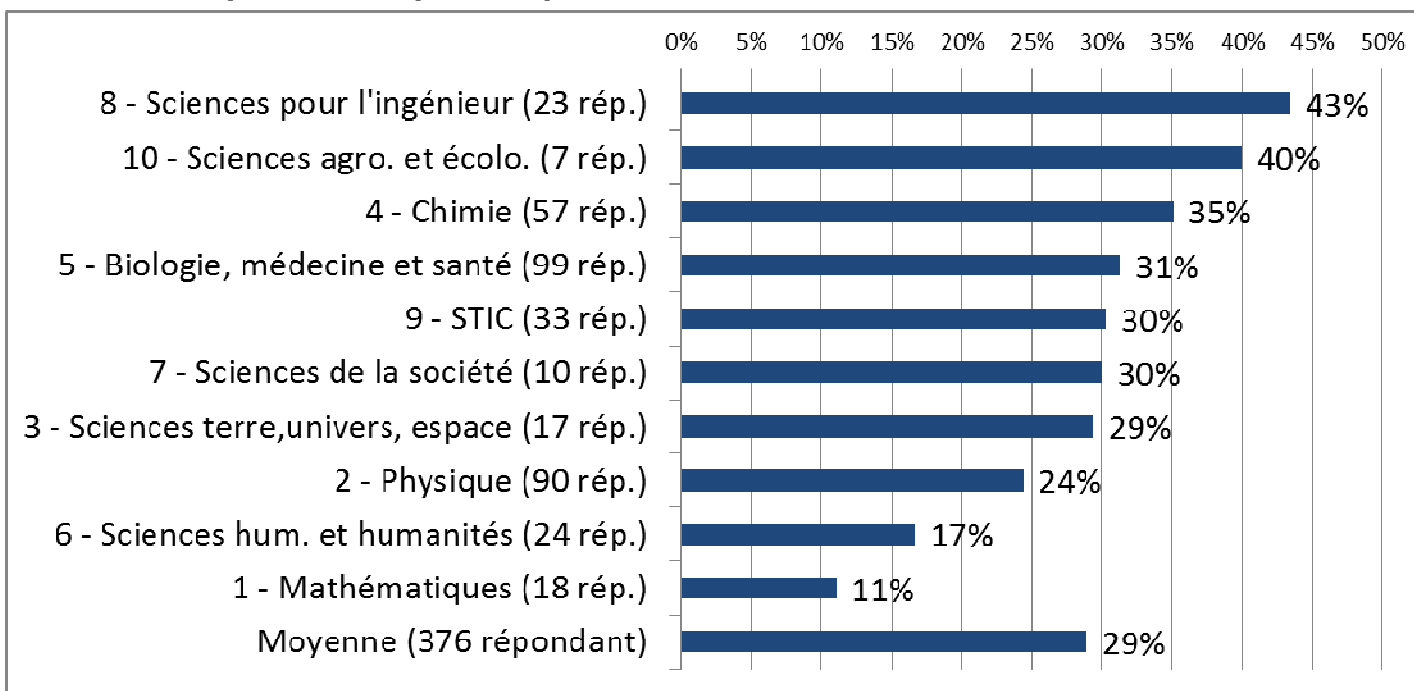
Annexe 2 – réseaux sociaux

Si on cumule l'ensemble des occurrences

Researchgate domine sans conteste

ResearchGate	99
Twitter	6
Google+	2
Academia	1
Mendeley (uniquement comme alimentation bibliographie pour CV	5
Total des répondants qui cite un réseau social dans l'ensemble de l'enquête	109

Taux de pénétration par discipline



Parmi les outils de recherche documentaire suivants (veille bibliographique et accès aux documents), lesquels utilisez-vous ?

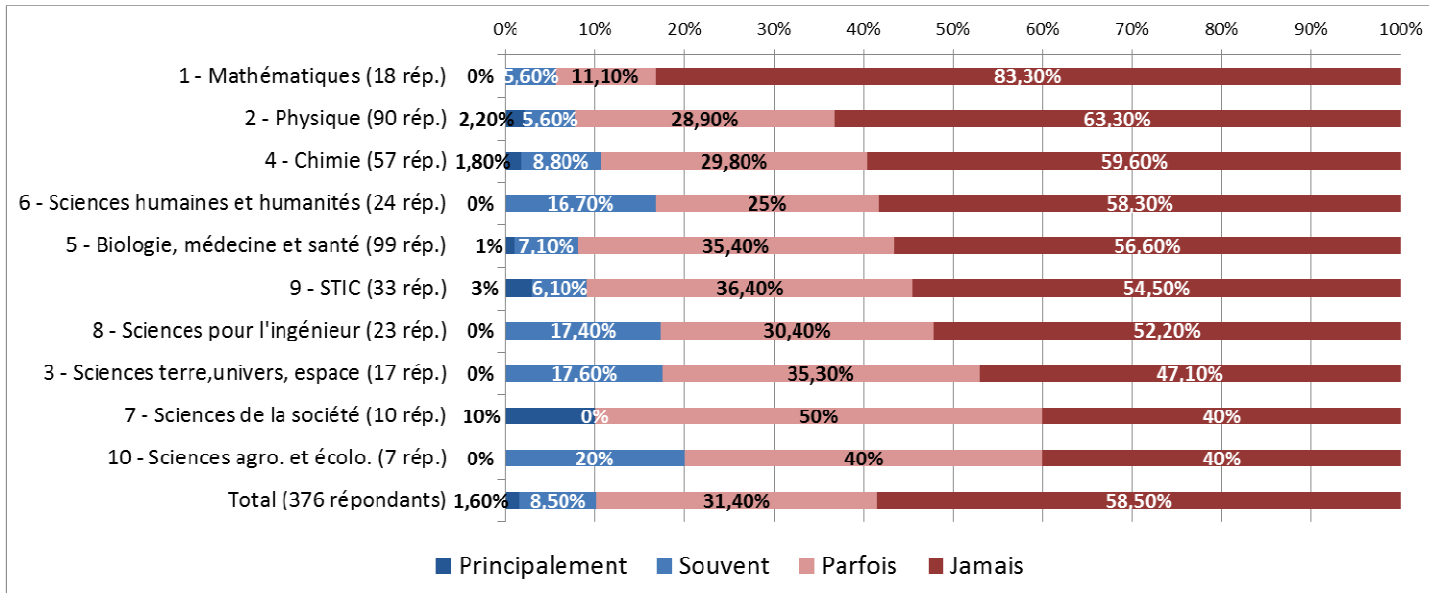
Analyse des réponses à la proposition « Des réseaux sociaux généralistes (twitter,...) ou chercheur (Academia, ResearchGate, MyScienceWork), Mendeley,...) »

Un usage minoritaire : près de 60% ne les utilisent jamais à des fins de veille et quand ils sont utilisés ils le sont de manière secondaire dans une démarche de veille: seuls 10 % les utilisent souvent ou principalement.

Les profils disciplinaires sont variés avec deux extrêmes :

Les répondants en sciences de la société se distinguent par un usage plus fréquent (10 % de principalement) et plus répandus (40 % de jamais)

Les plus étrangers aux réseaux sociaux sont les répondants mathématiciens (plus de 80 % de jamais)



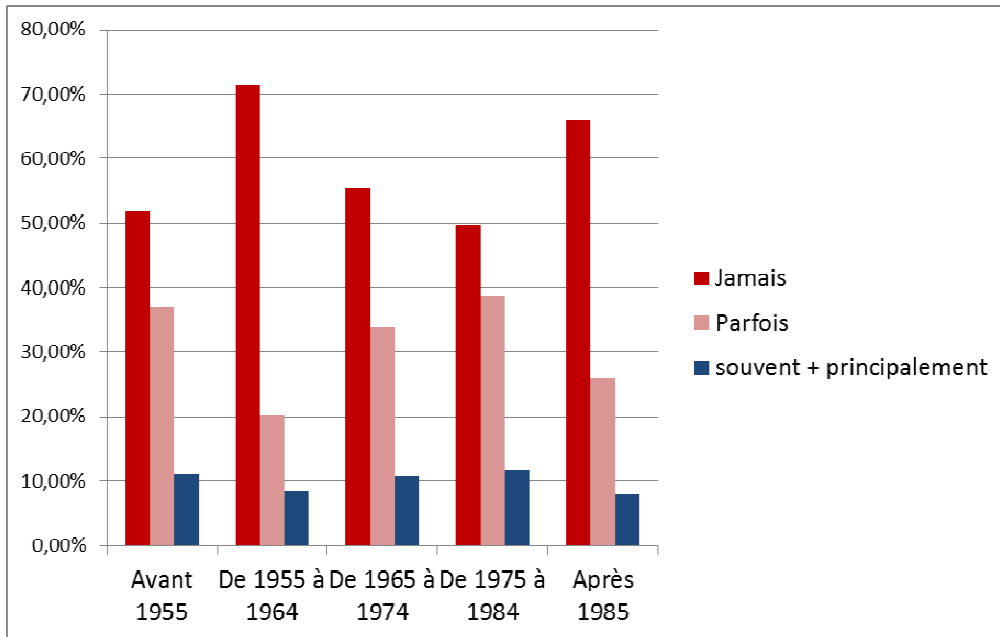
Analyse de l'âge des répondants aux questions sur les réseaux sociaux

Si on ne regarde que les 30-60 ans il y a un net élargissement de l'usage (fléchissement des jamais de 70 % à 50 %) et une très légère intensification (de 8,4 % de souvent + principalement à 11,6 %)

Mais on constate que les plus jeunes et les plus âgés rompent cette image.

Les moins de 30 ans (essentiellement D) sont à la fois moins utilisateurs et des utilisateurs moins intensifs à des fins de veille documentaire : encore en cours de constitution de leur bagage scientifique, ils privilégient des modes de recherche documentaire plus traditionnels.

Les plus de 60 ans qui ont répondu font preuve de curiosité et « d'innovation » en ayant des niveaux d'usage proches de ceux des 30-40 ans : soit que la notoriété acquise par une longue carrière favorise ce mode de repérage, soit que les répondants sont parmi les gens particulièrement ouverts aux nouveautés



4.1.2 Dans un esprit de conservation où stockez-vous vos publications scientifiques ?

14,2 % des 330 personnes qui affirment archiver disent le faire « Sur un réseau social de chercheur »

(plusieurs réponses étaient possibles, ce n'est donc pas exclusif)

Si les réseaux sociaux ne sont jamais mentionnés comme le seul lieu d'archivage (contrairement aux archives ouvertes) : ils viennent toujours en complément au moins de l'espace disque personnel : les réseaux sociaux ne sont pas vraiment perçus comme un lieu de stockage mais comme un lieu de diffusion.

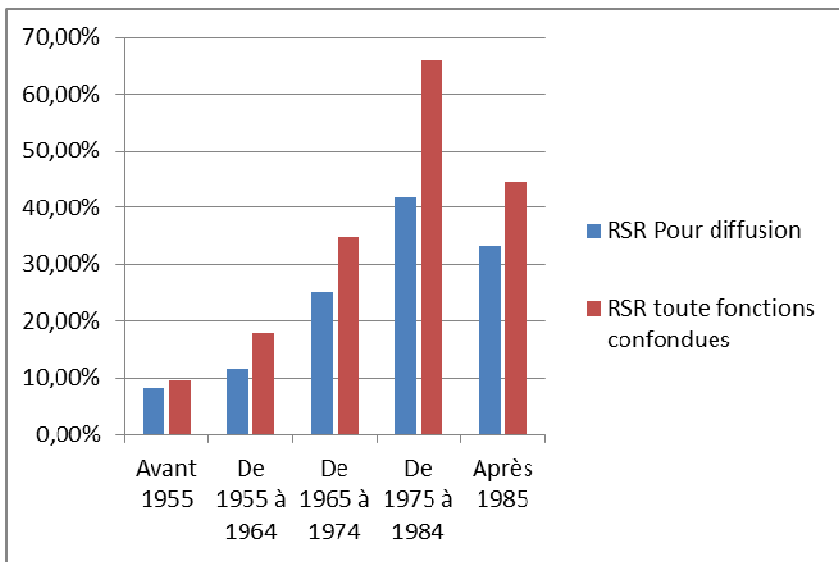
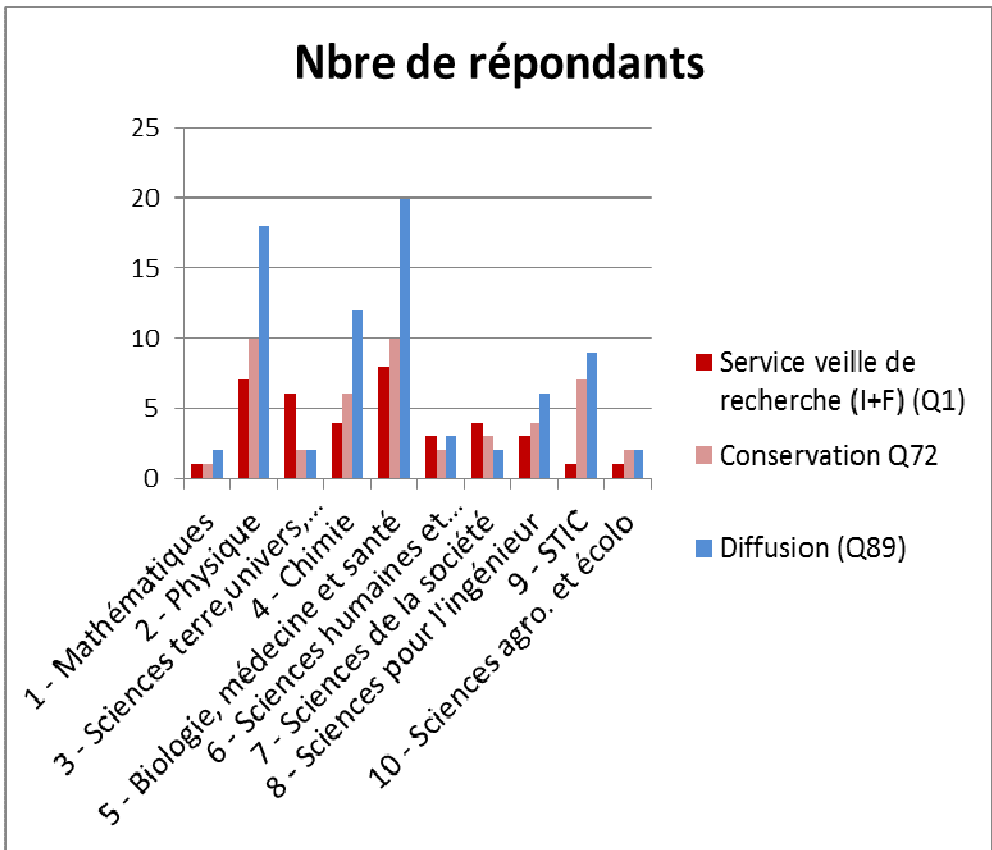
Ce que confirment les réponses à la question suivante

4.1.1 Diffusez-vous votre production en libre accès ... Sur un réseau social de chercheurs (ex: Academia.edu ResearchGate.net) ?

La plus grande légitimité des RSR pour les chercheurs est la fonction de diffusion.

20 % des 376 répondants affirment diffuser via les réseaux sociaux, et pour la moitié il est l'unique canal de diffusion. Il est à égalité avec d'une part les archives ouvertes et d'autre part les sites web.

Cette progression de l'usage entre les 3 fonctions (veille / archivage / diffusion) est vraie pour chaque discipline sauf les répondants en sciences de la terre et sciences humaines qui sont plus nombreux à utiliser ResearchGate comme outils de recherche que de diffusion



Qu'on observe la diffusion ou l'usage global (toute fonction confondue), le facteur générationnel est net avec l'exception notable des plus jeunes, majoritairement doctorants pour lesquels les enjeux de diffusion n'ont pas encore émergé.

On voit apparaître les réseaux sociaux incidemment à l'occasion d'autres questions marquant parfois une certaine confusion rare mais réelle.

ResearchGate est cité une fois comme outil de veille, une fois comme moteur de BDD, 5 fois comme base de données de la recherche, 4 fois comme un lieu de publication de ces mêmes données de la recherche, 4 fois comme un exemple d'archives ouvertes ».

Les réseaux sociaux font l'objet d'un seul commentaire direct (comme lieu de diffusion) : « par le bouche à oreille de mes collègues, mais sans grande conviction sur son intérêt »

Mais ResearchGate est plusieurs fois pris comme élément de référence pour s'exprimer sur le projet open access Paris-Sud

- Comme un exemple pour les conditions de réussite « *que ce soit souple (plus automatique et plus souple que HAL-INRIA) et +vraiment + bien fait, comme ResearchGate* »
- Comme une référence et alors notre projet ne semble rien apporter « *ce que vous proposez ci-dessus me semble déjà exister dans ResearchGate* »

Pour certains

- il est la panacée « Encore un bricolage local, comme publinsi au LIMSI/CNRS Un outil local est discutable, il faudrait plutôt un outil national automatique qui impose le libre accès de toute publication effectuée en France. De plus, il faut énormément de moyens pour construire un outil efficace. Ce n'est pas le cas de l'Université Paris-Sud, à qui l'Etat ne donne même pas les moyens de payer ses fonctionnaires (GVT). Tous les outils que je connais sur le sujet sont des usines à gaz (BiblioSTIC, BiblioX, Web Of Science, ...), de référencement complètement arbitraire. Seul ResearchGate ou GoogleScholar sont exhaustifs. »
- Ou une référence pour définir une nécessaire valeur ajoutée : bénéfices attendus du projet AO Paris-Sud ? « *J'attends surtout de pouvoir accéder à des données qui ne seraient pas accessibles librement autrement. Un deuxième ResearchGate ne m'intéresse pas.* »

Plusieurs reprennent la nécessité d'articuler notre projet (export / import au moins) avec ResearchGate, même si la fonction de « commentaire par les pairs » dans le projet d'AO Paris-Sud arrive en dernier des attentes et est majoritairement jugée secondaire : 22 % la juge importante ou fondamentale, loin derrière l'avant dernière fonction qui recueille 42 % des suffrages.

Ce commentaire « *Importation des pdf et génération de fichier bibtex à partir d'une liste bibliographique (journal, numéro, page). Un partenariat avec ResearchGate serait souhaitable. Un système de notation des discussions et des commentaires à la StackExchange serait fondamental.* » exprime donc un point de vue minoritaire.

Annexe 3 – Questionnaire de l'enquête sur les pratiques de publication et l'Open Access à Paris-Sud

Ce questionnaire comprend 5 parties :

Vos pratiques de **recherche documentaire** (publications et données)

Vos pratiques de **publication**

Vos pratiques de **conservation et d'archivage**

Vos pratiques de **diffusion**, notamment en lien avec les **archives ouvertes** (1)

Et se conclut sur des questions directement liées au **projet de l'Université** qui vise à mettre en place un Réservoir des productions de la recherche de Paris-Sud à des fins d'archivage systématique, de diffusion et de valorisation.

(1) Réservoir où sont déposées des productions issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert c'est-à-dire sans barrière.

(Sauf précision explicite, il est nécessaire de répondre à chaque question pour pouvoir passer à la question suivante)

1 - Recherche bibliographique et accès aux documents

1.1 - Parmi les outils de recherche documentaire suivants (veille bibliographique et accès aux documents), lesquels utilisez-vous ? *(Complétez toutes les lignes)*

Jamais	Parfois	Souvent	Principalement	
1.1.1 - La bibliographie de documents précédemment consultés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.2 - Les échanges entre chercheurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.3 - Le suivi des revues de référence qui font autorité dans mon domaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.4 - Des services de veille (alerte mail, newsletter, revue de sommaire, flux rss,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.5 - Google	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.6 - Google Scholar	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.7 - Le moteur de recherche des éditeurs de revues (Springer, Elsevier, Cairn,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.8 - Des bases de données scientifiques (Web of Science, PubMed, Doctrinal,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.9 - Des portails thématiques spécialisés dans mon domaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.10 - Des portails spécialisés par type de document (thèses, brevets,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.11 - Des réseaux sociaux généralistes (twitter,...) ou de chercheurs (Academia, ResearchGate, MyScienceWork, Mendeley,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.12 - Le portail de la bibliothèque universitaire (SCD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.13 - Le portail de l'organisme de recherche (bibliosciences, portail du CEA,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.1.14 - Autre(s) outil(s)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

1.2 - Précisez votre service de veille privilégié :

1.3 - Précisez votre moteur de recherche d'éditeur de revues privilégié

1.4 - Précisez votre moteur de base de données privilégié :

1.5 - Précisez votre portail thématique privilégié :

1.6 - Précisez votre réseau social privilégié :

1.7 - Précisez le nom du portail et de l'organisme de recherche :

1.8 - Précisez quel(s) autre(s) outil(s) de recherche documentaire vous utilisez :

1.9 - Recherche documentaire et libre accès (open access)

1.9.1 - En cas de besoin d'un article absent des abonnements mis à disposition par l'Université ou l'organisme de recherche, quelle démarche privilégiez-vous ? *(Complétez toutes les lignes)*

Jamais	Parfois	Souvent	Principalement	
1.9.1.1 - Je demande au service de Prêt entre bibliothèques (PEB)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.9.1.2 - Je recherche dans les archives ouvertes (1)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.9.1.3 - Je demande directement à l'auteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.9.1.4 - Je demande à des amis dans d'autres établissements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.9.1.5 - J'achète l'article en ligne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.9.1.6 - Je demande via les réseaux sociaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.9.1.7 - Je renonce éventuellement à l'article	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.9.1.8 - Autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

(1) Réservoir où sont déposées des productions issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert c'est-à-dire sans barrière.

1.9.2 - Précisez quelle "autre" démarche vous privilégiez :

1.10 - Recherche de données

Les données de la recherche se définissent par « l'ensemble des informations collectées, observées ou créées sous une forme numérique dans le cadre d'un projet de recherche »

1.10.1 - Dans le cadre de votre recherche, utilisez-vous : *(Complétez toutes les lignes)*

Jamais		Parfois	Souvent	Toujours
1.10.1.1 - Les données produites par vous-même dans le cadre d'un précédent projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.10.1.2 - Les données produites par votre unité de recherche dans le cadre d'un précédent projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.10.1.3 - Les données produites par des partenaires de recherche ponctuels ou récurrents dans le cadre d'un autre projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.10.1.4 - Les données précédemment produites par d'autres chercheurs que vous avez sollicités uniquement pour ces données	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.10.1.5 - Les données précédemment produites par l'ensemble de votre communauté scientifique qui en organise le recensement systématique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.10.1.6 - Des données produites à d'autres fins par d'autres communautés ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

1.10.2 - Précisez la principale base alimentée par la communauté dans laquelle vous avez récupéré des données

1.10.3 - Dans le volume de données traitées dans le cadre d'un projet de recherche, pouvez-vous évaluer la part moyenne de données produites précédemment par votre unité ou ses partenaires directs ?

- De 0 à 20%
 De 40 à 60 %
 De 80 à 100 %
 De 20 à 40 %
 De 60 à 80 %

1.10.4 - Par ailleurs, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de recherche d'informations et de documents ? *(Question facultative)*

2 - Pratiques de publication

2.1 - Auteur

2.1.1 - Combien de publications (articles, ouvrages et communications avec comité de lecture) avez-vous publiées au total ? *(Ordre de grandeur)*

2.1.1.1 - Durant les 3 dernières années

2.1.1.2 - Depuis votre arrivée à l'Université Paris-Sud (ou depuis le début de votre partenariat avec l'Université)

2.1.2 - Quel pourcentage de vos publications (articles, ouvrages et communication avec comité de lecture) avez-vous cosigné ? (Ordre de grandeur)

2.1.2.1 - Avec vos collègues ou doctorants de Paris-Sud

2.1.2.2 - Avec des collègues extérieurs à Paris-Sud

2.1.3 - Disposez-vous de la dernière version auteur propre de vos articles, c'est-à-dire version après le travail de relecture (referee), mais avant le travail de mise en page éditeur ?

- Jamais (0%)
- Rarement (0-25%)
- Dans moins de la moitié des cas (25-50%)
- Souvent (50-75%)
- Très souvent (75-100%)
- Toujours (100%)

2.1.4 - En raison de la politique tarifaire et de restriction de diffusion d'un éditeur, avez-vous déjà évité de soumettre des articles à une revue donnée ?

- Oui Non

2.1.5 - Lorsque vous publiez, lisez-vous le contrat que vous signez pour savoir qui détient les droits de diffusion sur votre travail (publications et éventuellement données) et les droits que vous conservez ?

- Jamais Parfois Souvent Toujours

2.1.6 - Avez-vous déjà modifié le contrat de cession de droits qui vous est proposé par l'éditeur ?

- Oui Non

2.1.7 - Quelle(s) modification(s) avez-vous demandée(s) ?

2.2 - Auteur dans des revues en libre accès

Une revue en "libre accès" est une revue, nouvelle ou existante, qui répond aux exigences de qualité des articles (comité de lecture) et dont les articles sont librement accessibles à tous sans abonnement ni restriction aucune.

2.2.1 - Avez-vous déjà publié ou soumis un article dans une revue entièrement en libre accès à comité de lecture ?

- Non, mais j'en ai l'intention prochainement
- Non, mais je sais ce qu'est une revue en libre accès
- Non, je ne sais pas ce qu'est une revue en libre accès
- Oui

2.2.2 - Pourquoi ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Je ne connais pas de titre en libre accès dans mon domaine
- Les revues en libre accès ont un faible impact (moins lues et moins citées)
- Les titres en libre accès dans mon domaine sont médiocres
- Je ne veux pas dévaloriser mon travail
- Par refus de payer des frais de publication (APC, Article Processing Charge)
- Par impossibilité de payer des frais de publication (APC, Article Processing Charge)
- Par principe : je ne suis pas favorable au libre accès
- Autre(s)

Précisez quelle(s) autre(s) raison(s)

2.2.3 - Pourquoi avez-vous choisi de publier dans une revue en libre accès ? *(Question facultative)*

2.2.4 - Combien d'articles avez-vous publiés dans des revues en libre accès depuis 3 ans ? *(Ordre de grandeur)*

2.2.5 - Précisez les principaux titres en libre accès dans lesquels vous avez ou allez publier :

2.2.6 - Savez-vous si cela a pu donner lieu au paiement de frais de publication (APC, Article Processing Charge) ?

Oui Non Ne sais pas

2.2.7 - Avez-vous déjà payé pour rendre un ou plusieurs articles accessible(s) en libre accès dans une revue hybride ? (revue avec un abonnement payant pour les lecteurs mais qui contient des articles en libre accès dès parution quand l'auteur a payé des frais de publication, APC, pour cela).

Oui Non

2.2.8 - Précisez les principaux titres de ces revues hybrides dans lesquels vous avez publié :

2.2.9 - Qui a alors pris en charge les frais de publication (APC)?

- Vous-même
- Votre unité de recherche, sur contrat (exemple : ANR, IDEX...)
- Votre unité de recherche, sur budget propre
- L'organisme de recherche au niveau national (INRIA, CERN,...)
- Ne sait pas

2.2.10 - Précisez approximativement le montant moyen des frais de publication (APC) pour vos articles (en €) : (Question facultative) €

2.3 - Relecteur ou membre d'un comité éditorial

2.3.1 - Avez-vous déjà été relecteur (referee) pour un article publié dans une revue entièrement en libre accès ?

Oui Non

2.3.2 - Accepteriez-vous de l'être ?

Oui Non Ne sais pas

2.3.3 - Etes-vous membre d'un comité éditorial de revue entièrement en libre accès ?

Oui Non

2.3.4 - Précisez le titre de la revue :

2.4 - Publication des données de la recherche

2.4.1 - Avez-vous déjà rendu accessibles des données produites dans le cadre de votre recherche ?

Oui, mais uniquement en lien avec mes publications Oui, avec ou sans lien avec mes publications Non

2.4.2 - Où ? (*Plusieurs réponses possibles*)

- Sur le site de l'unité de recherche
- Sur le site de l'éditeur de la revue
- Sur un site dédié aux données de la recherche
- Dans une base de données librement accessible
- Ailleurs

Précisez où :

2.4.3 - Précisez le site de l'éditeur :

2.4.4 - Précisez le site dédié aux données de la recherche :

2.4.5 - Précisez la base de données :

2.4.6 - Parmi les données de recherche que vous produisez, lesquelles ont la plus grande valeur scientifique ? (*Question facultative*)

3 - Pratiques de conservation et d'archivage

3.1 - Archivages des publications

Une politique d'archivage a pour objet d'assurer une triple fonction : conserver le document, le rendre accessible et en préserver l'intelligibilité sur le long terme ; elle suppose une démarche volontaire et une organisation des données.

3.1.1 - Qui définit la politique d'archivage de vos publications ? (Plusieurs réponses possibles)

- Mon unité de recherche
- Mon organisme de recherche tutelle
- J'ai établi mes propres critères d'archivage
- Il n'y a pas de politique définie et je n'ai pas établi de critères systématiques

3.1.2 - Dans un esprit de conservation où stockez-vous vos publications scientifiques ? (Plusieurs réponses possibles)

- Aucun stockage électronique
 - Sur un espace disque personnel physique (clé usb, disque dur,...)
 - Sur un espace disque personnel dans les nuages (Googledoc, Dropbox,...)
 - Sur un espace organisé de l'unité de recherche
 - Sur la plateforme nationale de dépôt HAL
 - Sur la plateforme / archive institutionnelle de l'organisme de recherche partenaire (exemple Prod'Inra, Hal-Inria, ...)
 - Sur une plateforme scientifique thématique nationale ou internationale (exemple ArXiv, CERN,...)
 - Sur un réseau social de chercheur
 - Ailleurs
- Précisez où :

3.1.3 - Précisez le nom de la plateforme / archives institutionnelle :

3.1.4 - Précisez le nom de la plateforme thématique :

3.1.5 - Précisez le nom du réseau social :

3.1.6 - Les publications stockées sur un espace de l'unité de recherche sont-elles alors signalées dans une base ?

- Oui Non

3.1.7 - Ces publications en texte intégral sont-elles accessibles

- Aux seuls membres du labo ?
 Aux partenaires de recherche sur authentification ?
 En libre accès ?

3.1.8 - Précisez la source de la liste de vos publications qui alimente vos CV (promotion), vos rapports (projet, évaluation) ou vos éventuelles pages web personnelles : saisie manuelle, outils de gestion bibliographique, base de données,... ? (Question facultative)

3.2 - Archivage des données de la recherche

3.2.1 - Qui définit la politique d'archivage (à des fins de conservation) des données produites au cours du processus de recherche ? (Plusieurs réponses possibles)

- Ma communauté scientifique dans son ensemble
 Mon organisme de recherche de tutelle
 Mon unité de recherche
 J'ai établi mes propres critères d'archivage
 Il n'y a pas de politique définie et je n'ai pas établi de critères systématiques

3.2.2 - Est-ce dans le cadre d'un plan de gestion du cycle de vie des données produites ?

- Oui Non Ne sais pas

3.2.3 - Où stockez-vous vos données de recherche une fois produites (format numérique) ? (Plusieurs réponses possibles)

- Je ne stocke pas car cela n'a pas d'intérêt
- Je ne stocke pas car je ne sais pas où les stocker
- Sur un espace disque personnel dédié
- Sur un espace disque organisé de l'unité de recherche
- Sur une plateforme dédiée à la diffusion (exemple : Centre de données astronomiques de Strasbourg)
- Sur une plateforme académique dédiée à la conservation (exemple : CINES)
- Ailleurs

Précisez où :

3.2.4 - Précisez le nom de la plateforme dédiée à la diffusion :

3.2.5 - Préciser le nom de la plateforme dédiée à la conservation :

3.2.6 - Combien de temps les conservez-vous ?

- Sur la durée de vie du projet
- De 1 à 3 ans au-delà du projet
- Moins d'un an au-delà du projet
- Plus de 3 ans au-delà du projet

3.2.7 - Documentez-vous, à des fins de réemploi, les données que vous produisez (explicitation des unités, langages, référentiels, logiciels, méthodes, contexte de production, droit d'accès et d'usage...) ?

- Oui
- Non

3.2.8 - Avez-vous des remarques au sujet de la conservation des données de la recherche ? (Question facultative)

4 - Pratiques de diffusion et libre accès

4.1 - Pratiques de diffusion

4.1.1 - Diffusez-vous votre production en libre accès ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Sur un site ou blog personnel
- Sur le site de l'unité de recherche
- Sur un site ou blog collectif de chercheurs (exemple : carnet sur www.hypotheses.org)
- Sur des sites d'éditeurs ou organisateur (congrès, société savante,...)
- Dans une archive ouverte nationale, thématique ou locale
- Sur un réseau social de chercheurs (ex: Academia.edu ResearchGate.net)
- Je ne diffuse pas en libre accès mais seulement par mail sur demande individuelle

4.1.2 - Précisez le nom du réseau social :

4.1.3 - Selon quel(s) critère(s) décidez-vous du site sur lequel vous diffusez vos travaux ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Par conformité avec la politique de l'unité de recherche
- Parce que c'est le site le mieux référencé sur le web
- Parce que c'est le site le mieux reconnu dans ma discipline
- Parce que ce site permet des interactions avec d'autres chercheurs
- Autre(s)

Précisez quel autre(s) critère(s)

4.1.4 - Lorsque vous diffusez un article que vous avez publié :

4.1.4.1 - Vérifiez-vous dans la base Sherpa Romeo ce que la revue vous autorise (choix de la version et délai de diffusion après publication ou embargo) ?

- Oui, souvent
- Oui, quand je ne sais pas
- Non, mais je la connais
- Non, je ne sais pas ce que c'est

4.1.4.2 - Demandez-vous l'accord de vos co-auteurs ?

- Oui
- Non
- Pas concerné

4.1.4.3 - Quand ?

- Au cours du travail de rédaction A posteriori, après publication

4.2 - Perception des enjeux du libre accès

4.2.1 - Vous considérez-vous informé sur les archives ouvertes et le mouvement du libre accès (open access) aux productions de la recherche ?

- Bien informé Très peu informé
 Informé mais superficiellement Sans connaissance sur le sujet

4.2.2 - Votre équipe/unité de recherche participe-t-elle à des projets et reçoit-elle des financements qui exigent la diffusion en libre accès des publications qui en découlent ?

- Oui Non Ne sais pas

4.2.3 - Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes : « Archiver, signaler et rendre accessible (avec d'éventuelles conditions) les données de la recherche dans ma discipline : » *(Complétez toutes les lignes)*

Absolument pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Sans opinion
4.2.3.1 - « C'est conforme aux normes épistémologiques qui doivent permettre le contrôle et la reproduction des résultats »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2.3.2 - « C'est sortir des données de leur contexte et leur faire perdre toute signification »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2.3.3 - « C'est impossible pour des raisons juridiques »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2.3.4 - « Ce serait s'affaiblir vis-à-vis de concurrents »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2.3.5 - « C'est une perte de temps et d'argent au regard des bénéfices possibles »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2.3.6 - « C'est nécessaire à la construction du patrimoine scientifique de demain »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2.3.7 - « C'est conforme au développement bienvenu de l'open science »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2.3.8 - « C'est une évidence déjà largement mise en œuvre »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2.3.9 - « C'est souhaitable mais compliqué à mettre en œuvre »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2.3.10 - « Cela permet une meilleure utilisation des moyens, étant donnée le coût de production de ces données »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

4.2.4 - Avez-vous d'autres remarques sur les enjeux propres aux données de la recherche ? *(Question facultative)*

4.3 - Archives ouvertes

4.3.1 - Avez-vous déjà été sollicité par des co-auteurs pour autoriser le dépôt d'une publication dans une archive ouverte qu'elle soit locale, nationale, thématique ou institutionnelle ?

- Non
 Oui, et j'ai parfois refusé
 Oui, et j'ai toujours accepté
 Oui, et j'ai toujours refusé

4.3.2 - Dans votre unité de recherche, le dépôt dans une archive ouverte (locale, nationale, thématique,...) est :

- Ignoré
- Encouragé
- Obligatoire
- Institutionnellement accompagné (déposant référent, aides techniques...)
- Autre

Précisez :

4.3.3 - Avez-vous déjà déposé dans une archive ouverte qu'elle soit locale, nationale, thématique ou institutionnelle ?

- Non, je ne sais pas ce qu'est une archive ouverte
- Non, mais je sais ce qu'est une archive ouverte
- Non, mais d'autres personnes le font pour moi
- Oui, seul
- Oui, mais toujours avec une aide extérieure

4.3.4 - Précisez qui (personnel de l'unité de recherche, co-auteur, collègue, secrétaire, documentalistes...) :

4.3.5 - Si vous n'avez jamais déposé dans une archive ouverte, pourquoi ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Par opposition au principe du libre accès
- Parce que c'est chronophage
- Pour ne pas être mêlé à des productions médiocres et dévaloriser mon travail
- Car cela n'apporte aucune visibilité supplémentaire à mon travail
- La diffusion ne relève pas de mon rôle de chercheur
- Je connais mal les enjeux et les possibilités
- Les outils de dépôts sont trop compliqués
- Par peur de ne pas en avoir le droit
- Pour éviter des conflits possibles avec les éditeurs et restreindre mes opportunités de publication
- Par nécessité de préserver le rôle des éditeurs traditionnels
- Par peur du plagiat
- Autre(s)

Précisez quelle autre(s) raison(s) :

4.3.6 - Combien de temps prend le dépôt d'un article selon vous (en min) ?

4.3.7.1 - Dans quelle(s) archive(s) ouverte(s) ?

4.3.7.2 - Combien de temps prend le dépôt d'un article en moyenne (en min) ?

4.3.7.3 - Quelles sont vos principales motivations ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Par principe : la recherche financée par de l'argent public appartient à la collectivité
- Par principe : la nature de la science est de favoriser l'accès à la connaissance
- Afin de rendre accessible mes résultats aux chercheurs, universités et pays qui ne peuvent payer les abonnements aux ressources documentaires
- Pour obtenir une plus grande visibilité de mon travail : les articles concernés sont alors plus souvent cités
- En raison de la politique de mon unité de recherche et/ou de l'organisme de recherche tutelle
- Suite aux obligations faites par les organismes de financement (H2020,...)
- Suite à l'encouragement de mes collègues
- En raison des traditions de diffusion et discussion à partir de preprint dans ma communauté scientifique
- Pour participer à la richesse et la qualité de la base d'archives ouvertes thématique de ma discipline
- Pour lutter contre les politiques tarifaires des éditeurs
- Afin de prendre date sur l'antériorité de mes résultats
- Autre(s)

Précisez quelle "autre(s)" raison(s) :

4.3.7.4 - Selon quels critères sélectionnez-vous ce que vous déposez dans une archive ouverte ? *(Question facultative)*

4.3.7.5 - Quelle version déposez-vous majoritairement ?

- Ma première version auteur, avant relecture par les pairs
- La dernière version auteur après relecture par les pairs, mais avant mise en forme par l'éditeur
- La version mise en page et publiée par l'éditeur

4.3.8 - Parmi cette typologie de travaux de recherche, lesquels produisez-vous ? Lesquels archivez-vous de manière organisée et systématique ? Et lesquels diffusez-vous en accès libre sans besoin d'authentification ni d'abonnement en direction de la communauté scientifique ?

Je produis	J'archive	Je diffuse en libre accès
4.3.8.1 - Cartes, plans, schémas, documents image	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.2 - Exercices pour étudiants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.3 - Cours et supports de cours	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.4 - Pré-publications, Documents de travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.5 - Brevets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.6 - HDR	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.7 - Thèse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.8 - Rapports techniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.9 - Rapports de recherche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.10 - Chapitres d'ouvrages scientifiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.11 - Ouvrages de vulgarisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.12 - Ouvrages scientifiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.13 - Posters	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.14 - Communications dans un congrès, sans actes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.15 - Communications dans un congrès, avec actes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.16 - Conférences invitées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.17 - Articles dans des revues de vulgarisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.18 - Articles scientifiques dans des revues sans comité de lecture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.19 - Articles scientifiques dans des revues à comité de lecture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.3.8.20 - Autres publications (document de vulgarisation, billet de blog, notes de lecture, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5 - Projet de l'Université Paris-Sud

Ce projet vise à mettre en place un Réservoir des productions de la recherche de Paris-Sud à des fins d'archivage systématique, de diffusion et de valorisation.

5.1 - Quels bénéfices attendez-vous d'un tel projet ? *(Question facultative)*

5.2 - En cas de mise en place d'un dépôt systématique et "obligatoire" sur l'Université Paris-Sud à des fins d'archivage systématique et de diffusion en libre accès chaque fois que possible, quelle serait votre réaction première ?

- Je m'y soumettrai volontairement Je m'y soumettrai à contrecœur Je m'y refuserai

5.3 - Parmi les conditions suivantes, pour la réussite d'un tel projet, lesquelles jugez-vous fondamentales, importantes ou secondaires ?

(Complétez toutes les lignes)

	Importante	Fondamentale	Sans opinion
5.3.1 - La simplicité et la rapidité du dépôt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.3.2 - Le respect par chacun du caractère systématique du dépôt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.3.3 - La formation et l'accompagnement des chercheurs dans leur dépôt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.3.4 - Des conseils juridiques sur les droits de publication et la propriété intellectuelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.3.5 - La visibilité sur le web par la qualité du référencement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.3.6 - La qualité du moteur de recherche dans l'archive	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.3.7 - Des outils de pilotage et l'intégration au Système d'information (SI) recherche de l'établissement (statistiques, tableaux de bord,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.3.8 - La richesse et la fiabilité des données descriptives des documents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.3.9 - Une définition claire des procédures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.3.10 - L'export automatique vers Hal et les archives de ma discipline	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5.4 - Précisez, si besoin, les autres conditions de réussite : *(Question facultative)*

5.5 - Parmi les services que peut rendre un tel réservoir, lesquels jugez-vous fondamentaux, importants ou secondaires ? *(Complétez toutes les lignes)*

	Important	Fondamental		Sans opinion
5.5.1 - L'export automatisé des listes de publications pour alimenter un CV en ligne ou une page individuelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.5.2 - L'export automatisé des listes de publications pour compléter les rapports individuels ou de projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.5.3 - L'import et affichage pour chaque publication des données bibliométriques existantes (WOS, Google...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.5.4 - Des statistiques titre à titre de téléchargements et analyses des visiteurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.5.5 - Une fonction de commentaires par les pairs (comme dans un réseau social)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.5.6 - La visualisation du réseau des co-auteurs et des collaborations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.5.7 - Des liens automatiques vers les documents cités en bibliographie dans les articles déposés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.5.8 - Une fonction d'alerte (courriel ou flux RSS) des nouveaux dépôts selon des critères choisis par le lecteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.5.9 - Un bouton de demande automatique de tiré à part pour les publications non accessibles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.5.10 - L'import de listes de publications depuis d'autres bases	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5.6 - Précisez, si besoin, les "autre(s)" service(s) que vous attendez :
(Question facultative)

5.7 - Quelles craintes ce projet vous inspire-t-il ? *(Question facultative)*

5.8 - Avez-vous d'autres remarques ou suggestions ? *(Question facultative)*

6 - Vous êtes :

6.1 - Statut

- Doctorant
- Post-doctorant
- Enseignant-chercheur
- Chercheur (organisme de recherche)
- Enseignant-chercheur hospitalo-universitaire
- Praticien hospitalier
- Personnel "autre"

Précisez quelle catégorie de personnel "autre" :

6.2 - Etablissement employeur

- Université Paris-Sud
- Etablissement d'enseignement supérieur membre de Paris Saclay
- Autre établissement d'enseignement supérieur
- Organisme de recherche
- CHU Paris-Sud (Bicêtre, P. Brousse, A. Bécclère, Gustave Roussy)
- Autre hôpital

6.3 - Organisme de recherche

- CEA
- IHES
- INRIA
- ONERA
- CNRS
- INRA
- INSERM
- Autre

Précisez quel autre organisme de recherche :

6.4 - Ecole Doctorale

6.5 - Discipline/domaine de recherche (classification MENESR)

- 1 - Mathématiques et leurs interactions
- 2 - Physique
- 3 - Sciences de la terre et de l'univers, espace
- 4 - Chimie
- 5 - Biologie, médecine et santé
- 6 - Sciences humaines et humanités
- 7 - Sciences de la société
- 8 - Sciences pour l'ingénieur
- 9 - Sciences et technologies de l'information et de la communication
- 10 - Sciences agronomiques et écologiques

6.6 - Précisez le nom (sigle) de votre unité de recherche :

6.7 - Quelle est votre date de naissance ?

- Avant 1955
- De 1955 à 1964
- De 1965 à 1974
- De 1975 à 1984
- Après 1985